LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 2 MARS 1962 PRIX: 10c

NOTES DE LA SEMAINE

Aide aux écoles? solution possible

L'hon. Duff Roblin a mis fin au débat sur le discours du trône lundi soir par une allocution qui a duré plus de 90 minutes et qui a effectivement empêché l'opposition de riposter avant l'expiration du temps prévu.

Le débat a été très animé à trois ou quatre reprises sur des points de procédure, mais l'opposition semble avoir décidé de tirer à coups de carabine à plomb, se réservant des attaques plus serrées à l'occasion de la présentation de bills particuliers. L'on remarque aussi que plusieurs orateurs ont fait allusion à des incidents concrets dans leurs comtés, qui indiqueraient l'incompétence ou l'insouciance du gouvernement.

Le Greater Winnipeg Floodway sera probablement la cible d'une discussion prolongée, car le projet parait excessivement dispendieux aux yeux de plusieurs membres de la campagne, et aussi un exemple de la faiblesse du gouvernement dans ses relations avec Ottawa. En même temps, les difficultés de la corporation métropolitaine attirent le feu des adversaires du gouvernement, que l'on dit parrain de Métro.

M. Roblin, aidé de l'hon. G. Johnson, ministre de la Santé, s'efforce de prendre l'initiative, apportant des précisions à des accusations imprécises à l'égard de l'opération du plan d'assurance-hospitalisation. Parmi les discours, ceux de M. J. E. Ingebrigtson, sur l'utilisation du port de Churchill, et de M David Orlikow, qui demandait pourquoi l'Acte du Bien-être n'avait pas été proclamé en entier, suscitèrent l'attention de la presse.

MM. Edmond Préfontaine et Laurent Desjardins (ainsi que le premier ministre) ont porté la parole en français occasionnellement.

M. Desjardins patronne deux projets à la présente session, un ministère de la jeunesse et des sports et l'adoption d'une heure commune dans la province.

* * *

Politique identique

Les deux députés libéraux ont soulevé la question de l'aide aux écoles paroissiales, par une question (M. Préfontaine) et au cours d'un discours (M. Desjardins). M. Roblin a répondu que la politique du gouvernement n'avait pas subi de changement et qu'il souscrivait entièrement à la déclaration qui avait été adoptée à ce sujet par une récente convention libérale. Il a demandé que la question soit traitée d'une façon non-partisane.

Ces déclarations sont de nature à ouvrir la voie à la création d'un comité interpartisan (select) qui ferait enquête sur les moyens des plus aptes à donner suite aux recommandations de la Commission Royale sur ce point, en vue de la prochaine session de la Législature.

* * *

Plan médical sans médecins

L'ouverture de la session législative à Regina a eu lieu au milieu d'une tension visible par rapport à une loi approuvée à la session d'automne. Le gouvernement n'ayant pas tenu compte de l'avis des médecins qui avaient accepté de faire partie d'une commission préparatoire en vue d'un plan d'assurance-médical, ces derniers ne veulent pas collaborer dans l'organisation du plan qui a été confiée à une commission gouvernementale.

Le gouvernement fait face alors à deux problèmes: il parait coupable d'avoir invité les médecins à préparer le plan, sans aucune intention d'accepter leurs suggestions et il se trouve maintenant sur le point de mettre un plan en vigueur et de collecter des primes à cet effet, sans avoir négocié une entente avec les médecins, par l'intermédiaire de leur organisation professionnelle, le Conseil du Collège des Médecins et Chirurgiens. Ces derniers jouissent de l'appui des organisations du même genre d'autres provinces et laissent savoir qu'ils rendront service aux malades, se feront payés comme d'habitude et donneront aux clients des reçus que ces derniers pourraient présenter ensuite à l'assureur, le gouvernement.

* * *

Conscription médicale?

De son côté, le président de la Commission d'assurance-médicale, M. D. D. Tansley, a annoncé que la commission sera obligée d'entrer en communications avec le corps médical autrement que par l'intermédiaire du Conseil du Collège.

Il semble que ce dernier tient à faire ressortir que la façon de procéder du gouvernement du Nouveau Parti Démocratique depuis les débuts équivaut à un plan de conscription à l'égard d'un groupe particulier de citoyens qui, à cause de leurs connaissances, seraient transformés par la loi en fonctionnaires involontaires de l'Etat.

Le gouvernement n'a pas en effet essayé de collaborer avec les plans volontaires d'assurance-médicale de la province, mais a procédé directement au plan étatisé, avec une hâte qui était dictée par le départ imminent de M. Douglas, plutôt que par l'étude sérieuse des moyens les plus efficaces et les plus démocratiques d'atteindre son but.



Dulcinée, l'humble servante d'auberge, moquée de tous, a reçu une lettre d'amour de Don Quichotte par l'entremise de son écuyer Sancho Pança. Désormais elle sera une autre femme, se consacrant au soulagement de ceux qui souffrent. Mais sa générosité, sa crédulité en font une victime traquée par la justice jusque dans les bas-fonds de Tolède, repaire de truands où elle rencontre un moine blasphémateur dont le repentir deviendra l'apogée de sa mission. — Cette pièce en huit tableaux et deux parties, de Gaston Baty, sera présentée au Festival national d'art dramatique (régional) le samedi 10 mars dans l'auditorium de Teachers' College à Port Arthur, Ontario, par la troupe du Cercle Molière de St-Boniface. Ci-dessus on voit trois des personnages de la pièce: de gauche à droite, Dulcinée (Monique Guyot), Christola (Raymonde Marchand) et l'Enfroqué (Guy Pariseau).

2,000 délégués étudieront à Montréal, "L'éducation dans la vie de la nation"

Deux mille délégués d'organisations d'importance nationale étudieront à Montréal du 4 au 8 mars le thème "L'éducation dans la vie de la nation". L'occasion de ces assises à l'Hôtel Reine Elisabeth sera la deuxième Conférence canadienne sur l'éducation, le fruit d'une année de préparation. Pour la première fois, la participation canadienne-française à cette entreprise sera à la fois officielle et massive, car, sous la direction de M. Robert Gauthier, d'Ontario, la réunion et la direction à tous les niveaux seront bilingues. Les quatre sessions plénières, les colloques et les commissions d'étude spéciales auront des orateurs dans les deux langues, ainsi qu'un système de traduction simultanée.

Sujets à l'étude

En vue de la conférence, des experts ont préparé des brochures, dans les deux langues officielles sur les sujets d'étude, à savoir: Les buts de l'éducation, Nouveaux développements dans la société, La mise en valeur du potentiel étudiant, Le statut professionnel des éducateurs, L'éducation post-scolaire, Les recherches en éducation, Le citoyen et l'éducation, Le financement de l'éducation, L'éducation et l'emploi.

La conférence a fait préparer de plus, à l'intention de commissions spéciales trois brochures, dont voici les titres: Le système métrique, La réforme de l'orthographe anglaise et Innovations dans l'enseignement d'une langue seconde.

Parmi les orateurs, l'on remarque Son Em. le cardinal P.-E. Léger, Son Exc. le Gouverneur général, le T. R. P. Henri Légaré, O.M.I., le docteur Neville Scarfe, MM. Gérard Pelletier, de **La Presse**, H. H. Hanam, Roger Provost et Mme Saul Hayes, MM. Paul-Emile Gingras, Mlle Lorraine LeBlanc, de Moncton, l'hon. John Robarts, premier ministre de l'Ontario, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, de Québec, des éducateurs de l'Inde, du Ceylan, de la Colombie latine, le docteur Wilder Penfield, le docteur Francis Leddy, de Saskatoon, le juge André Montpetit, le docteur Léon Lortie, M. Hugh MacLennan, romancier, le professeur Roland Parenteau, M. Jean Marchand, etc.

Nouveau timbre

A l'occasion de la conférence, le gouvernement fédéral émettra un nouveau timbre, sous le thème "Instruction fait la Force". Le motif principal en est un jeune couple, le regard tourné vers l'avenir. De chaque côté, des symboles rappellent les multiples branches du savoir. Les personnages, la valeur et le lettrage sont en noir, tandis que les symboles à l'arrière-plan sont de couleur d'or. On en tirera 32 millions d'exemplaires.

Les délégués de langue française de la province de Québec (dont l'abstention officielle lors de la première conférence avait été fortement remarquée) ont tenu une réunion préliminaire à Montréal les 26 et 27 janvier, à l'invitation de l'ACELF. Des commissions ont étudié chaque sujet, non pas dans le but d'arrêter des prises de position, mais afin de prévoir les développements de chaque question et de s'y préparer. On vient d'en publier un résumé (Document 277) fort utile. L'ACELF a été l'une des premières sociétés-membres de langue française de la Conférence, qui en compte maintenant 75 dont 18 de langue française.

Délégation du Manitoba

C'est grâce à l'ACELF et à d'autres organisations du genre que le Manitoba français et catholique sera bien représenté à la conférence. Parmi les délégués de la province, l'on remarque M. Brunelle Léveillé, délégué du Conseil canadien catholique d'éducation, le R. F. J. Bruns, S.M., MM. les docteurs H. Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Jean Boucher, de St-Jean-Baptiste, délégués de l'Association des commissaires d'école de langue française du Canada, M. Georges Forest, délégué du Mouvement catholique des Parents et Maitres de langue française du Canada, Mme John Gordon, délégué de l'Urban School Trustees, M. René Préfontaine, délégué de la Manitoba School Trustees Association, M. l'abbé R. DeRoo, secrétaire de la Conférence Catholique du Manitoba, et le R. P. R. Durocher, O.M.I., délégué du Conseil Canadien des associations d'éducation de langue française (AECFM).

Buts de la conférence

1. Améliorer les relations entre les différents éléments de la population canadienne qui s'intéressent à l'éducation en les réunissant en vue d'établir un échange d'idées et de renseignements entre le public et les personnes chargées de la direction de l'éducation au Canada à tous les paliers.
2. Contribuer à créer un vaste mouvement de compréhension et d'assistance de la part de la population du Canada à l'égard de l'expansion des facilités d'éducation qui sont devenues nécessaires pour répondre aux besoins d'une nation en pleine croissance.
3. Encourager les efforts tentés en vue de la solution des problèmes créés par ces besoins, comme, par exemple, les programmes destinés à fournir à la population canadienne les écoles et les universités qu'il lui faut.
4. Se tenir au courant des besoins de l'éducation au Canada et, en collaboration avec les autorités compétentes, tenir un compte exact de ces besoins afin d'être en mesure d'évaluer les progrès accomplis.
5. Collaborer, au besoin, à la réalisation d'entreprises destinées à intéresser le public aux questions d'éducation.

TORONTO — Le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, a annoncé qu'il demandera à la Législature de cette province d'approuver la nomination d'une commission indépendante composée de trois membres destinée à enquêter sur le remaniement de de la carte électorale en Ontario et à "recommander à l'Assemblée les changements et les augmentations jugées utiles".

L'on voit ici le jeune Louis Heung Sai-kit, âgé de 12 ans, étudiant à l'école mémoriale Mgr Ford à Hong Kong, qui souhaite la bienvenue à M. Robert Kennedy, avocat du gouvernement des Etats-Unis, et à son épouse. Le R. P. Howard Trube, M.M., de New York, (à gauche) et Mgr John Romaniello, M.M., de Nouvelle Rochelle, directeur des services de secours catholiques à Hong Kong, agissent comme interprètes. M. et Mme Kennedy distribuèrent ensuite aux réfugiés chinois des nouilles provenant du surplus alimentaire des Etats-Unis. (Photo NC)

Le Saint-Siège réaffirme le rôle irremplaçable du latin comme langue officielle de l'Eglise

ROME — La Constitution apostolique "Veterum Sapientia" (la sagesse des anciens), signée par le pape Jean XXIII le jeudi 22 février lors de l'audience accordée à St-Pierre de Rome au clergé romain, a été publiée le lendemain; elle se rapporte à l'étude et à l'emploi de la langue latine, et se compose de deux parties.

Dans la première partie, le Souverain Pontife souligne tout d'abord la fonction historique de l'Eglise et il fait ressortir le rôle des langues qui ont été le véhicule de l'apostolat. Il relève à cet égard l'importance toute particulière du latin, qui devint la langue du Siège apostolique.

Illustrant ensuite les qualités du latin, "admirablement adaptées à la nature et à la mission de l'Eglise", Jean XXIII loue l'universalité, l'immutabilité et la noblesse de cette langue, qui constitue un lien entre le passé, le présent et l'avenir, étant donné qu'elle apporte les valeurs intarissables de la tradition.

Opposition écartée

La deuxième partie comprend huit instructions:

1) Les autorités ecclésiastiques responsables doivent se conformer scrupuleusement aux prescriptions pontificales et se montrer dociles à la volonté du Siège apostolique.

2) Ces mêmes autorités doivent veiller à ce qu'aucun de leurs subordonnés, "par manie de de faire du nouveau, n'écrive contre l'emploi de la langue latine, — que ce soit dans l'enseignement des disciplines sacrées ou que ce soit dans les rites de la liturgie, — ou qu'il atténue la force de volonté du Siège apostolique en cette matière".

3) Les cours humanistes des Instituts de formation ecclésiastique devront être assurés, "sous la direction de professeurs très experts, par des méthodes adaptées et pour une durée de temps appropriée". Cela devra s'appliquer aussi à ceux qui entreprennent les études ecclésiastiques à un âge plus mûr. Cela, pour que personne ne puisse accéder aux disciplines philosophiques et théologiques, s'il n'a pas été "pleinement instruit dans la langue latine et qu'il ne possède pas l'usage de celle-ci".

Enseignement amélioré

4) Etant donné que dans certains pays, l'étude des langues humanistes est trop réduite, il faut que, dans les Instituts de formation ecclésiastique, soit rendue à l'enseignement du latin la place traditionnelle qu'il avait auparavant, en prolongeant les cours au besoin ou en réduisant les autres disciplines.

5) Les disciplines sacrées devront être enseignées en latin, et avec des textes écrits dans cette langue. Si des difficultés peuvent s'opposer, dans certains pays, à l'application de cette règle, il faudra que les autorités responsables et les maitres s'emploient à les surmonter avec esprit de décision et bonne volonté.

6) "La langue latine est la langue vivante de l'Eglise". C'est pourquoi, pour l'adapter aux nécessités des temps, il faudra que le dicastère des études crée un Institut académique de la langue latine, afin d'enrichir le lexique de cette langue et former des enseignants pour les écoles, où sont préparés les ecclésiastiques.

7) La langue latine, à laquelle est si étroitement lié le latin, devra avoir une place correspondante à son importance.

8) La congrégation des études devra préparer une réorganisation de l'étude du latin, afin d'assurer à ceux qui s'y soumettront, une connaissance appropriée de cette langue. Les autorités responsables des divers pays pourront formuler des propositions à ce sujet, mais elles ne pourront "ni diminuer, ni modifier la nature et le but de cette réorganisation".

La Constitution apostolique conclut en indiquant que les instructions qui précèdent annulent les prescriptions, les concessions et les coutumes existant auparavant.

Les trois grands chefs communiquent vite par téléphone

WASHINGTON — Les chefs des trois grandes puissances occidentales peuvent à tout moment communiquer rapidement par téléphone transatlantique, grâce à une liaison privée. Il s'agit en quelque sorte d'un circuit fermé permettant au président Kennedy, au président de Gaulle et au premier ministre Macmillan de s'entretenir directement et dans les meilleures conditions possibles l'un avec l'autre, à quelques minutes d'avis.



Le lieutenant Jean-C. Bonneau, fils de Me S.-M. Bonneau, C.R., et de Mme Bonneau, de Gravelbourg, Sask., fait visiter le "Fort Erié" à un groupe d'écoliers de Lagos, capitale de la Nigeria, au cours d'une fête organisée pour les enfants. Les deux frégates canadiennes "Fort Erié" et "New Waterford", actuellement en croisière en Afrique occidentale, ont fait escale au Sénégal, à Sierra Leone et au Nigeria. Les marins canadiens visiteront Accra, Ghana, avant de revenir à Halifax le 5 mars. (Photo Défense Nationale)

La Fraternité française lance la souscription patriotique

QUEBEC — Les directeurs de Fraternité française, mandatés par le Conseil de la vie française et la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, se sont réunis récemment à Montréal. M. Armand Godin, du Conseil de la vie française, a été élu président du comité d'organisation de Fraternité française et M. Albert Leblanc, de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste, président du comité de répartition. M. Georges-Etienne Daignault, remplit les fonctions de trésorier des deux comités et Mgr Paul-E. Gosselin, celles de secrétaire. Les autres membres sont MM. Paul Gouin, Arthur Rioux, Yves Bernier, Marcel Frenette et Ernest Desormeaux. Au cours de la réunion, MM. J.-Emile Boucher et Gilbert Latour, de Montréal, ont été élus membres du comité d'organisation.

Ce comité a tracé les grandes lignes de la souscription 1962, de Fraternité française. La campagne aura lieu du 15 avril au 15 mai avec un objectif de $100,000. Comme par les années passées, il y aura jumelage entre les diocèses de la province de Québec et les groupes français de l'extérieur. Un organisateur prendra charge de la souscription dans la province de Québec en étroite collaboration avec les Sociétés St-Jean-Baptiste diocésaines et les autres groupements patriotiques. Hors du Québec, le Conseil de la vie française verra à l'organisation de la souscription avec le concours des Associations provinciales et régionales.

Déjà le travail est commencé dans plusieurs diocèses. A Québec même, un comité de la Société St-Jean-Baptiste a tenu deux ou trois réunions et dressé un plan d'action. La sollicitation se fera sur le plan paroissial et aussi sur le plan individuel.

Deuil à Vie française

Le Conseil de la vie française a perdu un de ses membres fondateurs et son vice-président d'honneur dans la personne du R. P. Arthur Joyal, O.M.I., décédé dimanche à Mont-Laurier. Le président du Conseil, le R. P. Thomas-Marie Landry, O.P., a fait l'éloge du regretté disparu lors de la réunion mensuelle des directeurs de cet organisme. Il a rappelé les services qu'il a rendus à la cause française: comme secrétaire de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario et comme directeur du Conseil de la vie française. Il a signalé notamment la publication en 1945 de son volume: La vocation de la race française en Amérique.

Chèques bilingues

Les directeurs du Conseil ont adopté une résolution félicitant le gouvernement canadien pour l'émission de chèques bilingues. Ils ont étudié la possibilité d'une enquête complète sur le bilinguisme dans le domaine fédéral. Le Conseil de la vie française a déjà fait plusieurs études dans ce domaine et soumis des mémoires à Ottawa.

Un autre sujet à l'ordre du jour a été la situation difficile que connait en ce moment la presse franco-américaine. Un bi-hebdomadaire et un hebdomadaire sont menacés de disparaitre. Le Père Landry se rendra prochainement à Pantucket, R.I., assister à une réunion du comité de vie franco-américaine. La question sera abordée.

Conférence sur l'éducation

Le Conseil enverra trois délégués au congrès que tiendra à Montréal, à la fin de mars, le Conseil canadien sur l'éducation. Ces délégués seront MM. Ernest Desormeaux, Florian Carrière et Adrien Pouliot. Les membres ont aussi accordé leur appui à la huitième campagne de souscription de la Fraternité française. Celle-ci aura lieu du 15 avril au 15 mai.

Ils ont continué à préparer le programme des noces d'argent du Conseil de la vie française. Les fêtes auront lieu à Québec en septembre. Elles comporteront une journée d'étude sur les problèmes économiques des Canadiens français, une manifestation artistique, la remise de la médaille de la Fidélité française à cinq personnalités du Canada et des Etats-Unis, l'attribution du Prix Champlain, une rencontre entre les sociétés patriotiques. La manifestation artistique a été confiée au vice-président du Conseil, Me Paul Gouin, et un économiste bien connu sera chargé de préparer la journée d'étude.

Le Prix Champlain

Le jury du Prix Champlain et les directeurs du Conseil de la vie française ont attribué unanimement le Prix Champlain 1962 au R. P. Anselme Chiasson, O.F.M., cap., de Moncton, N.-B., pour son étude intitulée "Chéticamp, histoire et traditions". Cette récompense littéraire est de $500.00. Elle est attribuée à un auteur canadien-français hors du Québec ou franco-américain. Elle peut aussi être décernée à un auteur québécois, mais il faut alors que l'ouvrage primé porte sur les groupes canadiens-français hors du Québec. Elle sera remise au Père Chiasson lors des noces d'argent du Conseil de la vie française, à Québec, en septembre prochain.

Prédécesseurs

Le premier titulaire du Prix Champlain a été M. le chanoine Lionel Groulx. Le Prix a ensuite été décerné au R. P. Lorenzo Cadieux, de l'Université de Sudbury, au poète et prosateur Rosaire Dion-Lévesque, de Nashua, à la Rév. Mère Marie-Grégoire, professeur à l'Université Notre-Dame d'Acadie, à Moncton. Le titulaire, l'an dernier, était l'historien bien connu d'Ottawa: M. Gustave Lanctôt. Le concours est maintenant ouvert pour 1963.

L'ouvrage primé est une monographie paroissiale. Cependant, l'étude que le Père Chiasson a consacré à sa paroisse natale déborde largement le cadre géographique de Chéticamp. En fait, il étudie les moeurs, les traditions et même l'histoire du groupe acadien de la Nouvelle-Ecosse. Son volume constitue une importante contribution à l'histoire générale des Acadiens.

Pierre Daviault: le bilinguisme signifie chez nous l'anglicisme

OTTAWA — "Si la langue est de fait un fait de civilisation et un moyen de communication, l'un et l'autre se résument à un fait de traduction au Canada", selon M. Pierre Daviault, surintendant du Bureau des traductions au secrétariat d'Etat. M. P. Daviault participait à un colloque "sur le parler français au Canada", en compagnie de M. Jean Spekkens, professeur agrégé de langue et littérature françaises à la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa et de M. James Tassie, qui occupe la même fonction à l'Université Carleton.

Invité à discuter de "la crise du beau parler", M. Daviault a dit que "la tragédie du français au Canada tient en partie à l'existence, sur un même territoire, de deux nationalités de puissances inégales. Historiquement, dans l'abstrait, la langue de la majorité fait disparaitre celle de la minorité. C'est cependant ce que nous voulons éviter".

M. Daviault a aussi exprimé son opinion sur le bilinguisme, disant: "Quant au bilinguisme même, il signifie chez nous anglicisme". Il s'en est pris au "bilinguisme de paresse, d'ignorance et de snobisme".

Parlant de l'avenir de la langue, il a rappelé que le "français, par certains côtés, au Canada, gagne du terrain" et que personnellement" il n'envisageait pas que le français puisse cesser de s'écrire et de se parler au Canada". Il a cependant tenu à ajouter que "toute sentimentalité optimiste en ce sens pourrait se révéler un danger".

Pour sa part, M. Spekkens s'est défendu en tant que linguiste de vouloir jouer au prophète, "car la langue évolue selon les circonstances du moment. De plus, ce n'est pas l'importance d'une langue qui décide de sa survivance. L'importance existe véritablement du moment qu'un groupe de gens se sert de façon intense de cette langue.

Notant que "les langues vont leur train, qu'elles évoluent et se développent", M. Spekkens préconise un dirigisme bien conduit pour prévenir une débandade.

Quant à M. Tassie, il est d'avis que "le problème de la langue au Canada français n'est pas unique et qu'il est mondial plutôt que local. "Il est universel et quotidien". Il a établi un parallèle entre les critiques des professeurs des provinces de France et celles des professeurs canadiens au sujet des "étudiants qui nous arrivent sans savoir parler, penser ou écrire". Il a dit qu'outre le fait de l'isolement qui a marqué le français en terre canadienne, celui-ci est aussi en butte au jeu de l'anglicisation.

Ce colloque avait été organisé par la section locale bilingue de l'Association des humanités et il était présidé par M. René Chantal, professeur de littérature française à la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa.

Contre le séparatisme

CAP-DE-LA-MADELEINE — Le député fédéral de Dollard, M. Guy Rouleau, a suggéré, devant la Chambre de commerce des Jeunes du Cap-de-la-Madeleine, que la province de Québec soit représentée dans les capitales des différentes provinces qui forment la Confédération. Il avait été invité à parler du séparatisme.

M. Rouleau, qui s'est prononcé contre le séparatisme comme solution aux problèmes des Canadiens français, est d'avis que la présence de délégués québécois dans les autres provinces permettrait de faire mieux connaître le Québec. "Ceci permettrait également au Québec, dit-il, d'aider d'une façon concrète et positive nos concitoyens d'expression française qui habitent ces provinces".

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Grand rassemblement

Il y avait belle lurette que le Conseil Provencher avait tenu une aussi belle assemblée que celle du 22 février dernier. Une salle comble faisait face au visage épanoui et souriant de notre Grand Chevalier, le frère J.-R. Doiron.

Invité à nous dire un mot, le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé du Sacré-Coeur, tout en nous souhaitant la bienvenue en sa belle salle Guertin, avoua n'avoir jamais vu un auditoire composé exclusivement d'hommes remplir tout à fait cette salle. En effet, le registre démontrait quelque 65 membres réguliers accompagnés de 40 visiteurs. Nous osons espérer que tous ces derniers deviendront sous peu nos compagnons d'armes en la Chevalerie.

Député d'Etat

Le frère Léo Soenen, député d'Etat, nous honorait de sa présence en l'occasion. Le but de cette assemblée était de renseigner nos visiteurs sur l'oeuvre et les buts que poursuit notre société.

Le choix n'aurait pu tomber sur meilleur avocat de la cause. Le frère Soenen nous brossa un tableau bien clair des activités que mènent à bonne fin nos membres qui se chiffrent au-delà d'un million. Il fit ressortir le fait que, groupés ensemble par les principes d'unité, fraternité et charité, les Chevaliers sont une force puissante dans les cercles gouvernementaux des Etats-Unis et du Canada. A maintes reprises, Sa Sainteté a daigné approuver et bénir l'oeuvre de la Chevalerie.

Remerciements

Notre dévoué aumônier, le R. P. R. Bédard, O.M.I., remercia notre conférencier. Comme toujours, avec son savoir-faire habituel, il s'en tira à merveille. Il attira notre attention sur le fait que 13,000 Canadiens de langue française résident à Winnipeg. Le champ est vaste, à nous de le cultiver à bon profit.

Films

Deux films documentaires suivirent: le premier, intitulé "L'étang", sut capter notre attention et notre intérêt. C'était un vrai bijou artistique. Un étang, c'est bien prosaïque à première vue, mais ce fut toute une révélation que d'y apercevoir, en couleur naturelle, ces millions d'êtres se disputant ce petit territoire. Et pour continuer leur existence il leur faut tous se nourrir. C'est bien simple, ils s'entremangent! "La raison du plus fort est toujours la meilleure", comme nous disait le Père Lafontaine.

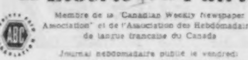
Tous ces petits drames de l'étang reflètent bien ce qui se passe continuellement sur tout le globe terrestre depuis Adam et Eve. Et il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps.

Nous y voyons une solide raison pour que les individus se groupent afin de devenir forts. Une raison aussi pour que la Chevalerie puisse faire face aux dangers des fausses maximes bien en vogue en ce siècle.

Réveillon

Un bon réveillon suivit pendant lequel tous purent faire plus ample connaissance. Cette agréable soirée portera de bons fruits. Notre Grand Chevalier a droit à nos remerciements et chaleureuses félicitations.

BISTOURI.



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3416

ABONNEMENTS — 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00

(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adresser vos abonnements à:

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministre des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Au poste CBWFT

SAMEDI 3 MARS

2.00—Fon Fon
3.00—Concou
3.30—Domino
4.30—Le golf et ses étoiles
5.30—Les uns les autres
6.00—Orientation
6.30—Tribune libre
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Les apprentis
8.00—Le Monde du sport
8.30—Illusions
8.45—Long Métrage: "La route inconnue"
10.15—Le Club des autographes
10.45—Long Métrage: "L'eau vive"

DIMANCHE 4 MARS

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Opinions
3.00—Pierres vivantes
3.30—Long Métrage: "Une belle garce"
5.00—La Parole vivante
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Music-Hall
9.30—Histoires extraordinaires
10.30—Actualités politiques
11.00—Vous, familles
11.30—Présence de l'art

LUNDI 5 MARS

4.00—Revue de la maison
4.30—Au pays du long sommeil
5.00—CF-RCK
5.30—La boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Les Affaires de l'Etat
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Le choix de
10.00—Film
10.30—Long Métrage: "Les Condamnés"

MARDI 6 MARS

4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—La marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Caméra '62
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Un, deux, trois . . . rideau
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Premier Plan
10.30—L'Homme devant la science
11.00—Temps présent
11.30—Les Couche-tard

MERCREDI 7 MARS

4.00—Votre cuisine madame
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Sur deux notes
8.00—La Côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Destination danger
9.30—Droit de cité
10.00—Récital
10.30—Long Métrage: "La Duchesse de Langeais"

JEUDI 8 MARS

4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Champion
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Le Téléthéâtre
10.30—Long Métrage: "Le Corsaire noir"

VENDREDI 9 MARS

4.00—L'Eternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'Ecran des jeunes
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—L'Epée de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—L'Art et son secret
8.00—Le Mors aux dents
8.30—Filles et garçons
9.00—Cinema International: "Esclave de l'amour"
10.30—Inspecteur Blaise
11.00—Cinéma: "Le testament du Dr Cordelier"

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Dans le langage communiste

Un disciple de McCarthy: Toute personne qui suggère une enquête dans l'espionnage communiste, ou qui favorise une action effective contre la subversion communiste.

La comptabilité et l'impôt sur le revenu

De ce temps-ci nous sommes tous occupés à établir notre bilan pour l'année dernière afin de savoir si nous devons en donner davantage au fisc ou si nos redevances à l'Etat ont été acquittées. Tous, nous savons que ces formalités sont de première importance si nous voulons être dans les bonnes grâces du gouvernement.

Du 15 au 18 mars prochains, les hommes de la paroisse du Sacré-Coeur sont invités à se réunir à la Maison des retraites de St-Norbert afin d'établir leur bilan spirituel. Il faut absolument que nous sachions si nous sommes en règle avec le fisc du bon Dieu, et pour le savoir, il faut s'arrêter quelque temps pour étudier notre actif et notre passif. Notre balance accusera-t-elle un crédit ou un débit? Le coût de cette retraite est laissé aux moyens de chacun.

MM. Norbert Pelland (SPruce 4-2393), Léon Alarie (SPruce 5-5544) et Philippe Bourbonnais (SPruce 4-7194) sont à votre disposition pour vous donner tous les renseignements que vous désirez.

Les Jeannettes

Un bon groupe de dames s'est réuni à l'église, lundi dernier, pour discuter des affaires des Jeannettes et des Guides. Il a été décidé à cette réunion que le prochain groupe d'aspirantes sera reçu dans les Jeannettes le 24 mars prochain alors qu'elles formuleront leurs promesses.

Pour ce qui est des Guides, l'organisation d'une troupe est remise au mois de septembre prochain alors que Mmes Rose Boulet et Michel Allard auront terminé le cours de cheftaine qu'elles suivent actuellement.

La Caisse Populaire

L'assemblée régulière des directeurs et des comités de crédit et de surveillance se tiendra dans le local habituel le lundi 5 mars.

Tous les paroissiens qui désireraient des renseignements sur leur caisse peuvent les obtenir du gérant, M. R.-A.-L. Mercier, qui est à son bureau tous les dimanches, entre les messes. Venez vous renseigner sur les nombreux services que vous offre la Caisse Populaire du Sacré-Coeur.

Décès

A l'hôpital général de Winnipeg est décédée le 24 février, Mme Marie-A. Collette. La défunte était âgée de 77 ans et demeurait à 568, avenue Bannatyne. Les funérailles ont eu lieu à l'église du Sacré-Coeur le 27 février. Le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé, a chanté le service.

Les quilles au Club

Les records à date à partir de la fin de la troisième série:

Gagnants de la première série: Creux, 92; de la deuxième série: Brown-Eyes, 102; de la troisième série: Amoureux, 104.

Haute 1 partie d'équipe sans handicap: Courchaine, 995; haute 3 parties d'équipe sans handicap: Revenants, 2751.

Haute 1 partie d'équipe avec handicap: Courchaine, 1253; haute 3 parties d'équipe avec handicap: Courchaine, 3375.

Haute 1 partie individuelle pour hommes: Joseph Courchaine, 374; haute 3 parties individuelle: Joseph Courchaine, 899.

Haute 1 partie individuelle pour femmes: Edith Château, 298; haute 3 parties individuelles: Thérèse Lepage, 667.

Cinq haute moyenne pour hommes: Louis Gareau, 208; Hervé Gamache, 192; Jacques LaFlèche, 188; Léo Gareau, 185; Philippe Bourbonnais, 182.

Cinq haute moyenne pour femmes: Thérèse Lepage, 171; Louise Cyr, 160; Annette Richard, 159; Flora Gareau, 154; Irène Gamache, 153; Denise Gareau, 153.

Ephémérides

Le 12 février 1922 (il y a 40 ans), couronnement du Pape Pie XI, élu pour succéder à Benoit XV. Le nouveau pape était le cardinal Achille Ratti, et il avait été créé cardinal en 1921.

Au mois de février 1932 (il y a 30 ans), les parties de cartes au profit de l'église et de l'école se continuent toujours. Tour à tour, les différentes sociétés assument la responsabilité d'une soirée de whist ou de bridge. Celle du 3 février a été sous les auspices des Dames de Ste-Anne. Les gagnants étaient Mmes O. Roy et Gorman, MM. J. Gagnon et N. Carrière.

Deux évêques Oblats ont visité le presbytère au cours du mois. Il s'agit de LL. EE. NN. SS. Jos. Guy et J.-M. Villeneuve. Les deux prélats revenaient du sacre de Son Exc. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., qui avait eu lieu dans la basilique de Montréal.

Au mois de février 1952 (il y a 10 ans), les élections de la Société St-Jean-Baptiste avaient donné les résultats suivants: président, M. Camille Ste-Marie; vice-président, M. J.-R. Doiron; trésorier, M. A.-H. Côté; secrétaire, M. A. Potvin; directeurs, MM. L. Lemire, J. Gagnon et A. Dugas. Un hommage de reconnaissance a été offert aux membres suivants qui se retiraient de la direction de la société: MM. V. Guilbert, J.-A. Rhéaume, H. Prud'homme et G. Léveillé.

Aux dix quilles, le classement des équipes était comme suit: Equipe Roblin, Canadian Publishers, Western Paints, Guertin Frères. Les meilleurs compteurs étaient MM. Georges Guertin, Fernand Beaubien et Gérard Léveillé.

O. ZECOUTES.

Son "voyage" en Europe ne coûtera que $2

OTTAWA — Devant le refus du Bureau des commissaires d'Ottawa de lui permettre un voyage en Europe, l'été prochain, aux frais de la ville, le directeur municipal de la récréation et des parcs, M. Alphonse Dulude, a décidé de le faire tout de même, mais seulement "en imagination".

Pour ce faire, M. Dulude a cru bon se procurer le livre intitulé "Recreation in Europe", lequel la ville accepte de payer. Le coût du voyage aurait été de $600. Le livre coûte $2.

Chronique de CBWFT

Modifications

Voici en résumé les récentes modifications à l'horaire des émissions de CBWFT: lundi à 10 h., "Votre courrier"; mardi à 9 h., "Un, deux, trois . . . rideau"; mardi à 9 h. 30, "Insolences d'une caméra"; mercredi 7 h. 30, "Sur deux notes"; vendredi à 8 h. 30, "Filles et garçons".

Nos téléspectateurs sont désormais fixés sur le sort de ces quelques émissions populaires qui, pour un moment, semblait bien incertain.

Droit de cité

La Liberté et le Patriote annonçait, la semaine dernière, que Son Honneur le Maire Joseph Guay de St-Boniface participerait à une émission prochaine de "Droit de Cité" au réseau français de télévision. Il s'agit de l'émission du mercredi 7 mars, intitulée "Les groupes de citoyens et la municipalité" et dont voici plus de détails.

Chaque ville a ses Chambres de Commerces, clubs sociaux, associations patriotiques, etc. Ces organismes peuvent-ils travailler à créer l'intérêt pour la chose municipale, appuyer les bonnes initiatives comme faire rater les moins bonnes? En certains endroits, il y a des ligues d'action civique, ligues de propriétaires ou de citoyens; sont-elles toujours désintéressées, toujours objectives et positives dans leurs démarches? Est-ce qu'elles se soucient toujours du bon renom de leur ville?

Outre le Maire Guay, l'animateur, Roger Chartier, accueillera ce soir-là M. Charlemagne Joyal, de Drummondville, représentant de la Ligue des propriétaires; M. Jean-Paul Létourneau, directeur général de la Chambre de Commerce de la province de Québec; M. C.-E. Couture, président de la Ligue des citoyens de St-Lambert. L'émission "Droit de Cité" est réalisée par Noël Fortin.

Récital Bouchard-Morisset

". . . le jeune couple canadien, Renée Morisset et Victor Bouchard, s'est acquis une perfection technique du jeu d'ensemble absolument extraordinaire . . ."

". . . le dialogue de ces deux artistes est toujours mené d'une manière éloquente, avec un sens profond de l'ornementation et du rythme."

"Il est très rare de rencontrer tant d'élégante simplicité jointe à tant de talent."

Voilà quelques extraits des critiques parues dans les journaux européens lors de tournées de concerts effectuées par les célèbres pianistes-duettistes canadiens, Renée Morisset et Victor Bouchard, en 1957 et 1959. Les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada auront l'occasion d'entendre les brillants artistes de réputation internationale à l'émission "Récital", le mercredi 7 mars à 10 h. p.m.

Ils ont inscrit à leur programme: "En blanc et noir" de Claude Debussy, et des extraits des "Visions de l'Amen" d'Olivier Messiaen.

Conférences sur les peintures et leurs oeuvres

Chaque vendredi soir à 7 h. 30, l'émission "L'art et son secret" permet aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada d'assister à une conférence sur l'oeuvre d'un grand peintre.

Le conférencier

René Huyghe, membre de l'Académie française, a enregistré cette série de 26 conférences au cours desquelles, partant d'une toile célèbre qui témoigne d'une pensée et d'un style, il en dégage toutes les données historiques, psychologiques et plastiques. Personnalité de tout premier plan en France comme à l'étranger, René Huyghe est titulaire de la chaire de psychologie des arts plastiques au collège de France. Il est aussi l'auteur d'ouvrages célèbres tels que "Dialogue avec le visible", "Les contemporains", "L'art et l'homme", "L'art et l'âme" ainsi que de nombreux livres sur les peintures, dont Cézanne, Vermeer, Watteau, Gauguin.

Un chef-d'oeuvre de Delacroix

Le vendredi 9 mars, René Huyghe parlera en particulier de "La lutte de Jacob et de l'Ange" de Delacroix. Cette fresque fut peinte par le grand maître dans les dernières années de sa vie, où il se consacra presque entièrement à la décoration de la chapelle des Saints-Anges de l'église Saint-Sulpice. Dans sa correspondance, Delacroix qui habitait alors Champrosay raconte son régime de vie: "Tous les matins, on m'éveille à cinq heures pour prendre le premier convoi; je suis à mon travail vers huit heures et demie . . . Je peux revenir à Champrosay à trois heures. Je dîne de bonne heure et je me couche de même. Voilà l'étrange vie qui me permet de concevoir l'espoir de me tirer de mon entreprise."

Longs métrages

Le samedi 3 mars, à 8 h. 45, "Viva Zapata". Drame d'origine américaine.

Le même jour 3 mars, à 10 h. 45, "L'eau vive". Drame paysan de François Villiers avec Pascale Audret, Blavette, Arius et Milly Mathis. Orpheline à 19 ans, la fille d'un ancien propriétaire terrien de la vallée de Durance se voit brusquement entourée par la sollicitude intéressée de sa nombreuse famille fascinée par les trente millions dont elle est l'héritière.

Le dimanche 4 mars, à 3 h. 30, "Une belle garce". Comédie dramatique de Jacques Daroy avec Ginette Leclerc et Lucien Coëdel. La présence d'une "nouvelle" parmi les gens du cirque sème la mésentente.

Le lundi 5 mars, à 10 h. 30, "Les condamnés". Drame psychologique de Georges Lacombe, avec Pierre Fresnay, Yvonne Printemps et Roger Pigaut. Au courant des intentions de sa femme, qui veut le quitter, un médecin fait nommer directeur de la clinique qu'il a fondée celui qui doit être son rival.

Le mercredi 7 mars, à 10 h. 30, "La Duchesse de Langeais". Drame passionnel réalisé par J. Baroncelli avec Edwige Feuillère, Simone Renant et Pierre-Richard Wilm. Tiré d'une nouvelle de Balzac, ce film raconte l'histoire de la duchesse de Langeais, déçue par un mariage malheureux, et qui devient coquette effrénée et cruelle.

Le jeudi 8 mars, à 10 h. 30, "Le corsaire noir". Film d'aventures d'origine mexicaine, avec Pedro Armendariz et Maria-Luisa Zea. Pour venger ses deux frères, le corsaire noir capture la fille du gouverneur de l'île de Maracaibo (reprise).

Le vendredi 9 mars, à 9 h., "Esclave de l'amour". Drame passionnel de Wolfgang Becker avec Barbara Rutting, Carlos Thompson et Wolfgang Preise. Une jeune veuve est sous la domination d'un individu sans scrupule qui la fait chanter.

Le même soir, à 11 h., "Le testament du Dr Cordelier". Film de Jean Renoir avec Jean-Louis Barrault, Sylvaine Margolli, Jean Topart. Un docteur découvre un élixir pouvant changer la personnalité. Il en fait l'essai et meurt avant d'avoir pu redevenir lui-même.

Cadeau de fête à CBWFT

La population franco-manitobaine, qui se préparait à fêter CBWFT à l'occasion du deuxième anniversaire du lancement de ce poste de télévision française, aura maintenant à modifier le ton des célébrations. Il semblait opportun de faire parvenir un grand nombre de lettres à la direction de Radio-Canada, section des Prairies, pour exprimer de la reconnaissance pour les programmes dont on a joui, pour demander que le poste soit doté d'un rayonnement plus extensif et, enfin, pour suggérer la production de programmes locaux.

Or, le communiqué qui a été publié la semaine dernière fait savoir que Radio-Canada cherchera l'autorisation nécessaire pour augmenter la puissance du poste et présentera une demande à cet effet à l'occasion des sessions du Bureau des Gouverneurs, à Winnipeg, du 3 au 7 avril prochains.

La modification se produirait d'une façon un peu compliquée. Car il s'agit d'abord de donner le Canal 3 au poste français au lieu du Canal 6 et de donner le Canal 6 au poste anglais. Ensuite, les tours d'émission seront érigées au sud-ouest de Winnipeg, avec une altitude de 1,000 pieds. La puissance du poste français sera donc ensuite augmentée, au point d'atteindre probablement un auditoire à 100 milles de distance. Celle du poste anglais sera amplifiée davantage pour atteindre à peu près tout le Manitoba jusqu'au nord de la région des lacs. Aucun technicien n'oserait définir avec précision le rayonnement exact que l'on pourrait couvrir moyennant ces changements, mais il y a raison de croire que le signal français se rendra au-delà de la frontière au sud et au-delà de St-Laurent dans le nord. Il desservira ainsi environ les trois-quarts, sinon plus de la population de langue française, ce qui représente une amélioration importante de la situation actuelle.

Procédure insolite

La procédure qui sera suivie pour effectuer ces plans suscite naturellement un peu de curiosité. Il est évident que Radio-Canada trouve le Canal 6 plus apte à répondre à ses nouvelles exigences au service de la population de langue anglaise et que, par conséquent, ce Canal desservirait aussi plus parfaitement toute la population de langue française. Cependant, pour le moment, il faut tenir compte dans l'extension des services non seulement du nombre de personnes qui, à l'heure actuelle, ne tirent aucun profit de la diffusion par l'Etat, mais aussi du pourcentage des fonds que les autorités supérieures croient pouvoir assigner au Manitoba, sur le budget annuel.

Il peut aussi être question d'un Canal qui s'adapte plus facilement aux impératifs de la concurrence avec d'autres postes anglais et qui ouvre la porte à un réseau de retransmission vers le Grand-Nord. Il est fort probable que les pressions dans ce sens expliquent en grande partie la décision qui vient d'être annoncée et que, par ricochet, la population française en recevra des bénéfices qu'elle n'aurait pas osée obtenir si rapidement et si abondamment par elle-même.

Qu'importe alors les circonstances et les raisonnements. Le poste CBWFT, à peine deux ans après sa naissance, connaitra une augmentation presque complètement suffisante pour satisfaire toute la population de langue française. Ce sera un pas de géant en avant sur un chemin où l'avenir peut renfermer des surprises, au point de vue technique. Les pionniers de la radio, au moins, doivent ne pas en croire leurs yeux.

Programmes populaires

En marge de cette nouvelle et pour faire venir l'eau à la bouche de ceux qui attendent depuis deux ans, mentionnons les résultats d'une récente enquête à Montréal. La compagnie Nielsen vient d'annoncer qu'une analyse des cotes d'écoute à Montréal pour le mois de novembre dernier démontre que les neuf émissions les plus populaires à la télévision passent au poste CBFT, Canal 2, le poste de Radio-Canada qui nourrit tout le réseau français. Voici les noms **de ces programmes, par ordre de popularité: la Poule aux oeufs d'or,** les Belles Histoires des pays d'en haut, Leclerc enquête, Joie de vivre, le Hockey du samedi soir, Filles d'Eve, la Côte de Sable, Défi et Rendez-vous avec Michelle, suivis de près par Filles et garçons, Insolences d'une caméra et Cinéma international.

Il faut écrire . . .

Les projets de Radio-Canada pour le Manitoba semblent justifier un changement dans les plans de ceux qui voulaient écrire à l'occasion du deuxième anniversaire de CBWFT. Afin d'appuyer les porte-parole devant le Bureau des Gouverneurs, il serait plus utile d'écrire pendant le mois de mars. Il s'agirait toujours d'exprimer la reconnaissance que ce poste a bien méritée pour des heures de divertissement et d'instruction dont il était la source. Ensuite, un appui enthousiaste pour le projet d'amélioration du poste à l'avantage de ceux qui ne le captent pas bien, et surtout de ceux qui ne peuvent pas le capter du tout à l'heure actuelle. Enfin, il serait encore opportun de mentionner le manque de programmes locaux. Qu'on nous montre nos annonceurs au moins de temps en temps, et que la participation manitobaine à des programmes destinés au réseau soit plus fréquente. L'on peut écrire en français avec d'autant plus de facilité que M. James Findlay, directeur, région des Prairies, Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg, parle et lit notre langue avec facilité et plaisir.

Le jour viendra peut-être où les artistes dans les studios de la télévision entendront les applaudissements de la foule qui apprécie un programme, confortablement assise chez soi. En attendant, il faut prendre la peine de temps en temps de signifier ce contentement par écrit. L'heure de la plume a sonné!

Sur la tombe du Père Joyal

Le R. P. Arthur Joyal, O.M.I., vient de mourir dans sa quatre-vingtième année.

Une vie aussi bien remplie ne peut laisser après elle que des regrets.

La mort de cet excellent religieux est avant tout une perte pour la Congrégation des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée. Le défunt y consacra la très grande majorité de sa vie à différents titres, tels que professeur, rédacteur, curé, supérieur et conseiller. Ses supérieurs, en le désignant à la direction de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, ont posé un splendide geste qui lui a permis d'exercer un double apostolat catholique et patriotique chez les Franco-Ontariens, au moyen des écoles séparées. Le rôle bienfaisant qu'il y a exercé est un démenti irréfutable aux prétentions des adeptes de la présente nouvelle vague anticléricale.

Le décès du Père Joyal est donc particulièrement un deuil pour les Franco-Ontariens parce qu'il fut pendant une dizaine d'années le défenseur de leurs écoles. En fait, il fut la transition entre feu les RR. PP. Charles Charlebois et Gustave Sauvé, O.M.I. Continuer l'oeuvre du Père Charlebois, qui, pendant un quart de siècle, a mené vaillamment la lutte pour la cause scolaire franco-ontarienne était une bien lourde succession. Le Père Joyal s'acquitta merveilleusement bien de la tâche en s'adaptant parfaitement aux besoins de son époque. Si, au départ, le combat consistait à faire connaître des droits, il s'agissait ensuite de les maintenir et de faire progresser les gains graduellement.

Originaire de l'Ouest canadien où les nôtres furent et sont encore aux prises avec des problèmes scolaires, le Père Joyal n'eut pas de difficulté à s'adapter à la lutte pour les écoles séparées d'Ontario. Son travail inlassable, son généreux dévouement, son patriotisme intransigeant et surtout sa confiance sans borne en la Providence l'ont servi à souhait dans son oeuvre magnifique. Les manuscrits qu'il a rédigés pendant sa retraite prouvent indubitablement son attachement à la cause franco-ontarienne et il faut espérer que l'on pourra un jour faire bénéficier la population de ces pages d'histoire.

Le Père Joyal ne manquait pas non plus de confiance. Qui ne se rappelle la comparaison qu'il aimait souvent faire, au cours des nombreuses visites dans les écoles ontariennes, entre le pessimiste et l'optimiste rendus à mi-chemin. Le premier de dire: Que de milles à parcourir encore! Et, le second de riposter: C'est encourageant, j'ai déjà fait la moitié du chemin! Cette pensée devrait être de nature à encourager ceux qui sont portés actuellement à broyer du noir sur l'avenir des Franco-Ontariens et un stimulant pour tous les nôtres à faire les derniers pas dans la bonne voie.

La meilleure preuve de reconnaissance de la part des Franco-Ontariens consistera sans aucun doute en de ferventes prières pour le repos de l'âme d'un ardent apôtre de la cause catholique et française en Ontario.

Gérard BERNIER.

(Le Droit)

CORRECTION

Décès du R. P. A. Joyal

Le R. P. A. Joyal laisse dans le deuil cinq frères, dont Willie, de Winnipeg, qui n'a pas été mentionné dans la chronique de la semaine dernière.

Journal catholique

Il est certain que celui qui ne lit que des journaux non-catholiques finit par avoir une mentalité non-catholique. Et ce qui est plus grave, c'est qu'il ne s'en aperçoit pas. Il lui faut croire ceux qui le lui disent pour reprendre ce qu'il a perdu: sa mentalité catholique.

Notre journal catholique, c'est **La Liberté et le Patriote.** Presque tous les foyers le reçoivent. Mais ceux qui ne le reçoivent pas devraient prendre la résolution de téléphoner demain matin pour s'abonner. Un retard voudra dire qu'on ne le fera pas. C'est une de ces choses qu'on remet sans cesse quand on ne les accomplit pas sur-le-champ.

D'autant plus que ce journal a gagné plusieurs fois le prix du meilleur hebdomadaire de tout le Canada. C'est extraordinaire comme on y apprend des nouvelles pas lues ailleurs: nouvelles locales et nationales, de même que des événements catholiques du monde entier.

Il resterait peut-être pour la grande majorité des paroissiens qui reçoivent notre journal catholique, de se demander ce matin s'ils le lisent. On peut croire que oui puisqu'un très grand nombre en parlent. Mais encore . . .

Et quand on a de grands enfants partis travailler ailleurs, quel meilleur cadeau que de les abonner à notre journal? D'autant plus que c'est quand on est loin de chez soi que l'on apprécie le plus les nouvelles de son pays. Il y a des gens de St-Boniface à Chicago, à Los Angeles, à St-Louis et ailleurs, qui lisent attentivement toutes les semaines **La Liberté et le Patriote.**

Sachons apprécier ce que nous avons chez nous et ce qui est préparé par les nôtres. Lisons notre journal: **La Liberté et le Patriote.**

Bulletin Paroissial de la cathédrale de St-Boniface

Les chèques bilingues: une étape, dit la SSJB

MONTREAL — A la suite de revendications répétées de la part de nombreuses associations canadiennes-françaises, dont la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, et après plusieurs années de débats périodiques sur des projets de loi présentés à la Chambre des Communes par des députés du Québec, le gouvernement fédéral vient d'annoncer la décision du Conseil du Trésor d'imprimer dans les deux langues officielles du pays tous les chèques et effets négociables de l'Etat.

Le Conseil général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal est d'opinion que cette décision marque une étape dans la reconnaissance pratique du caractère biethnique du Canada. Toutefois, il espère, quel que soit le parti politique au pouvoir, que le gouvernement fédéral ne retardera pas aussi longtemps l'adoption d'un drapeau distinctif et d'un hymne national, afin d'affirmer la souveraineté du pays.

D'autre part, le Conseil général de la SSJB de Montréal tient à rappeler que les Canadiens français désirent, non seulement des manifestations isolées de respect des deux langues officielles, mais la reconnaissance totale de leurs droits constitutionnels et la conscience de participer réellement à la gouverne et à l'administration de leur pays.

Le sens des valeurs morales

(Communiqué)

Le matérialisme s'est tellement ancré dans nos moeurs que, trop souvent, nous sommes portés à mesurer l'ampleur de nos succès et de nos réalisations à la faveur de notre portefeuille, de notre situation monétaire ou de nos biens matériels.

Les changements survenus dans la structure de la société nous amènent à évaluer ainsi notre valeur personnelle ou notre statut au sein de la communauté et ils nous portent à oublier que nous disposons d'un actif moral beaucoup mieux coté que nos possessions matérielles. Au fait, cet actif ne saurait être mesuré selon des normes purement matérielles, susceptibles d'élever notre situation vis-à-vis nos semblables. Une personne qui occupe un rang élevé dans la société n'est pas nécessairement un chef de file, pas plus qu'on ne peut s'attendre à ce qu'elle habite un château.

Une position d'importance peut être occupée par une personne nantie d'un actif discret et modeste, qui se traduit par l'esprit de charité, la compréhension de la nature humaine, la bonté et la gentillesse, la tolérance et la considération.

Ces qualités personnelles acquièrent à la longue une plus-value indéniable, dont nous dirigeons personnellement les destinées. Elles ne sauraient être affectées dans leur existence par les fluctuations boursières. Par contre, une dépression économique exerce sûrement une influence marquée sur notre mode d'existence, et sur l'ampleur et la valeur de nos possessions matérielles.

L'objectif que vise la Société de la Croix-Rouge canadienne en temps de paix est la poursuite et la réalisation de l'oeuvre entreprise pour l'amélioration de la santé publique; la prévention des maladies et l'allègement des souffrances dans le monde. Ce but est sûrement motivé par le genre d'attributs précités et qui ne sauraient se perpétuer si les Canadiens ne les pratiquent pas.

Une Croix-Rouge dynamique est synonyme de communauté dynamique. Cette année, songez aux multiples services que peut vous rendre la Croix-Rouge, tout aussi bien qu'aux autres en votre nom, et alors donnez généreusement.



Dans une déclaration conjointe, MM. T. C. Douglas, chef du Nouveau Parti Démocratique, et Roméo Mathieu, président du Conseil provisoire de ce parti dans la province de Québec, ont annoncé la formation d'une commission d'enquête sur la situation biculturelle au Canada. Les détails de cette initiative ont été expliqués le 20 février à Montréal, au cours d'une conférence de presse réunissant les principaux dirigeants du parti. Ci-dessus on remarque, de gauche à droite, MM. Roméo Mathieu, T. C. Douglas, Michael Oliver, président fédéral du nouveau parti, et Gérard Picard, président fédéral adjoint. (Cliché La Presse)

MacLean's et le Magazine MacLean

Au début du mois, le directeur de l'**Actualité** a adressé une lettre ouverte au T. H. John Diefenbaker, C.P., C.R., LL.D., premier ministre du Canada, au sujet d'un projet de loi dont le but est de protéger les revues canadiennes contre la concurrence américaine.

Dans sa lettre, le Père Brouillé se plaint que le gouvernement se penche avec une compréhension efficace sur le sort des revues en question, mais qu'il ignore une situation du même genre à l'intérieur du pays. En effet, les raisons culturelles et économiques que le gouvernement avance pour justifier l'imposition de restrictions sur les périodiques américains au Canada s'appliquent également aux périodiques que les éditeurs canadiens de langue anglaise publient en français en concurrence avec les magazines de la province de Québec.

L'**Actualité** avait présenté un mémoire à ce sujet devant la Commission Royale O'Leary et le Père Brouillé peut citer dans les recommandations de la Commission une phrase qui lui donne raison, à savoir: "La Commission est d'avis que, si cette pratique continue d'être admise sans restriction, comme dans le passé, ce qui subsiste actuellement de la presse périodique de langue française pourrait fort bien disparaître dans un avenir rapproché. La Commission recommande: que l'utilisation du tarif combiné soit interdite par un amendement à la loi relative aux enquêtes sur les coalitions".

Cette recommandation vient du fait que les éditions françaises de revues anglaises, ou bien les magazines publiés en français au Québec par des éditeurs de magazines anglais de Toronto représentent une concurrence injuste. En effet, l'éditeur torontois offre l'espace à l'annonceur à un tarif combiné, dont la partie française vient s'ajouter à la partie anglaise comme un boni, à bon marché. Le magazine "français" obtient alors une position privilégiée dans la concurrence pour la publicité, en comparaison des revues qui s'adressent exclusivement à un marché français. C'est presque la même stratégie qui a permis à "Time" d'envahir le marché publicitaire au Canada moyennant des pages supplémentaires, ajoutées à l'édition de base, pour former l'édition "canadienne".

Au point de vue économique, l'argument est identique contre ces périodiques "américo-canadiens" et contre les magazines anglo-québécois. Mais il s'agit aussi du facteur culturel dans les deux cas. Le Père Brouillé s'inquiète du fait qu'un magazine publié à bon marché au Québec par des éditeurs de Toronto représente un moyen par lequel, inconsciemment peut-être, la culture française se trouverait miner tranquillement par une mentalité anglo-canadienne, parce que l'éditeur à Toronto aura le dernier mot.

En réalité, il y a un danger encore plus insidieux dont le **Magazine MacLean** est un exemple pratique. Ce danger, en un mot, consiste en ceci que les éditeurs-propriétaires de Toronto peuvent choisir et établir dans une situation économiquement indépendante des rédacteurs de langue française dont l'influence à la longue affaiblira les valeurs caractéristiques de la culture canadienne-française. Par exemple, au mois d'août 1961, le **Magazine MacLean** a publié un article d'Adèle Lauzon sur la Révolution Castriste. Mlle Lauzon a réussi à décrire toutes les merveilles du régime de Castro sans s'occuper des valeurs spirituelles et morales, pour ne pas dire libérales. Elle a nettement relégué à l'arrière-plan tout ce qui sentait le communisme-marxiste dans ce régime. Il va sans dire qu'elle n'avait aucune connaissance des réformes sociales du régime antérieur. Or, voici que **MacLean's**, de Toronto, publie dans son numéro courant un article sur le même sujet par William Eccles. M. Eccles jouit de la même liberté que Mlle Lauzon et davantage. Comme elle, il décrit les améliorations dans le logement, l'enseignement, la distribution de la propriété et l'esprit enthousiaste du peuple. Mais M. Eccles voit aussi l'immense effort qui est déployé pour exploiter le sentiment religieux du peuple par des simulacres du catholicisme, il se rend compte de la suppression de la liberté d'information, il vient en contact avec la police secrète qui cherche à provoquer des gestes compromettants, il constate l'ubiquité du militarisme et de l'endoctrination massive des idées marxistes, il voit que les dirigeants du régime ne se préoccupent du sort véritable de ce peuple qu'en autant que Cuba peut être un point de départ pour l'établissement du communisme en Amérique du Sud.

La comparaison de ces deux articles pose bien des questions. Les éditeurs à Toronto savent-ils ce qui se passe à Montréal? Se sont-ils fait rouler? Et le danger dont parle le Père Brouillé ne serait-il pas plutôt que ce système de publication à distance, moyennant un plan qui empêche la concurrence raisonnable, permet l'établissement dans la province de Québec, sur une haute échelle, d'une source de "corruption" qui ne pourrait pas y vivre si grassement dans une situation normale?

Billet du vendredi

DES PINS, DES TUILES ET DU SOLEIL

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Madame Grégoire - Coupal, Marie-Antoinette de ses prénoms, est une heureuse de ce monde. Elle voyage et elle écrit, ou l'inverse. Elle parait avec les loisirs qui lui permettent l'un et l'autre. Elle séjourne et se promène sans hâte, dans les plus beaux lieux du monde, puis elle livre au papier ses impressions, pour notre plaisir et un peu notre jalousie. Car qui ne l'envierait de voir, de ses yeux, ce que nous connaissons de longtemps par le livre et l'étude, l'image, le cinéma, l'évocation de l'histoire, le souvenir littéraire. Elle fut longtemps en Haïti et elle en rapporta des livres parfumés d'exotisme, éclairés de noirs sourires — au sens le plus absolu, non péjoratif.

Elle revient d'un long périple en Europe, où elle s'abandonna surtout à des pèlerinages méditerranéens. Ce qui ne veut pas dire qu'elle ignora Rome et Paris, qu'elle ne poussa point jusqu'à Bruges et Waterloo vers le nord, qu'elle ne voulut rien savoir de Lourdes. Elle ne se rendit ni en Espagne ni au Portugal, mais c'est pour la prochaine fois. Les splendeurs italiennes l'attirèrent surtout, après des jours enchantés en Provence, et avec elles, parmi elles, les trois perles de la mer tyrrhénienne: la Corse, la Sardaigne, la Sicile. Et cela donna un livre avec ce joli titre: **Des Pins, des tuiles et du soleil** (1).

* * *

L'auteur sait voir, et elle comprend les choses. Elle sait aussi ce qu'elle veut et elle va fureter où il importe. C'est cela qui fait le charme de ses pages, car il ne saurait être question pour elle de récrire les guides bleus ou d'autres, de redécouvrir les sites et les événements du passé. En Provence, il y a le souvenir de Mistral, mais elle y chercha surtout celui de Daudet, le Daudet des **Lettres** et des **Contes**. Son moulin existe encore, qu'il n'acheta jamais — malgré ce qu'il en dit — et des gens le vont visiter, qui viennent des quatre coins du monde.

Mme Grégoire-Coupal suivit la foule, mais elle sut gagner aussi la confiance de Janetoun, gardienne du musée et petite-fille de Monsieur Séguin, celui-là qui possédait la chèvre que le loup mangea. Celle-ci — la femme, non la chèvre — lui montra des lettres et des manuscrits originaux d'Alphonse Daudet, des notes infimes aussi, d'où sortirent des chefs-d'oeuvre. En face de ces reliques, elle a ses étonnements, car elle découvre un Daudet insoupçonné: "Carnets de Daudet, raturés, surraturés, dans lesquels des pages entières, couvertes d'une écriture haute, pointue, serrée, ont été condamnées d'une dédaigneuse croix de saint André". Et de conclure: "Qui pourrait penser, en lisant la prose cristalline de l'auteur, en se régalant d'une description qui semble croquée sur le vif, que cette phrase alerte fut soumise à tant de discipline et à tant de retouches? Et quelle leçon pour notre siècle de vitesse, cet assassin de l'art!".

* * *

Partout où elle passe, à Avignon et à Arles, à Nîmes, dans les villes d'Italie, les villages des îles ensoleillées, notre compatriote découvre l'essentiel. A Rome, c'est saint Pierre et les monuments classiques, le souvenir des Césars, mais c'est aussi les bergers, joueurs de fifre et de cornemuse, sur le célèbre escalier de l'Aracoeli — qui ne sont pas toujours là. En Corse, c'est la maison de Napoléon à Ajaccio et le balcon fantastique de Bonifacio; en Sardaigne, les femmes vêtues de noir que l'on prendrait pour des nonnes; en Sicile, les ruines de marbre qui recréent l'antiquité grecque. Si, en ces endroits, il est impossible de suivre la voyageuse à la trace, nous l'accompagnerons toutefois à Burges, où un prêtre allemand lui apporta un témoignage qu'elle ne voulut pas laisser perdre, et qu'on ne saurait plus qu'elle oublier.

Devant le monument aux morts, ils étaient quatre, dont l'abbé en complet noir, accompagné de sa soeur, et le guide polyglotte qui essayait de maintenir le contact entre des étrangers représentant trois pays. S'étant présenté, le prêtre confia: "Je suis l'unique et dernier curé catholique qui subsiste dans ma ville, presque totalement passée au communisme. . . Sans canons, sans lancement de bombes, la Russie marche à la conquête de la terre . . . Derrière la grande muraille d'eau de l'Atlantique, combien de temps encore, vous d'Amérique, serez-vous ou du moins vous croirez-vous en sécurité? Combien de temps?" Ce propos valait d'être recueilli. Il n'exprime pas une opinion, mais une inquiétude à l'échelle mondiale. Serait-il mieux entendu que d'autres?

L'ILLETTRE.

(1) Centre de Psychologie et Pédagogie, Montréal.

La sécession du Québec réalisable, dit G. Fauteux

TORONTO — Politiquement et économiquement, la province de Québec serait en mesure de devenir une nation souveraine advenant qu'elle se sépare du reste du Canada. C'est ce que M. Gaspard Fauteux, ancien président de la Chambre des communes et ex-lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a affirmé devant les membres du club Kiwanis de Toronto.

"Les séparatistes en ont marre d'être traités comme des Demi-Canadiens, c'est-à-dire des Canadiens complets lorsqu'il s'agit d'impôt ou de guerre, mais comme simples Canadiens français, c'est-à-dire des citoyens de seconde classe lorsqu'il s'agit de tout le reste."

Le Québec peut presque se suffire à lui-même en ce qui a trait à la production agricole et industrielle, a poursuivi M. Fauteux qui a ensuite souligné que la province française contribue $2,000,000,000 au Trésor fédéral.

Le Canada serait le grand perdant advenant que le Québec devienne indépendant, a-t-il noté.

L'ancien lieutenant-gouverneur a dit espérer que le Québec ne se retirera jamais de la Confédération. Après avoir énuméré les principales causes du mécontentement, il a prescrit quelques remèdes destinés à éliminer les malaises.

Nombreux griefs

Les Canadiens français ont raison de se sentir lésés dans leurs droits et leurs aspirations. Selon M. Fauteux, les séparatistes se plaignent que:

1. La Confédération a fait des Canadiens français une minorité permanente.

2. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique permet à la majorité des Canadiens d'expression anglaise de fouler aux pieds les intérêts du Canada français.

3. Même si les Canadiens d'expression française jouissent d'une égalité législative, le Québec ne pourrait être le maître de ses propres richesses et de ses propres affaires parce que le contrôle des capitaux est dévolu à Ottawa.

4. Quels que soient les mérites de la représentation suivant la population, le Québec est, d'une façon permanente, en minorité au parlement.

5. Le Canada n'est pas véritablement bilingue bien que le français soit une des langues officielles au sein du gouvernement fédéral et des cours.

Les remèdes

Pour éliminer les causes de ces griefs, M. Fauteux propose que le Canada anglais traite les Canadiens d'expression française comme des partenaires égaux et amicaux au sein de la Confédération.

Les Canadiens français devraient pouvoir accéder plus facilement à des postes de commande dans le fonctionnarisme fédéral et ils devraient également jouir d'une plus grande faveur dans le monde des affaires.

Le Canada devrait devenir véritablement bilingue.

En dernier lieu, il suggère que l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique soit revisé pour correspondre aux conditions politiques modernes du Canada plutôt qu'aux conditions du siècle précédent.

ROME — Plus de vingt-deux mille visites d'études ont été effectuées en 1961 à la Bibliothèque vaticane. Au cours de cette même année, 1,526,693 photographies de 5,869 documents de la Bibliothèque ont été prises.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Le chef du Nouveau Parti Démocratique a réclamé publiquement, le 20 février, la création d'une commission fédérale-provinciale d'enquête sur le bilinguisme et le fédéralisme. Je ne sais pas ce que nos patriotes de la Saskatchewan pensent de cela! Si j'ai bonne mémoire, c'est M. Douglas lui-même qui a provoqué, par un défi imprudent, l'enquête d'une semaine menée par des journalistes de Montréal, l'automne dernier, sur les écoles françaises en Saskatchewan. De toute façon, cette enquête a démontré que le gouvernement que M. Douglas a dirigé durant si longtemps avait été pour le moins insouciant envers les problèmes de la minorité française. Voilà que le chef du NDP se fait le champion des droits des minorités et du bilinguisme, et patati patata. Il est évident que ce n'est pas la Saskatchewan qu'il avait en tête mais le Québec, lorsqu'il a fait la semaine dernière ses déclarations sur "le respect du principe des deux nations principales". Il a découvert la deuxième nation depuis peu.

Mon intention n'est pas de dénigrer. Le NDP est le seul parti canadien qui reconnaisse l'existence des deux nations. C'est à son honneur. Mais, sur ce point, les archives du CCF ne sont pas convaincantes.

ARISTOBULE.

Les rapports du recensement de 1961 seront publiés bientôt

OTTAWA — Les rapports du recensement de 1961 sur lesquels sera basée la redistribution des sièges électoraux seront distribués le 5 mars, le 20 mars et le 5 juin, a révélé aux Communes le ministre du Commerce, M. George Hees.

M. Diefenbaker a laissé prévoir que la législation prévoyant l'établissement d'une commission indépendante pour assurer la redistribution sera présentée au parlement avant ces dates. Les porte-parole du gouvernement répondaient à une question de M. Pickgerskill, libéral de Bonavista-Twillingate, qui avait demandé si les exigences constitutionnelles relatives à la redistribution des comtés seront satisfaites avant les élections fédérales.

M. Diefenbaker a également répondu à M. Douglas Fisher, NPD de Port Arthur, que la législation permettant l'établissement d'une commission indépendante sera présentée bientôt.

M. Hees a précisé que les rapports sur le recensement seront publiés quatre semaines plus tard qu'en 1952, à cause de l'augmentation notable de la population, soit environ 30 pour cent.

Les députés sont tous honorables

OTTAWA — Tous les députés du Parlement sont honorables. C'est ce que dit le livre des règlements.

Ce sont des personnes irréprochables, loyales et dignes de foi. Suivant les règlements de la Chambre, chacun doit prendre pour vrai ce qui se dit aux Communes.

Un député ne peut être interrompu que s'il y consent et si ce qu'il dit est nié par un autre membre du Parlement qui connait les faits, la dénégation doit être acceptée.

Tout cela, c'est suivant le livre des règlements.

Mais le livre ne précise rien en ce qui touche la partisannerie politique ou l'atmosphère qui doit régner aux Communes à la veille d'élections générales.

Et on s'est bien foutu du livre des règlements ces derniers temps.

On l'a invoqué fréquemment, de part et d'autre, dans le but de couper le sifflet à l'adversaire, mais sans grand résultat.

On a crié "vous tournez le dos à votre propre premier ministre" et "vous n'êtes même pas digne du nom que vous portez" sans soulever le moindre commentaire. "Asseyez-vous" est devenu une remarque de routine d'un député à un autre.

Les membres des deux partis s'en plaignent, mais les orateurs continuent de crier leur mécontentement, et les libéraux ont trouvé la tactique de mettre fin aux interruptions des conservateurs.

"Les membres du gouvernement n'aiment pas que l'opposition se fasse entendre, a dit M. Pickersgill, et c'est une autre promesse du premier ministre Diefenbaker, de restaurer les droits au Parlement, qui est admirablement gardée."

Le discours du ministre des Travaux publics, M. Walker a suivi, et, mis côte à côte, on a de la difficulté à savoir qui a raison, puisque les deux orateurs sont "d'honorables" membres des Communes.

Parlant des promesses de M. Diefenbaker, en 1957, M. Pickersgill a déclaré qu'il avait à peine parlé de l'emploi, et aucunement du chômage, parce qu'il n'y en avait pas.

Produit populaire

"Mi-sérieux mi-badin, un confrère des hebdos faisait ces jours derniers l'observation suivante sur le comportement humain qui défie, depuis Noé, tant de croisades de tempérance. Les temps sont durs, se plaisent à affirmer tels concitoyens qui demeurent pourtant les meilleurs clients de la Commission connue comme Barabbas.

"Ainsi, à notre CDL locale, la recette des Fêtes a été de quinze pour cent plus forte que pour la même période de l'an dernier, et en général, pour toute l'année, dix pour cent supérieure aux entrées de 1960. Une supérieure de recette, quoi! Pas de publicité nécessaire à la promotion de ce commerce conduit d'ailleurs sur une base stricte d'argent comptant, sans rabais de fin de semaine pour les amis . . ."

Edouard HAINS.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberte et le Patriote

Le lundi 26 février avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. Etaient absents: l'échevin Baudry, qui était à Vancouver pour les funérailles de sa soeur; l'échevin Warman, en vacances dans un pays au climat plus chaud; et M. le Maire, à Montréal, où il prenait part au programme "Droit de Cité". L'échevin Huppé, maire suppléant occupa le fauteuil présidentiel avec grande distinction.

Le service provincial du Commerce et de l'Industrie anonce qu'une série de conférences sera donnée à l'Université de Manitoba du 5 au 9 mars, sur le thème de "L'agriculture et l'industrie".

Chambre de Commerce

M. R. Paterson, président de la Chambre de Commerce de St-Boniface, présente le rapport des activités de la Chambre de Commerce pour l'année dernière, ainsi que l'état de compte de cette organisation; la Chambre s'occupe de promouvoir les intérêts de la ville en général; elle tient un bureau de tourisme qu'elle espère pouvoir ouvrir le soir durant l'été avec le concours de la Chambre de Commerce des jeunes, et elle aide à faire connaitre la ville par diverses annonces et autres moyens de publicité; pour l'aider dans toutes ces activités, la ville donne un octroi à la Chambre de Commerce.

La commission du transport en commun du gouvernement métropolitain propose deux routes d'autobus dans le district du Parc Windsor, comme suit: un autobus procédera vers le sud par le boulevard Drake, à l'est sur le chemin Cottonwood, sud sur l'Autumnwood, ouest sur le chemin no 1, nord sur la rue Archibald jusqu'à Cottonwood, est sur Cottonwood jusqu'au boulevard Drake et retour à Winnipeg par Drake.

L'autre autobus procéderait en direction sud sur le boulevard Drake, est sur Autumnwood jusqu'à la rue Bétournay, est sur la Bétournay jusqu'à la rue Dussault, sud sur la rue Dussault jusqu'à Cottonwood, ouest sur la Cottonwood jusqu'à Autumnwood jusqu'au boulevard Drake, pour retourner à Winnipeg par cette rue.

Livres français et anglais

Comme une délégation s'était présentée devant le Conseil à la dernière réunion pour demander que des livres anglais soient placés en plus grand nombre dans la bibliothèque de la rue Cathédrale, l'échevin Lonergan a cru bon de faire rapport de la dernière réunion de la commission des bibliothèques, où le problème a été étudié. Actuellement, dit l'échevin Lonergan, il y a 600 volumes anglais dans les rayons et un montant de $500 a été inclus dans les prévisions financières pour l'achat d'autres livres anglais, surtout pour les enfants; de plus, l'école Marion possède un beau choix de livres pour les élèves; des demandes ont été reçues pour plus de livres français à la bibliothèques du parc Coronation, mais il serait impossible de doter ces deux bibliothèques d'un service complet dans les deux langues. La commission croit que les distances ne sont pas si grandes que ceux qui désirent tel ou tel volume dans une langue ou dans l'autre peuvent se rendre assez facilement à la bibliothèque où ces volumes se trouvent.

Assistance publique

L'échevin Softley fait rapport qu'au mois de janvier 1962 il y avait 953 personnes sur l'assistance publique, au coût de $22,924, comparativement au chiffre de 816 personnes au coût de $18,138 en janvier 1961; l'envoi des fameuses lettres a produit des résultats positifs malgré la hausse du nombre des protégés.

l'échevin Hart proposait la lecture du règlement 4303 amendant le règlement 4165 et autorisant de nommer deux membres résidants de St-Boniface sur la commission du musée et aussi de permettre aux membres de la commission de jouir d'un honoraire de $5 par réunion régulière durant l'année; ceci fut adopté.

L'échevin St-Hilaire, secondé de l'échevin Ursel, propose qu'un vote de remerciement soit envoyé à MM. Paul Rajotte et Arthur Paul pour leurs beaux gestes lors de l'incendie au no 243, boulevard Dollard; ils fournirent le café et les sandwiches aux pompiers.

L'échevin Lonergan propose une motion de sympathie à l'échevin Baudry qui vient de perdre sa soeur.

L'échevin Lonergan propose que l'ingénieur devra faire un rapport sur les réparations des égouts en 1960 et 1961 et donner aussi le montant que ces réparations ont coûté.

L'échevin Lonergan propose que la somme de $5,000 soit votée à la commission des bibliothèques afin qu'elle puisse fonctionner jusqu'à ce que le budget soit adopté.

Projets d'envergure

Puisqu'un grand quotidien de Winnipeg a dévoilé certains projets qui ne devraient pas être rapportés pour le moment, je me sens libre de dire que le Conseil étudie un projet de grand envergure, un centre civique genre plaza, où seraient logés premièrement les bureaux de l'Unité sanitaire, ensuite la station de police, une station de feu et un nouvel hôtel de ville. Les plans ont été préparés par E.-J. Gaboury et associés.

En ce qui concerne l'Unité sanitaire, les travaux débuteront prochainement, aussitôt que les derniers accords seront signés avec les gouvernements fédéral et provincial, puisque ces gouvernements contribuent largement à cette construction. Pour ce qui en est du reste, le public sera sans doute consulter avant de procéder.

Un autre item que le même journal révélait était la construction probable de la grande maison de salaison Burns Co. Cette compagnie est actuellement en pourparlers avec la ville pour acheter une vingtaine d'acres de terrain sur la rue Bourget; si ce projet se réalise, il créerait de l'emploi pour un certain nombre de nos citoyens.

A lundi prochain.



Son Excellence Mgr Maurice Baudoux a pris une part active dans l'observance de la semaine scoute dans le diocèse. Sur la photo on le voit au moment de présenter une décoration au scout R. Van Laucker, de la paroisse St-Gérard.

Métro dépensera plus de $140,000 à St-Boniface pour travaux de voirie

Le gouvernement métropolitain dépensera plus de $140,000 cette année pour son programme de travaux majeurs de voirie: rues, ponts et boulevards à St-Boniface.

M. Bernard Wolfe, conseiller au Métro, a expliqué que cette somme en est une additionnelle aux dépenses normales pour l'entretien et le maintien des rues, le contrôle de la circulation, le nettoyage des rues et l'enlèvement de la neige. Ces services font partie des dépenses courantes. M. Wolfe a ajouté que le Métro dépensera aussi plus de $2,600,000 pour la construction d'un réservoir couvert et d'une station de pompage à St-Boniface. Cet important programme de travaux inclut aussi la construction de services d'aqueduc (artères principales) pour l'amélioration de la réserve et la pression de l'eau à St-Boniface et dans les autres municipalités à l'est de la rivière Rouge.

Voici une liste des principaux travaux de voirie pour 1962:

Elargissement des rues: Archibald entre la voie inférieure du Pacifique Canadien et l'avenue Provencher — $39,000.

Ponts: Déversion de la rivière Seine et construction d'un nouveau pont — $70,000.

Boulevards: Installation d'un système d'irrigation sur l'avenue Provencher, entre les rues Taché et Archibald — $16,000.

Eclairage: Lampes à mercure et poteaux ornamentaux sur Archibald, entre Cottonwood et Comanche — $700.

De plus, les autorités métropolitaines prépareront des dessins initiaux pour une voie inférieure (underpass) à l'intersection de l'avenue Provencher et la traverse à niveau située à l'est d'Archibald. Ces travaux seraient exécutés l'an prochain.

Plusieurs autres importants projets sont à l'agenda, mais aucun détail n'a été annoncé. Cependant, on peut mentionner une voie pour virage à droite à l'intersection de la rue Archibald et du chemin Elizabeth, et des facilités de contrôle de la circulation à l'intersection des rues Roger et Kenny et du chemin Ste-Marie.

M. Wolfe a déclaré que la coopération de M. Jos. Guay, maire de St-Boniface, a été un important facteur dans la préparation de ces projets. De plus, M. Wolfe a tenu à rappeler qu'il s'accorde avec M. Guay en ce qui concerne la fusion totale des municipalités du Grand-Winnipeg. M. Wolfe a déclaré: "La coopération amicale du maire Guay est un des facteurs importants dans les accomplissements du Métro à St-Boniface et je crois que le public devrait reconnaitre cette contribution qu'il nous offre sans fanfare et sans publicité".

(Communiqué reçu en français)

Au Juniorat de la Ste-Famille

RESPONSABLE: Claude Guénette

Fête des Oblats

Le samedi 17 février, c'était la grande fête des Oblats de Marie-Immaculée, le 136e anniversaire de l'approbation de la congrégation et de ses constitutions. Au Juniorat, c'était congé, bien entendu!

La journée débuta par une partie de hockey qui mettait aux prises les "Alouettes" du Juniorat et les jeunes de Norwood.

A 11 h. a.m., le Père Supérieur célébrait la messe votive de l'Immaculée Conception, après laquelle les Pères et Frères de la maison renouvelèrent leurs voeux de religion.

Un délicieux banquet fut servi à midi, et à la table d'honneur on remarquait Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, le Père Supérieur, M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du petit séminaire, et le Frère Laurin, Marianiste, principal de l'école Provencher.

A 2 h. p.m., les "Mazenods" à leur tour jouaient une partie de hockey, cette fois contre les Novices.

Deux heures plus tard, on se rendait de nouveau à la chapelle pour la "Cérémonie des Croix". Le R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., du Noviciat, donna le sermon de circonstance. Seize élèves de la classe de Méthode furent officiellement reçus comme Junioristes Oblats, en cette occasion. Ils reçurent la petite croix de Junioriste, symbole d'aspiration vers une plus grande, celle des Oblats de Marie-Immaculée.

Grand jour pour nous que l'anniversaire de la Congrégation des Oblats!

Claude GUENETTE,
Rhétorique,
St-Boniface, Man.

Réorganisation municipale

A la législature manitobaine, deux orateurs ont soulevé la question de la réorganisation municipale dans le sens d'un agrandissement des limites actuelles de ces unités locales et d'une centralisation d'activités dans un conseil unique.

En Saskatchewan, on a annoncé la mise en vigueur de la réforme des gouvernements locaux, dans ce sens, moyennant un vote majoritaire dans les unités proposées. La préférence des minorités pour les comtés à pouvoirs limités et pour un groupement qui tiendra compte de la communauté d'intérêts culturels et historiques ne suscite pas l'inquiétude visible du gouvernement.

Le français ou le gaélique à l'Université Queen's?

KINGSTON — Un plébiscite a eu lieu à l'Université Queen's, le 28 février, afin de décider quelle langue, du français ou du gaélique, apparaitra avec l'anglais sur la papeterie de l'université.

La société de l'Alma Mater, corps dirigeant des étudiants, avait décidé le mois dernier d'inclure le français, afin de promouvoir une meilleure compréhension entre les deux groupes ethniques du Canada.

Mais, la semaine dernière, une requête a été présentée à la société, demandant l'usage du gaélique comme langue seconde. Les 100 signataires donnaient comme raison que l'université avait été fondée en 1841 comme école presbytérienne, pour ensuite prendre le modèle de l'Université d'Edimbourgh.

La troupe du Cercle Molière jouera au Festival dramatique à Fort William

On a dit quelque part que "Le silence est d'or". S'il faut en croire le proverbe, le Cercle Molière prépare de belles choses, puisqu'il y a plusieurs mois déjà qu'il n'a pas donné signe de vie . . . dans les journaux.

Pourtant, le Cercle n'est pas inactif, loin de là. La preuve: sa participation active, dans les coulisses, lors du passage de "Bousille et les Justes"; la tournée des provinces qui se prépare pour la mi-mars, et, pour la semaine prochaine, la participation d'un contingent d'environ 35 participants aux éliminatoires du Festival national d'Art dramatique à Fort William, Ont.

C'est le 10 mars prochain que le Cercle sera en vedette dans une oeuvre dramatique admirable de Gaston Baty: "Dulcinée". Cette comédie dramatique s'inspire de l'histoire de Don Quichotte, lui empruntant ses cadres, ses costumes, ses caractères principaux. Mais il s'agit non seulement d'une adaptation pure et simple de l'oeuvre de Cervantes, mais plutôt d'une continuation, d'une projection de l'oeuvre, ayant sa conclusion propre, d'une intensité dramatique rare.

C'est Mme Pauline Boutal qui dirige la représentation de "Dulcinée".

Réflexions sur les retraites à Villa Maria

C'est un fait reconnu: la réclame, quoi qu'elle coûte, rapporte toujours. Dans le monde du commerce on sait depuis toujours que nombre de personnes se laissent influencer sinon leurrer par les belles phrases des publicitaires — qu'il s'agisse de mélanges à gâteau "incomparables", de détergents "miraculeux" ou de calmants "merveilleux" qui garantissent rien autre qu'un franc succès dans les affaires, etc., etc. Il ne reste tout de même pas moins vrai que la meilleure annonce qui soit demeurer et demeurera toujours est l'opinion franche de personnes désireuses de partager leurs expériences et de faire profiter leurs proches ou amis de leurs trouvailles.

Ainsi en est-il des retraites. C'est un produit connu, efficace, qui a fait ses preuves et qui continue de les faire . . . mais combien se demandent encore ce "qu'il y a là-dessous"! Pour dissiper leurs doutes et leurs craintes de cet "inconnu" nous avons glané quelques lignes, parmi les "impressions de retraite" recueillies ici depuis janvier. Voici: c'est l'opinion d'hommes ordinaires qui ont essayé eux-mêmes le "produit".

Au sujet de "l'horaire": "Très bien agencé, laissant assez de temps libre pour effacer toute illusion d'enrégimentation . . ." "Tout à fait bien . . ." "L'horaire a été tracé avec soin, couvrant les points essentiels pour faciliter un véritable rapprochement de Dieu . . ." "Très bonne disposition de tous les moments, laissant au retraitant assez de temps libre pour réfléchir sur les divers sujets exposés . . ."

"Lecture sonore" (au réfectoire): "Bien . . . J'aimerais, en plus, de la musique propre à susciter le recueillement pendant les temps libres . . ." "Des traités simples et clairs de sujets d'intérêt pour tous . . ." "Epatante! elle tire au clair bien des choses plus ou moins ignorées . . ." "Sujets excellents, traitant de problèmes quotidiens qui nous échappent ou nous laissent souvent indifférents . . ."

"Instructions": "Très inspiratrices et présentées dans un langage à portée de tous . . ." "A mon sens, les instructions sont tout à fait ce qu'elles devraient être. Tout n'est pas mâché . . . mais les paroles de l'orateur invitent à la réflexion, ce qui est sans doute plus profitable pour l'individu . . ." "Pratiques, très à point, bien présentées, de façon à nous porter à la méditation sur les sujets qui y sont traités . . ."

Voilà ce qu'on dit . . . en partie, sans viser à la propagande, mains en guise de simple constatation.

Qu'en pensez-vous? Etes-vous à même de juger par votre propre expérience? Sinon, l'occasion vous en est offerte. A vous d'en profiter aux dates suivantes: 13 au 15 mars, hommes de St-Eustache et Elie; 16 au 18 mars, hommes du Sacré-Coeur (Winnipeg) — Léon Alary, SPruce 5-5544, et Assomption (Transcona) — D. Lamoureux, CAstle 2-6574; 20 au 22 mars, hommes des paroisses de la Montagne, ainsi que de St-Laurent, Powerview, Pine Falls, etc. Et vous, mesdames: du 6 au 8 mars, St-Pierre, St-Malo et région; ou encore du 3 au 5 avril, Ste-Anne-des-Chênes, Lorette et paroisses environnantes.

A la prochaine donc! Et vous nous direz ce que vous en pensez . . . Entendu?

Une augmentation de dix-sept millions

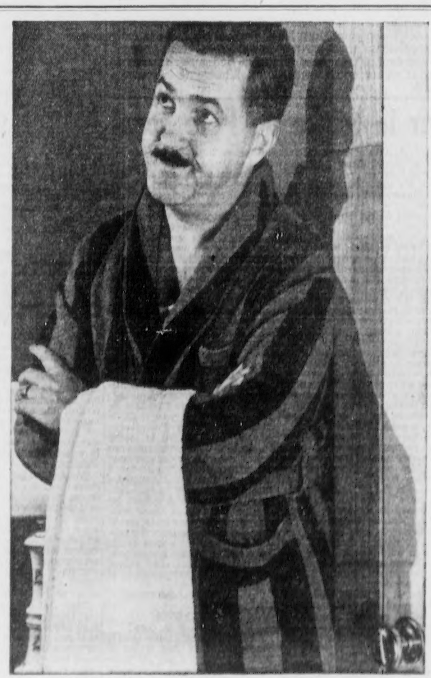
Le gouvernement Roblin prévoit des dépenses de $121,264,196.00 pour l'année se terminant le 31 mars 1963 en comparaison d'un total de $103,856,514.00 pour l'année fiscale qui s'achève.

Les augmentations les plus considérables sont dans les ministères d'instruction $36,534,363 ($33,529,612); de santé, $20,435,484 ($12,181,520); de Mines et ressources naturelles, $4,463,915 ($3,516,195); de Bien-Etre $16,224,090 ($13,144,965); et de la dette publique $9,248,983 ($7,683,162).

Environ $7,000,000 de la somme à payer pour la Santé représente le nouvel impôt sur revenus.







Profession religieuse à la Maison Provinciale des Soeurs Grises

Une touchante cérémonie se déroulait dans la chapelle de la Maison Provinciale, sous la haute présidence de Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, le 15 février dernier.

Au pied de l'autel, deux novices, Angéline Brémaud, de Ste-Agathe, et Lucille Sabourin, de Lisieux, Sask., émettaient leurs voeux de Religion. Son Excellence donna le sermon de circonstance et fit ressortir, dans toute sa plénitude, la beauté, la grandeur du mariage mystique dans l'état de virginité.

"Toute la cérémonie de ce matin et de la messe qui va suivre, messe spéciale pour la profession religieuse, revêt un caractère de noces. Cela peut surprendre, mais saint Paul dit fort bien: "S'il est bien d'user du mariage, c'est plus parfait de se donner à Dieu dans l'état de virginité". En effet dans l'Evangile de cette même messe nous est rapportée la parabole des "Dix Vierges", les unes irréfléchies, les autres, prévoyantes, ces dernières seules sont admises dans la salle du festin . . . L'Antienne d'entrée, l'Introït, donne le ton de fête nuptiale, qui est fondamentale pour une profession religieuse: "Ecoute, ma fille, le Roi te regarde, Il est épris de ta beauté." Cette dernière répond: "Mon âme exulte dans la joie de ce que j'ai été choisie." Il s'agit donc bien de noces, mais de noces supérieures au mariage de l'homme et de la femme, qui pourtant, d'après saint Paul, représente l'union du Christ avec son Eglise. Il s'agit donc bien de noces dans l'état de virginité, de continence de la jeune fille avec le Christ Lui-même, c'est ce qui résulte de l'émission des trois voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, par lesquels on fait profession de suivre désormais Notre-Seigneur et de ne suivre que Lui seul . . .

"Mes chères filles, vous avez réfléchi depuis des années déjà à ce jour où vous prononceriez ces voeux, où vous prometteriez publiquement et solennellement à Notre-Seigneur de vous consacrer à Lui. Au noviciat vous vous êtes rendu compte de la gravité, mais aussi de la grandeur de cet acte. Vous vous présentez ce matin et ce mariage spirituel, qui se fait par la profession religieuse, se réalisera pleinement pour vous, vous ne serez plus qu'une avec le Christ, vous vous placez immédiatement sur le plan surnaturel, c'est Dieu qui vous a choisies, et vous avez pleinement répondu à cet appel de ce Divin Maître. Sans cette réponse il n'y aurait pas de noces spirituelles, de mariage surnaturel. Avec les vierges sages, vous avancez à la rencontre du Divin Epoux pour célébrer avec Lui ces noces mystiques. Vous avez donc correspondu à la grâce de votre vocation . . . Hélas, il y a trop de jeunes filles qui ne veulent pas se donner entièrement, totalement, elles sont irréfléchies, elles veulent garder quelque chose pour elle-même. Quand l'époux viendra avec son cortège pour les rencontrer, contracter les noces, Il dira: "Trop tard, vous n'avez pas voulu faire les sacrifices demandés, vous êtes indignes de moi." C'est l'histoire de toutes les vocations perdues: Dieu appelle, il n'y a pas de vocations possibles sans cet appel du maître, mais, hélas!, il n'y a pas de correspondance dans la mesure où Il appelle.

Si nous n'avons que deux novices qui se présentent pour leur profession, c'est uniquement parce qu'un grand nombre d'autres, qui ont certainement été appelées à ces noces d'aujourd'hui, elles n'ont pas voulu pourvoir à l'alimentation de leur lampe, c'est-à-dire à leur amour pour Notre-Seigneur, elles n'étaient pas prêtes à l'appel final . . .

"Il faut pendant cette messe que nous pensions à ce mystère de la vocation religieuse, des noces surnaturelles et que nous demandions à Dieu des grâces nécessaires pour toutes celles de nos jeunes filles qui entendent cet appel, d'être des vierges prévoyantes et non des vierges irréfléchies . . . Il faut que les parents de ces jeunes filles, se préoccupent de donner à leurs enfants ce qui est nécessaire pour qu'elles puissent prévoir tout dans leur vie et pour être capable d'être présentes au moment voulu.

"Vous, les parents des deux novices, qui vont faire bientôt leur profession, je vous félicite, je vous remercie au nom du Christ et de l'Eglise d'avoir ainsi correspondu fidèlement à la grâce de ces vocations dans vos foyers. Il est malheureux que dans bien de nos familles, même chrétiennes, on pense trop exclusivement au mariage humain et que parfois il en coûte de laisser partir une jeune fille, un jeune homme pour la vie religieuse, pour le séminaire.

"Heureusement ce n'est pas le cas partout, à un jeune homme qui annonçait à ses parents au jour de Noël sa décision d'entrer au séminaire en septembre, ils répondirent: "Oh! mon garçon, tu ne pouvais nous faire de plus beau cadeau de Noël . . ." Vous, parents des deux novices, ce fut certainement votre réponse. Quelques parents s'imaginent qu'en donnant leurs enfants au Bon Dieu, il les perdent, ils ne se rendent pas compte qu'ils les perdent bien davantage quand ils se marient . . . Non, ils ne les perdent pas en les donnant au Bon Dieu, ils les regagnent deux fois, ils sont plus que jamais les leurs.

"Chers parents, remerciez le Bon Dieu d'avoir bien voulu appeler chez vous des épouses, remerciez-le de vous avoir donné la grâce de ne pas mettre d'obstacle à cet appel, de vous avoir, au contraire, donner la force de répondre par votre générosité à cette faveur du Maître. Prions tous pour que ces gestes chez nos parents chrétiens se multiplient de plus en plus.

"Et vous, mes Soeurs, mes filles, vous êtes en ce moment choyées de Dieu . . . Que votre don soit total, il ne faut pas que vous vous inquiétiez pour l'avenir; tous nous avons nos difficultés, nos faiblesses, nos misères, personne d'entre nous n'est sûre de sa persévérance; saint Paul nous le rappelle à tous; mais il est une chose certaine: si vous êtes des vierges prévoyantes, votre Epoux vous conservera. Ce sera un Mariage indissoluble, qui ne se terminera jamais, car dans l'éternité il aura son couronnement . . . Ne craignez rien, demandez cette grâce d'être toujours prêtes à répondre aux appels de Dieu sous la direction de votre directeur spirituel. Ce cierge allumé, qui est tout près de vous, est le symbole de cette vigilance, de cette disponibilité vis-à-vis du Bon Dieu, de cet amour total, de ce oui d'amour quelles que soient les épreuves et les difficultés que vous aurez à traverser, le disciple n'est pas plus que le Maître. Il a souffert infiniment plus que nous. Soyez sans crainte, soyez toujours disponibles à tous ses vouloirs divins, votre amour pour Lui ira toujours grandissant, sa lumière guidera vos pas, sa grâce vous accompagnera toujours."

Touchées de cette allocution si lumineuse et si consolante de notre premier pasteur et père, les deux élues prononcèrent leurs saints voeux avec un accent de piété et de conviction qui traduisait bien les dispositions de leur âme et leur joie profonde de se consacrer au Seigneur.

Son Excellence, assisté de MM. les abbés Lucien Poulin, curé de Lisieux, Sask., et Gérard Toupin, vicaire de la paroisse de Notre-Dame-du-Cap, célébra la nouvelle messe propre aux professions religieuses, dont les différentes parties furent expliquées par M. l'abbé Léonce Aubin, maître de cérémonies, à mesure qu'elles se déroulaient. M. Jean Piché, P.S.S., supérieur du grand séminaire de St-Boniface, était aussi présent au sanctuaire.

Les parents et amies des nouvelles professes, des religieuses de la ville et du grand nombre de Soeurs Grises étaient les témoins émus de cette pieuse cérémonie.

(Communiqué).



Victor Bouchard et Renée Morisset

Grand public invité au prochain concert des JMC à St-Boniface

Le prochain concert des Jeunesses Musicales sera officiellement ouvert au grand public afin de familiariser un plus grand nombre avec le mouvement JMC. Il aura lieu le lundi 5 mars, à 8 h. 30 p.m., au gymnase du Collège de St-Boniface. Les billets d'entrée seront de $1.25 pour les adultes et de 75c pour les étudiants.

Les artistes invités Victor Bouchard et Renée Morisset, "deux pianistes canadiens que l'art musical et le mariage gardent unis d'une manière exceptionnelle", présenteront le programme suivant: Sonate en Do majeur K. 448 (W. A. Mozart): allégro molto, andante, allegro; Variations sur un thème de Haydn Op. 56 (Johannes Brahms); Rondo en Ut majeur Opus 73 (F. Chopin); Scaramouche (Darius Milhaud): vif, lent, brazileira; Variations sur un thème de Paganini (W. Lutoslanski).

Après avoir obtenu tous deux un premier prix de piano du Conservatoire de Musique de la province de Québec, Renée Morisset et Victor Bouchard poursuivent leurs études musicales à Paris pendant deux ans sous la direction de grands maîtres; comme pianistes-duettistes, ils participent à plusieurs concerts à Paris, à la Maison du Canada et à la Radiodiffusion française. Depuis lors leur succès grandit partout. Les grandes villes du Canada les ont entendus.

Ils sont solistes réguliers de la radio et de la télévision canadiennes. Ils ont joué aussi avec plusieurs orchestres symphoniques du Canada. En 1955-56, ils font une tournée de plus de 60 concerts à travers le Canada sous les auspices des Jeunesses Musicales. En 1957, choisis par les JM de France pour une série de concerts en France, ils enregistrent à Paris deux disques portant sur l'évolution de la musique pour deux pianos et pour un piano quatre mains. Leur talent est apprécié au point qu'ils sont engagés pour une nouvelle série de concerts JMF à l'automne 1958 et ils jouent à Paris et dans les provinces françaises, à Genève, à Bruxelles et en Italie.

Intéressés aux jeunes talents, tous deux donnent une partie de leur temps au professorat et aux mouvements éducatifs. Victor Bouchard a été élu président national des Jeunesses Musicales du Canada en 1957. Chaque année, tous deux participent aux cours d'été qui sont donnés au Camp Musical JMC du Mont-Oxford, Qué., où se rencontrent des professeurs de réputation internationale.

De tels artistes méritent d'être entendus. Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte, venez au gymnase du Collège de St-Boniface le lundi soir 5 mars.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

La farine Purity est en grande demande au Manitoba. Depuis que notre concours Purity est commencé, les épiciers ne fournissent pas. Les clients font la queue pour avoir de la farine Purity. Et pourquoi ces files d'autos qui attendent sur l'avenue Provencher? C'est un train qui passe, chargé de farine Purity. Le 23 février, une auditrice s'est mérité un joli montant grâce à la farine Purity. La réponse à la devinette était: St-Malo! Et le concours continue avec une autre énigme, à 10 h. 30 du matin, trois fois la semaine.

En plus des 30,000 hommes mobilisés pour le lancement de John Glenn dans l'espace, le 20 février, il y en avait deux à CKSB aux petites heures du matin: Jean Beaulieu, maître de console, et l'infatigable traducteur Valmore Gervais, aussi matinal que l'alouette. Jean n'était pas très impressionné; d'abord, parce que le Cap Canaveral avait pris l'habitude de tout remettre à plus tard; ensuite, parce qu'il prend souvent lui-même, sans fusée ni capsule, des envolées vers la lune.

Montagnais

Les Montagnais font revivre chaque mercredi soir à 7 h. 30 le bon temps des veillées à la chandelle. Quatre groupes se partagent le programme: Pete Leger avec le Gros Bill et ses refrains du far-west; Paul Saintonge et les "Rainbow Playboys"; Gérard Carrière avec le jeune violoneux Rosaire Dubois et les "Rythm Ramblers"; et les nouveaux venus, "River Valley Playboys", dans le style de Winnipeg-nord. Une émission dédiée aux amis de la forêt, par courtoisie des fabricants des scies Pioneer.

Les succès du jour

Voici le palmarès du mois de février, d'après Christian Leroy:

1—Ami lointain (Yves Montand)
2—Gabbie (Fausto Papetti)
3—Le sauvage du nord (Dominique Michel)
4—Je t'appartiens (Gilbert Bécaud)
5—Comme une symphonie (Dalida)
6—Mia Madona (André Gilles)
7—Cha cha chagrin d'amour (Edmond Taillet)
8—Teco-ricou (Larry Moore)
9—Oui devant Dieu (Maya Casablanca)
10—Roméo (Compagnons)

Halons ensemble!

Qui est mon prochain?

"A ce signe, on reconnaitra mes disciples". L'amour du prochain, le don de soi aux autres, n'est pas une conséquence accessoire ou une perfection facultative de la vie chrétienne; il en est un élément nécessaire et un signe extérieur irréfutable. Notre amour de Dieu se mesure exactement à notre amour du prochain. Mais qui est notre prochain?

L'exemple du Christ

Voyons qui le Christ fréquentait. Les pauvres, les malades et les souffrants, les enfants, les publicains, les pécheurs, la foule et le peuple ordinaire. Et son commandement propre: "Tu aimeras ton prochain comme toi-même."; "Vous êtes tous frères."; "Donne à qui te demande."; "La charité mutuelle est la marque distinctive des disciples du Sauveur: sa sincérité, sa mesure, sa règle"; "L'amour est la plénitude de la loi."; "Elle édifie par ses paroles et ses exemples."; "La charité n'exclut personne."; "Ce que vous aurez fait au moindre de ces petits, c'est à moi que vous l'aurez fait."

Qui est notre prochain?

Le prochain est le Christ. Tous les hommes sont faits à son image et à sa ressemblance. Notre prochain est celui qui a besoin de nous; notre obligation ne dépend donc pas d'abord de nos possibilités, mais de ce qui manque aux autres pour être vraiment eux-mêmes. Notre prochain c'est d'abord ceux qui sont plus proches de nous, ceux avec qui nous vivons, notre famille. Ceux avec qui nous travaillons, ceux que nous rencontrons. Combien de relations commerciales, professionnelles et sociales sont réellement des relations humaines? Justement, l'amour du prochain devrait nous faire personnaliser et humaniser ces contacts. Il y a aussi tous les malheureux, ceux qui se trouvent dans le besoin matériel ou dans l'épreuve. Il faut non seulement les laisser venir à nous, mais aller à eux. Et puis, l'amour des ennemis est la pierre de touche de l'amour du prochain. Un chrétien n'a pas d'ennemis, il n'a que des adversaires; cela suppose l'estime, la loyauté, la mesure.

Résumons par une phrase de sainte Thérèse de Lisieux: "La charité fraternelle, c'est tout sur la terre. On aime le bon Dieu dans la mesure ou on la pratique".

Lexique

Capital social: valeur des actions, des parts sociales.

Revenus: ce qui rapporte un fonds, un capital.

Dépenses: emploi d'argent; compte où se trouve relatée chaque somme déboursée.

Bénéfices: gain, profit.

L'expression juste

Charges: frais.
Collecter: percevoir, recouvrer.
Checking: le pointage.

La Fédération des Caisses canadiennes-françaises du Manitoba, par Raymond BERNIER.

Sainte-Famille

Partie de cartes

Le conseil de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse Ste-Famille tiendra sa partie de cartes annuelle le 18 mars, au numéro 778, rue Archibald, St-Boniface. Les profits de cette partie de cartes iront à l'Association d'Apostolat laïque en Rhodésie du Nord et en Afrique Centrale. M. et Mme Frank Woodley (Jacqueline Gagnon) et leur fils, Kenneth, autrefois de la paroisse, font partie de cette association. Leur fille, Judith, est entrée dans une communauté religieuse à Vancouver.

Sainte-Marie

Partie de cartes

Tous se réjouissent du beau succès de la partie de cartes du dimanche soir 25 février. Les dames organisatrices, Mmes P. Lemoine, D. Lafrenière et G. Mignot, peuvent justement se glorifier du résultat. On remarquait dans l'assemblée M. Léo Grignard et ses filles, Marguerite, Linda et Thérèse, ainsi qu'une autre famille de St-Jean-Baptiste, M. et Mme Lucien Baril et leur fille, Lorraine.

L'auditoire eut le plaisir d'entendre les demoiselles Grignard, Baril et Pat Crook, d'East Kildonan, dans quelques morceaux de musique.

De plus, des joueurs professionnels du "Winnipeg Accordion Centre", MM. Paul Zubot et Kasmir Siwik, ont joué plusieurs morceaux, se rendant aux demandes de l'assemblée qui fait ses requêtes.

Le tout fut très agréable. La partie finale de la série aura lieu le dimanche 25 mars prochain.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

L'assemblée régulière fut tenue le 21 février dernier. Voilà, chers lecteurs, la raison du retard. L'assistance fut passable. Nous avons toujours le plaisir de revoir quelques anciens Chevaliers qui nous reviennent.

Le frère secrétaire-archiviste semble avoir quelque difficulté à différencier entre "rooster" et "roster". Félicitations aux nouveaux papas.

Le froid intense de ces quelques mois nous fait succomber à la grippe, au rhume et à d'autres malaises; je souhaite à tous les Chevaliers de se remettre sur pieds pour notre prochaine assemblée.

Le rapport de la grande loterie devra nous parvenir sous peu. L'objectif pour les missions de l'Amérique Latine fut surpassé; merci aux responsables.

Après l'assemblée, les joueurs de cribbage se rejoignent dans leurs petits coins pour continuer encore la dispute. Ce n'est qu'après "deux" goûters que nous sommes finalement retournés à la maison heureux et rassasiés. N'oubliez pas notre prière pour le succès du Concile oecuménique.

APRES TOUT.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

48-461-4XP

Les membres de l'Alliance Française entendront un Académicien: 14 mars

M. Jacques Chastenet, de Paris, membre de l'Académie Française depuis le 29 novembre 1956, sera le prochain conférencier de l'Alliance Française du Manitoba, le mercredi soir 14 mars, dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface, à 8 h. 30. Sa conférence portera sur "Un demi-siècle de moeurs et de pensées françaises: 1912-1962".



M. Jacques Chastenet

Né à Paris le 20 avril 1893, licencié ès lettres, docteur en droit, diplômé et lauréat de l'Ecole Libre des Sciences Politiques, il obtint cinq citations pour sa bravoure durant la guerre mondiale de 1914-1918. Reçu au concours de la carrière diplomatique en 1919, il fut attaché, puis secrétaire d'ambassade, secrétaire général de la Haute Commission Interalliée et des Territoires Rhénans et secrétaire adjoint de la Conférence des Ambassadeurs au Ministère des Affaires étrangères.

Ayant quitté la carrière diplomatique avec le titre de secrétaire d'ambassade honoraire, il fut rédacteur diplomatique à l'Opinion, à la Revue politique et parlementaire, etc. De 1931 à 1942, il est le co-directeur du Temps, jusqu'à ce que ce journal se saborde volontairement pendant l'occupation. Membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques depuis 1947, il est président de la Commission des Affaires culturelles de l'Assemblée de l'Union française. Commandeur de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre (1914-1918), commandeur de l'Empire britannique et commandeur de l'Ordre de St-Olaf de Norvège, il est membre de l'Académie Française depuis 1956.

Il est l'auteur de plusieurs importants ouvrages: William Pitt, Wellington, Raymond Poincaré, Winston Churchill et l'Angleterre du XXe siècle, Histoire de la IIIe République (en six volumes), etc., etc.

Membres et amis de l'Alliance Française, venez écouter cet éminent écrivain qui parlera d'"Un demi-siècle de moeurs et de pensées françaises", le 14 mars prochain, à l'Institut Collégial St-Joseph.

Nos instituteurs à la conférence sur la programmation des études

La Rév. Sr Jean-Augustin, de l'Institut Collégial St-Joseph, de la Division de St-Boniface no 4, M. L. Lamontagne, de l'école secondaire de Ste-Anne-des-Chênes, de la Division de la Rivière-Seine no 14, et M. L. Gosselin, d'Otterburne, de la Division de la Rivière-Rouge no 17, ont participé à une conférence d'une journée sur le thème "Programmation des études". Ceci eut lieu à la maison McMaster à Winnipeg le samedi 24 février.

Huit délégués représentant le Département d'Education, l'Université de Manitoba, le Collège pédagogique, les surintendants d'écoles et les organisations de Foyer-Ecole étaient présents. Les 46 divisions de la Manitoba Teachers' Society étaient aussi représentées.

Trois éducateurs, expérimentés dans l'usage de cette nouvelle forme d'enseignement, prononcèrent des discours majeurs sur le sujet. Ce sont: M. P. Kenneth Komoski, président du Centre de la Programmation des Etudes, de New York, M. E. N. McKeown, assistant de recherche et instituteur de Toronto, et le Dr F. G. Robinson, directeur de recherche de la Fédération des Instituteurs Canadiens, d'Ottawa.



Mme Denise Leblanc, qui demeure à 237, rue Berry, est l'heureuse gagnante du "Gros Lot Purity", concours à l'affiche de CKSB, de 10 h. 30 à 10 h. 35 chaque lundi, mercredi et vendredi. Elle avait acheté son sac de farine Purity chez Chaput Frères à St-Boniface. Ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, M. Gordon R. Lake, qui remet à la gagnante un chèque de $155.00 au nom de la Cie Maple Leaf-Purity Mills Ltd., M. Joseph Chaput, Mme Denise Leblanc et Mme Marie Laurencelle, animatrice du Concours Purity à CKSB. De tous les postes de la division, c'est CKSB qui a reçu le plus grand nombre de preuves d'achat au cours des quatre premières semaines du concours.

M. Roger Savoie chaudement fêté par sa ville et son Alma Mater

Le jeudi soir 22 février, à la salle des Canadiens de Naissance, à St-Boniface, plus de 250 convives, répondant à l'invitation de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut Collégial Provencher, ont honoré M. Roger Savoie, un ancien élève de l'Institut qui, depuis 1951, fait partie de l'équipe des Blue Bombers de Winnipeg. Le député et le maire de St-Boniface, ses anciens professeurs, de même que le président et le pilote des Blue Bombers, ont tenu à rendre hommage à ce brillant joueur des champions de football du Canada.

M. Gérard Tardif s'est acquitté avec élégance et brio de la fonction de maître des cérémonies. M. Marcel Champagne, président des Anciens, fit la présentation d'un magnifique cadeau-souvenir au héros de la fête qui pourra désormais s'intéresser de plus près à la cynégétique, le sport qui lui tient le plus au coeur après le football. Un souvenir portant l'écusson de la cité lui fut aussi présenté par S. H. le maire de St-Boniface.

Les hôtes de la table d'honneur étaient: M. et Mme Gérard Tardif (maître de cérémonies), M. et Mme Jos. Guay (maire de St-Boniface), M. et Mme Bud Grant (entraineur des Blue Bombers, orateur invité), M. et Mme Gérard Ayotte (représentant Labatt's), M. et Mme Cam Doberty (entraineur des St. James Rods), M. et Mme Louis Savoie (parents de Roger Savoie), M. et Mme Roger Savoie (invités d'honneur), M. et Mme Gordon Lawson (ex-président du Winnipeg Football Club), M. Laurent Desjardins, M.A.L., député de St-Boniface, le R. F. J. Bruns, S.M. (représentant l'Institut Collégial Provencher), le R. P. Richard Hickerson, S.M. (aumônier de l'Association des Anciens), et M. et Mme Marcel Champagne (président de l'Association des Anciens).

Le comité d'organisation de la fête se composait comme suit: MM. Marcel Champagne, président, Roland Bazinet, secrétaire, Denis Bourbonnière, décoration, George Van Buckenhout, vente des billets, Romain Audet, publicité, et Gilles Bouchard, agent de publicité. MM. Brian Lamontagne, Raymond Decloux, Marcel Lambert, Brunel Arcand et Roger Lambert se sont occupés surtout du programme.

Fait notable à remarquer: la cérémonie s'est déroulée dans les deux langues et les convives purent apporter chez eux un menu bilingue en souvenir de cette mémorable soirée.

AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE



Déjeuner-communion le 4 mars

Il y aura déjeuner-communion des Anciens dimanche prochain, le 4 mars. Il y aura messe à 10 h. 30, suivie du petit déjeuner à la salle académique. La causerie sera remplacée par un échange de vues sur quelques problèmes: la réception des finissants, ou fête de collation des diplômes, du 1er avril prochain; les rapports entre notre association et l'Oeuvre des bourses incorporée, ce qui engage la nature du financement de notre association.

Membres de l'Oeuvre des Bourses incorporee

Voici les noms qui paraissent sur la formule de demande d'incorporation de l'Oeuvre des bourses ou "St. Boniface College Scholarship Fund": Armand Dureault, Raymond Bernier, Roger Sénécal, Jean Comeau, Louis Deniset, Emile Pelletier, Albert Milanese, Lucien Paquin, PP. Louis Rostaing et Ludger Guy, MM. les abbés Edmond Lavoie, Maurice Deniset-Bernier, Pierre Gagné. D'ici quelques semaines le "bill" sera ratifié par le Parlement manitobain et l'Oeuvre pourra commencer à recevoir et administrer avec responsabilité légale toute somme donnée ou confiée.

Rencontre

Le samedi soir 24 février eut lieu au gymnase une agréable soirée, où se trouvaient presque tous les membres des Conseils '61 et '62 avec leurs épouses, un bon nombre de Pères du collège et de professeurs avec leurs épouses. S'y trouvaient aussi un certain nombre d'autres invités faisant partie des nouveaux "corps" constitués pour appuyer l'oeuvre du collège.

Au milieu de la soirée, un match, genre intercité, préparé par Léo Verreault, mit aux prises quatre Pères et quatre Anciens. Ceux-ci eurent encore une fois la gentillesse de laisser les honneurs à leurs anciens professeurs. Les étoiles furent le Père Hacault et Maxime Desaulniers, mais il faudrait accorder une mention à Léo Rémillard, brillant maître de cérémonies.

Bourses de France

Nous sommes heureux d'annoncer que le gouvernement français, par l'intermédiaire de M. le Consul Damien Giordani, offre pour l'année universitaire 1962-63 une bourse d'études dans une université de France à un candidat du Manitoba ou de la Saskatchewan, ancien élève du collège de St-Boniface (section féminine comprise). Pour tout renseignement s'adresser au Secrétariat général du collège de St-Boniface. Les demandes doivent être soumises avant le 5 avril.

"La Familiale" a tenu sa 2e assemblée annuelle

Le 22 février dernier avait lieu, au Club St-Michel, la deuxième assemblée annuelle de la Caisse Populaire "La Familiale". Environ la moitié des membres adultes étaient présents, ainsi que plusieurs amis de la nouvelle caisse, dont MM. les abbés Eugène Hébert et Réginal Prescott. Ce dernier ouvrit l'assemblée par la prière des coopérateurs, que tous récitèrent ensemble.

Lecture des rapports

Le président, M. Marcien Duhamel, souhaita la bienvenue à tous et se dit heureux de voir l'intérêt qui régnait dans la salle. Il fit le rapport des directeurs et remercia les officiers du support qu'ils lui avaient donné au cours des quelques mois d'opération de la nouvelle caisse qui ouvrit officiellement ses portes le 3 octobre 1961. "A date, dit-il, nous avons 74 membres et un actif au 20 février 1962 de plus de $8,000". Un objectif de $50,000 pour 1962 termina cet intéressant rapport.

Le rapport du comité de crédit fut présenté par son président, M. Alexis Gendron. Ce comité a tenu neuf réunions et a accordé quinze prêts. Aucun prêt ne fut refusé. Le taux d'intérêt sur les prêts personnels est de 9 pour cent; sur les prêts-épargnes, de 6 pour cent. L'assurance-vie Desjardins couvre tous les prêts.

M. Joseph-E. St-Hilaire lut ensuite, comme président, le rapport du comité de surveillance. Il se dit satisfait que tout est en ordre, suivant les pratiques générales de comptabilité approuvées et recommandées par le Service d'Inspection des Caisses Populaires du Manitoba.

Le gérant, M. Roland Lachance, donna les explications nécessaires sur le rapport financier pour les quatre mois d'opération se terminant le 31 décembre 1961. Ce rapport donnait pour cette courte période d'activité un actif de $6,140 et 64 membres. Il espère que les paroissiens de la basilique profiteront des services nombreux que rend la Caisse Populaire "La Familiale", en devenant membres.

Un inspecteur enchanté

L'inspecteur en chef du Service d'Inspection des Caisses Populaires du Manitoba, M. Pierre Frossais, fit les remarques suivantes: "Je vous avoue que je suis un peu surpris. Surpris par le succès de quatre mois d'opération. Nous avons d'autres Caisses Populaires qui existent depuis cinq, dix ans qui n'ont pas atteint le nombre de sociétaires que nous avons, qui n'ont pas atteint l'actif non plus.

"Ça m'a surpris un peu, car je ne pensais pas que nous aurions atteint le succès que nous avons eu, surtout après seulement quatre mois d'opération. Je pense que c'est dû aussi aux officiers que nous avons eu comme directeurs et comme membres des comités de crédit et de surveillance. On a eu certainement de bons officiers, des hommes qui se sont dévoués, qui ont travaillé fort. Or, si vous lisez leurs rapports, vous voyez les nombreuses réunions qu'ils ont tenues. Nous avons eu des hommes qualifiés et qui ont fait certainement un bon travail. Ils méritent nos félicitations. Notre gérant aussi, on peut le féliciter, car il tient bien ses livres.

"Nous avons reçu un boni de 1½ pour cent. C'est extra, car d'habitude les Caisses Populaires ne paient pas de boni pour la première année d'opération. C'est très très rare. C'est une exception. Nous autres, pour quatre mois d'opération, nous avons pu donner 1½ pour cent.

"L'objectif pour 1962 . . . $50,000 . . . n'est pas impossible. En s'entraidant et se serrant les coudres, on peut y arriver et même le dépasser."

M. Frossais donna aussi des explications au sujet de certains changements à la loi. Il encouragea fortement les membres à profiter de tous les avantages de l'assurance-vie Desjardins, avantages que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

Le prêt-épargne fut clairement expliqué par M. Frossais, qui le recommande fortement. Il souligna le fait que de nombreuses Caisses Populaires au Manitoba apprécient beaucoup ce genre de prêts, depuis déjà plusieurs années.

Autres orateurs

M. Georges Forest, propagandiste du C.C.M., communiqua aussi ses impressions. Il encouragea les membres à aller de l'avant et souligna surtout l'importance de toujours garder les principes coopératifs "en considérant dans nos rapports avec nos membres l'individu plutZt que la piastre".

M. l'abbé R. Prescott donna le mot de la fin. Il encouragea les sociétaires à travailler fort et leur demanda de toujours mettre en pratique les enseignements contenus dans la prière des coopérateurs, qu'il avait fait réciter au début de l'assemblée. M. l'abbé Prescott eut aussi l'amabilité d'offrir ses services, ce que tous sauront sans doute apprécier grandement.

L'assemblée se termina par le tirage d'une part de $5.00 qui fut gagnée par un des membres, M. Henri Carrière.

Un goûter conclut la réunion. Membres et amis eurent ainsi l'occasion de se rencontrer.

A une assemblée subséquente des comités, les fonctions furent ainsi attribuées: directeurs — président, Marcien Duhamel, vice-président, Jos. Beaulieu, Léandre Laurin, Lucien Rioux et Yves Rocan; Crédit — président, Alexis Gendron, Gérald L'Heureux et Patrick McCarthy; surveillance — président, Roland Bazinet, Stanislas Fiola et Léon Prévost.

Le gérant est toujours M. Roland Lachance. Les heures du bureau pour le moment sont de 7 h. à 9 h. le mardi soir. Le bureau est situé à 654, rue St-Jean-Baptiste, angle Provencher.

Les jeunes Libéraux entreprennent une campagne de recrutement

L'Association des Jeunes Libéraux du Manitoba inaugureront une campagne provinciale de recrutement par un diner qui sera servi à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes le samedi 3 mars, à 7 h. p.m.

M. Laurent Desjardins, M.A.L., de St-Boniface, sera l'orateur invité. Environ 50 jeunes Libéraux de Winnipeg doivent assister à ce diner.

M. Russ Davis, président de l'Association manitobaine des Jeunes Libéraux, a avoué que cette campagne d'un mois a pour but d'enrôler 500 nouveaux membres.

Fort Garry

Café-thé des Jonquilles

La grande organisation printannière des dames de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse de St-Vital de Fort Garry, le Café-thé des Jonquilles, aura lieu le jeudi 15 mars prochain à l'auditorium du magasin de la Baie d'Hudson, au 6e étage. Le café sera servi de 11 h. a.m. à 2 h. p.m., et le thé, de 2 h. à 4 h. p.m.

Mmes Alfred Albi et George Proctor en sont les organisatrices. Mgr M.-A. Cournoyer, curé, recevra les invités avec Mme John Scatliff, présidente actuelle, et les anciennes présidentes de la Ligue.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface



Le Ralliement

Près de 550 personnes, dont 400 scouts, étaient réunis dimanche soir dernier dans la salle paroissiale de St-Norbert. Toutes les unités du diocèse étaient représentées à cette soirée qui clôtura la Semaine Scoute.

Dans l'après-midi, prière, levée des couleurs et inspection par la Cré-Maitrise. Puis, chacun prit son souper, après quoi un magnifique feu-de-camp mit fin au ralliement.

Le C.P. Raymond Maurice, de la patrouille des Castors (Troupe St-Eugène), accepta le fanion comme vainqueur du concours de coins diocésain. La patrouille des Ecureuils (Troupe Langevin) et le C.P. Paul Chéramy, en deuxième place, alors que la patrouille des Lions de la Troupe Provencher et le C.P. Richard Fourneau terminèrent la lutte au troisième rang.

Le scout Wayne Lambert, des Eperviers de St-Eugène, se mérita la victoire au concours de noeud de foulard diocésain. Aussi, la Troupe Assomption de Transcona se distingua en présentant la meilleure exposition de technique scoute avec sa carte du Manitoba.

Le C.D.E. Arthur Proulx présenta les quatre nouveaux Scouts de la Reine, Ronald Ledoyen, Gérard Carrière, Marcel Bernier et Denis Vincent. Dix certificats furent remis aux candidats qui suivirent les cours d'information éclaireur.

Le feu-de-camp et les numéros présentés par le Clan Béliveau mirent fin à la soirée, après quelques mots du C.D. H. Dubé et de l'A.D., M. l'abbé F. Juneau.

Aux affûts

Quatre novices prononcèrent leur promesse scoute mardi dernier à la Troupe Taché. Ce sont Paul Vincent, Marcel Dégagné, Raymond Genest et Maurice Auger.

La quatrième partie de cartes de la série de cinq, au profit des scouts de St-Boniface sera présentée le dimanche soir 4 mars, à 8 h. 15 p.m., dans la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph.

TOUJOURS PRET.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Responsables:
Louis Boisjoli
Maurice McArthy
Louis Constant



On fête la St-Valentin

Le vendredi soir 16 février, on célébra la St-Valentin par une danse au gymnase Notre-Dame. Il y avait une nombreuse assistance. On y comptait au-delà de 500 personnes. On remarqua les efforts du comité qui avait si bien décoré la salle. Au centre du gymnase, il y avait un gigantesque coeur rouge brodé de blanc. Des rubans blancs et rouges semblaient tricoter le plafond. Les couleurs et décors indiquaient bien la fête de St-Valentin. Durant la veillée nous avons eu le plaisir d'entendre Dave Palmer et ses Galaxies, accompagnés de Carol West. Des prix d'entrée et de danse furent offerts. Tous partirent heureux après cette merveilleuse soirée.

Nous voulons remercier le Conseil Etudiant et toutes les autres personnes responsables de cette soirée.

Gilles SAVARD.

Félicitations

Nous, les élèves de l'école Provencher, félicitons Jean Bourbonnais pour son bon travail lorsqu'il parut au programme "Bob And The Teens" au poste CJAY, en quatre occasions différentes. Le premier jour, il nous lut les nouvelles alors qu'il débutait avec les quatre membres de son équipe. Il répondit à chaque question et discuta les idées intelligemment. Tandis qu'il était le seul élève de la 10e année pour nous représenter, il parla comme un élève de la 12e année.

On ne fut pas très étonné. Jean est un des meilleurs étudiants de tous les élèves de 10e année de l'école Provencher. Telle est la raison pour laquelle il fut choisi comme notre représentant. Félicitations Jean! Nous sommes fiers de toi.

Concert

Il y aura prochainement un concert organisé par l'Académie St-Joseph et l'école Provencher. En charge est un comité composé de quatre étudiants, Juliette Dumaine, Georges Goulet, Denise Dacquay et Walter Kleinschmit. Ils invitent cordialement tous les parents et élèves. Notez bien que la soirée aura lieu le vendredi 16 mars, à 8 h. p.m., au gymnase Notre-Dame. Le prix d'entrée sera très beau. Plusieurs élèves participeront. Le programme consistera de comédies, danses, démonstrations de gymnastique et quelques discours de nos futurs orateurs. Puisque cette soirée est organisée pour exposer les talents des deux écoles, il ne faut pas oublier que notre plus grand atout est le bilinguisme. Le numéro spécial de la soirée sera une pièce présentée par l'Académie. Deux autres numéros d'importance majeure seront un morceau de violon, présenté par le R. P. Hickerson, S.M., et le retour d'un des anciens, Dick Leblcu, qui jouera l'orgue et la trompette. En plus de cela, nos artistes présenteront plusieurs chansons françaises et les maîtres de cérémonies seront bilingues. N'oubliez pas que la date importante sur votre calendrier est le 16 mars, lorsque les talents de ces amateurs seront révélés.

Paul CORMIER.

Le gouret

Avec le printemps vient la fin du gouret à l'Institut Collégial Provencher. Maintenant, il ne reste que les semi-finales et les finales. Cette année, les quatre équipes habituelles ont été réduites à trois, plus fortes et plus égales. De ces trois, seulement les "Paladins" peuvent se vanter de n'avoir perdu aucune partie. Inutile de dire que ceux-ci ont aussi remporté le titre de "meilleure équipe". A ce temps-ci, il me semble opportun de féliciter le Frère Paul qui a travaillé sans cesse à perfectionner les équipes de Provencher. C'est à cause de ses efforts continuels que le gouret a été un succès cette année. Les équipes ont profité de ses enseignements et de ses mots d'encouragement et ont largement dépassé les anciens participants. A l'avenir, verra-t-on peut-être quelques-uns de ceux-ci parmi les rangs des Canadiens de la Ligue Nationale? Cela semble bien probable.

Félicitations aux "Paladins", ainsi qu'aux deux autres équipes et bonne chance à tous.

Philippe GAUTHIER.

Qui sera le vainqueur?

La grande question dans la ligue senior à Provencher: "Est-ce que les "Paladins" invaincus sont invincibles?" Conduits par Robert Jones, ils ont joué deux parties nulles et toutes les autres sont des victoires. En mélangeant une défense solide composée de Robert Jones, Richard Bourgeois, Ronald Reitmeir et le Frère Mueller, avec une puissante attaque offensive comprenant Jean Fontaine, Denis Rémillard et Roger Mailhiot pour écraser les autres équipes sous la force de leurs hauts pointages, même après avoir perdu leur excellent gardien de but, Albert Verhaeghe, qui fut transferé à l'équipe des Chevaliers de Colomb en échange pour Philippe Gauthier, l'équipe du Cercle Ouvrier et celle des Chevaliers de Colomb, conduites par Ronald Normandin et Edward Monney, respectivement, n'ont pas pu, malgré les grands efforts des vieux joueurs comme Henri Ragot et le petit Donald Boucher, arrêter les "Paladins". Ils joueront la semaine prochaine l'un contre l'autre. Le gagnant jouera contre les "Paladins" dans les finales pour décider du championnat. Le meilleur compteur fut Edward Monney, suivi par Denis Rémillard, et le meilleur gardien de but fut Albert Verhaeghe. Le Frère Paul, à cause d'une maladie de coeur, n'a pas participer avec son zèle ordinaire dans l'organisation du gouret à Provencher, mais il fut aidé dans sa tâche par le Frère Sweeney. Nous remercions sincèrement ces deux hommes pour le temps qu'ils ont consacré au hockey à Provencher.

Richard BOURGEOIS.

La confession ne doit pas être seulement l'éponge qui efface, mais le cordial qui fortifie.

ST FRANÇOIS DE SALES.





Bénédiction de la nouvelle église N.-D. de l'Assomption, à Transcona

TRANSCONA — La bénédiction solennelle de la nouvelle église Notre-Dame de l'Assomption et du presbytère, 609, rue Leola, Transcona, aura lieu le dimanche 4 mars à 3 h. p.m. Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, présidera les cérémonies qui seront suivies d'une messe lue.

Les membres de la Ligue Féminine Catholique organisent la réception qui doit avoir lieu de 4 h. à 9 h. p.m. dans l'auditorium de l'école l'Assomption, tandis que les membres du comité de construction et les syndics se chargent de faire visiter la nouvelle église.

La paroisse de l'Assomption existe depuis 51 ans et a desservi la population catholique de Transcona jusqu'en 1958, alors que l'accroissement de la paroisse nécessita une division. St. Joseph The Worker fut fondée. Une deuxième division en janvier 1960 établissait la paroisse Blessed Sacrement et la paroisse l'Assomption devenait alors exclusivement canadienne-française. Le curé actuel, M. l'abbé Henri Perron, prit charge de la paroisse en septembre 1960.

La nouvelle église de brique texture tapis mesure 107 par 44 pieds et est l'oeuvre de l'architecte Roy Sellors. Elle accommode environ 300 personnes. On donna le contrat à Louis Ducharme et associés. M. Noël Proulx, de la paroisse, en fut le contremaitre.

L'entrée principale, portes doubles en chêne blanc, est surmontée d'une niche réservée pour la statue de la Madone. Un vitrail complète la façade. La cloche moulée en France pour la première église sera fixée dans le clocheton au-dessus de l'autel.

L'intérieur de l'église révèle des arcades lamellées, un plafond en cèdre ornemental, un plancher en tuiles, des fenêtres de vitre opaque, un jubé, des confessionnaux modernes, une salle pour bébés et une sacristie fonctionnelle.

Le système de chauffage est à l'eau chaude, alimenté au gaz. Le maitre-autel, fait de pierre Tyndall, est élevé sur une tribune pour que l'on puisse célébrer la messe des deux côtés. Le tabernacle est en cuivre solide, la table de communion en bois d'acajou et fer forgé.

Les fonts baptismaux en pierre Tyndall font face à la sortie de côté. Les bancs sont en chêne blanc.

Le mur sud est indenté spécialement pour le chemin de la croix, dont les tableaux en bois sculpté ont été importés de Oberamergau, Allemagne.

Le presbytère (60' x 36') adjoint à l'église est d'un étage avec sous-sol et offre deux bureaux, salon, salle à manger, cuisine, deux chambres à coucher et un appartement pour la ménagère.

Dunrea

Séance de cinéma

La compagnie "International", dont le vaillant représentant dans cette localité est M. Albert Boulet, assisté de M. A. Beauchemin, est venue donner une séance cinématographique très intéressante, le vendredi 23 février. Un grand nombre de personnes se remplacèrent tout le long de la journée pour assister à ces séances; pendant les entractes, des goûters consistant en de savoureuses crêpes avec sirop et café, furent servis abondamment. Tous ont été très intéressés par les démonstrations d'instruments aratoires d'une puissance incroyable et surtout, ils ont fait honneur aux crêpes exquises.

Malades

M. Alfred Paradis, revenu chez lui après quelques semaines passées à l'hôpital de Wawanesa, se remet heureusement de sa dernière maladie.

Voeux de prompt rétablissement à Mme Edmond Beaupré, qui a dû subir une opération chirurgicale à l'hôpital général de St-Boniface.

Décès

Dans le cours de la soirée du vendredi 23 février, Mme Pierre Méaud, de cette localité, rendait son âme à Dieu. Elle était âgée de 83 ans. Elle était à l'hôpital de Wawanesa depuis quelques jours lorsqu'elle expira. Les détails des funérailles paraîtront dans une prochaine chronique.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

L'allégresse du méchant est brève et la joie de l'impie ne dure qu'un instant. (Job 20, 5)

Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, érigeait canoniquement en Institut Séculier de droit diocésain l'Association de Perfection des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, le 2 février dernier. Son Excellence avait reçu de la Sacrée Congrégation des Religieux le 18 janvier précédent l'autorisation de décréter cette érection canonique qui vaut pour les 60 diocèses, dans 14 pays différents où elles déploient leur zèle. Cet Institut fondé en 1952 à Grand-Sault, N.-B., compte déjà 1,300 membres répandus en Europe, en Asie, en Afrique et dans les deux Amériques. C'est sur le conseil de Son Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, Alberta, que le R. P. Louis-Marie Parent, O.M.I., prit la décision de fonder cet Institut. Dans l'Ouest canadien, la maison du District est à Winnipeg et sept autres maisons (à Edmonton, Prince-Albert, St-Ambroise, etc.) lui sont rattachées.

Les paroissiens de N.-D.-de-Lourdes pleurent la Rév. Sr M.-Elisabeth (Comte), Chanoinesse

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le Maître de la vie et de la mort vient de ravir dans l'espace d'un mois, une deuxième religieuse chez les Chanoinesses des Cinq Plaies. En effet, le dimanche 18 février, la Rév. Sr M.-Elisabeth (Comte) rendait son âme à Dieu dans sa 84e année et la 64e année de sa profession religieuse.

Née à Verdezun, Loire, France, la Rév. Sr M.-Elisabeth était issue d'une famille profondément chrétienne. Ses parents, Auguste Comte et Thérèse Martin, voyant la foi de leurs enfants menacés par les lois de leur pays, n'hésitèrent pas à la mettre à l'abri en émigrant dans une nouvelle terre d'adoption. Ils vinrent donc au Canada, à Notre-Dame-de-Lourdes, alors paroisse récemment fondée. C'était une contrée riche de promesses et d'espoir mais prodigue seulement envers ceux qui lui apportaient un coeur généreux et des bras vaillants. Ce fut le cas de la famille d'Auguste Comte, dont les nombreux descendants ont conservé la foi robuste et l'esprit de travail remarquable.

Soeur M.-Elisabeth fit son entrée au couvent de Notre-Dame-de-Lourdes en 1895, l'année même où les Chanoinesses arrivaient de Lyon, France. Elle fut donc la première jeune fille du Canada à entrer comme postulante dans cette congrégation. Elle se dévoua durant plus de 60 ans à toutes sortes de travaux que requiert l'établissement d'une communauté dans un pays neuf et une paroisse nouvellement fondée. Mais le travail rude et âpre ne la découragea jamais parce qu'elle savait l'animer par une prière continuelle.

La connaissance approfondie des sciences agricoles permit à cette religieuse de travailler à l'exploitation d'une ferme qui a contribué largement et longtemps au bien-être de sa communauté. Soeur M.-Elisabeth était aussi un cordon-bleu accompli, ayant appris de sa mère les secrets de la délicieuse cuisine française. Son zèle et son industrie ne furent surpassés que par sa profonde piété qui s'étendait à toutes les intentions de la Sainte Eglise, à sa communauté qu'elle aimait tant et aussi à sa famille qu'elle chérissait.

La Vierge Immaculée vint chercher sa pieuse servante en la fête de la voyante de Lourdes, sainte Bernadette, qui, tout comme elle, passa sa vie à égrener son chapelet et à se sacrifier pour la conversion des pécheurs. Le service funèbre de la Rév. Sr M.-Elisabeth eut lieu en l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, au milieu d'un grand concours de parents et amis. M. l'abbé M. Dacquay, curé, célébra la messe de Requiem et chanta l'absoute.

La Rév. Sr M.-Elisabeth laisse dans le deuil un frère, Jean, ainsi que de nombreux neveux et nièces qui tinrent à lui témoigner leur affection et leur reconnaissance en assistant à ses funérailles et par l'offrande généreuse de messes nombreuses.

Sincères condoléances à M. Jean Comte, que Soeur M.-Elisabeth chérissait particulièrement, à la communauté des Chanoinesses des Cinq Plaies et à toute la famille éprouvée.

M. Rémi DePape a été élu maire du village de Somerset

SOMERSET — Malgré le froid et les tempêtes, les électeurs du village de Somerset ont, le vendredi 16 février, démontré un bel esprit civique lors de la première élection pour le conseil du village. En effet, 311 électeurs sur un total possible de 333 ont indiqué leur choix des candidats qui allaient les représenter dans les affaires civiques.

Un autre point intéressant fut le nombre de candidats briguant les suffrages. Un total de 11 hommes capables, dont trois comme candidats à la mairie et huit comme conseillers, donnait un bon choix aux électeurs. Parmi ces candidats devaient être élus un maire et quatre conseillers, le premier pour un terme de deux ans et les seconds pour un terme d'une année.

Le village de Somerset fut incorporé le 1er février dernier par le lieutenant-gouverneur du Manitoba. Auparavant, le village faisait partie de la municipalité de Lorne.

Voici le résultat du vote: pour maire, Rémi DePape, 162 (élu), Jos. Chanel, 84, Roméo Decosse, 65; pour conseillers, Louis Lemoing, 179 (élu), Edmund Hink 139 (élu), Octavien Bergeron, 136 (élu), Albert Ronceray, 128 (élu), Achille Cinq-Mars, 117, Léo Lesage, 106, Léo Fortier, 82, Jos. DeRoo, 80.

Le nouveau conseil entra en fonction le mercredi 21 février. M. Jean Hacault, préfet de la municipalité de Lorne, assermenta le nouveau conseil, et M. Alfred Fortier, secrétaire de la municipalité de Lorne, lut la charte d'incorporation. Il y eut une réunion conjointe des conseils du village et de la municipalité afin de discuter les problèmes et les détails financiers des deux municipalités. M. Alfred Fortier fut nommé secrétaire-trésorier du village.

Félicitations à M. le Maire et à Messieurs les Conseillers de leur élection et aussi à tous les candidats et aux électeurs de Somerset pour avoir démontré un tel intérêt dans les affaires du village.

Festival sur glace

Il y aura un festival sur glace à Somerset le 17 mars prochain à 8 h. p.m. Ce festival est sous les auspices du "Pembina Figure Skating Club". Venez en grand nombre.

St-Jean-Baptiste

Brigade à feu

Le samedi 24 février, à l'hôtel de St-Jean-Baptiste, sous les auspices de la Chambre de Commerce, les pompiers volontaires furent reçus à un banquet.

La Brigade à feu de St-Jean-Baptiste, fondée il y a deux ans, est administrée suivant les ordres du conseil municipal et sous la juridiction de la Chambre de Commerce. Elle compte parmi ses membres 16 hommes qui surent faire preuve de bonne volonté à maintes reprises. Les statistiques démontrent qu'ils ont répondu à 11 appels au cours de l'année 1961. Déjà, plusieurs de ses membres ont obtenu des diplômes, dû au fait qu'ils ont suivi certains cours à Winnipeg.

M. Roland Valcourt, chef de cette brigade, est secondé dans ses efforts par les sous-chefs, MM. Marcel Dorge, Donat Dumontier et Maurice Tessier.

Le village de St-Jean-Baptiste est bien reconnaissant envers ces personnes et tous les autres pompiers.

A l'occasion du banquet, dont tous garderont un très bon souvenir, M. le Dr Joseph-H. Boucher agissait comme maitre de cérémonies. M. Arthur Vermette, préfet de la municipalité, ainsi que MM. Roland Valcourt, Bernard Lafond et Jean-Baptiste Sabourin, conseillers, exprimèrent leur appréciation.

Les dignitaires, ainsi que les pompiers étaient accompagnés de leurs épouses. On comptait cinquante personnes présentes.

Sincères remerciements à M. Louis Roch qui sut intéresser les invités par la présentation de films de ses voyages dans le sud des Etats-Unis. Un remerciement spécial à M. Marcien Trudeau, gérant de la Banque Canadienne Nationale de St-Jean-Baptiste, qui eut l'initiative d'établir une Chambre de Commerce il y a trois ans. Sa prévoyance, ses conseils, ses efforts soutenus furent les facteurs principaux dans l'organisation de la Brigade à feu qui dépend de la Chambre de Commerce.

Le Pas

Retraites

Le dimanche 25 février commencera la retraite pour les dames et jeunes filles à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, prêchée par le R. P. D. K. Edward, C.Ss.R. La première semaine du 25 février au 4 mars sera pour les femmes; la deuxième semaine, du 4 au 11 mars sera pour les hommes. Durant la semaine, il y aura messes tous les jours à 7 h. 30 a.m. et à 4 h. 15 p.m.; le sermon sera donné le soir à 7 h. 30.

Çà et là

M. et Mme Emil Rivalin sont revenus de leurs vacances de deux semaines; ils ont voyagé par avion de Winnipeg à Toronto. Ils visitèrent leur fils, Edgar, leurs fille et gendre, M. et Mme J. Mazur, et leurs fils et bru, M. et Mme Roland Rivalin.

Festival des trappeurs

Les 21, 22 et 23 février avait lieu le festival des trappeurs du nord. La température était idéale; tous les hôtels et les motels étaient remplis de visiteurs venus des Etats-Unis et des provinces voisines pour prendre part aux diverses activités.

Mlle Pat Voisey, de Churchill, a été choisie reine du festival et fut couronnée le jeudi 21 février. Ses princesses étaient Mlles Donna Walton, de Flin Flon, Eileen Mick, de Thompson, Gloria Hilderman, de Dauphin, Beverley Ann Mantie, de Snow Lake, Sharon Procyshyn, de Yorkton, et Jeannette Pasiometz, de Le Pas. Un beau manteau de fourrure fut donné à la reine, Mlle Voisey, et à chacune des princesses, on présenta une jaquette de fourrure. La reine et ses six princesses partaient le 25 février pour Winnipeg et les Etats-Unis.

Le championnat de la course de chiens d'une distance de 150 milles a été gagné par M. Gilbert Lavallée, de Le Pas. Le trophée Labatt lui fut présenté ainsi qu'un chèque de 1,000. Le deuxième prix alla à M. Pierre Carrière, de Cumberland, et le troisième à M. Pierre Merasity, de Brochet.

M. Roger Carrière demeure le roi des trappeurs en gagnant 13 prix. Deux prix lui furent décernés pour avoir porté 300 livres de farine sur son dos en traversant un portage, et pour avoir le meilleur costume.

St-Adolphe

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire

La 21e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Adolphe, tenue le 23 février, fit connaître aux sociétaires le résumé d'une année record, soit un actif de $135,680 et en conséquence une augmentation aux taux de boni et d'intérêt sur épargne. Le boni sera pour l'année 1961 de 3½ pour cent. Les services rendus par la Caisse Populaire sont aussi des plus appréciés si on en juge par le montant prêté, $374,536 depuis sa fondation, $53,231 souscrit en parts et $77,310 en dépôts à l'épargne.

L'assemblée se déroula sans bruit mais on sentait l'intérêt des sociétaires dans chaque discussion et dans l'attention portée aux paroles adressées par M. l'abbé A. Couture et M. P. Frossais, chef inspecteur des Caisses, qui a bien voulu accepter d'expliquer les amendements à la loi régissant les Caisses Populaires, tout en appuyant davantage sur ceux qui concernent les membres plus particulièrement.

Les membres des différents comités sont: direction, MM. J.-A. Leclerc, président, Auguste Lagassé, Louis LeGal, Maurice Aubin et Charles Kosman; comité de surveillance, MM. Joseph Brodeur et Léo Lagassé et Mme Rose-Marie Perron; au comité de crédit, M. Laurent Lagassé, remplaçant M. François LeGal, pionnier de la première heure, qui résigna, MM. Philippe Aubin et J.-B. Lagassé.

La Caisse scolaire n'est pas non plus inactive, même si elle n'a pas accusé de progrès aussi marqué que par les années passées. Les écoliers responsables de la Caisse Scolaire sont nouveaux à la tâche, mais se débrouillent bien, guidés par la Rév. Sr André-St-Louis. Depuis septembre, la Caisse Scolaire a 27 nouveaux membres, donnant un total de 140. Le comité, composé de la religieuse responsable et des élèves suivantes, Yvette Perron, gérante, Cécile Lagassé, assistante, Gabrielle Courchaine, secrétaire, Jeanne LeGal et Clarisse Leclaire, surveillantes, a étudié, cette année, comment les élèves dépensent leur argent et les moyens à prendre pour enseigner l'économie chez les étudiants. Angèle Lagassé, présidente, demanda aux parents un peu plus d'encouragement et quelques bons mots de temps à autre pour rappeler à leur enfants la nécessité de l'épargne.

M. l'abbé A. Brunet, curé, donna un mot d'ordre clair et bien simple, "gardez la même recette et tout ira bien".

Haywood

Fête de l'Amitié

Le mercredi 14 février, les Jécistes de l'école Dandurand étaient fiers de lancer leur "Fête de l'amitié". Les invités étaient M. l'abbé Joseph Choiselat, curé, les institutrices et tous les élèves de la 1ère à la 12e année. Les chefs d'équipes, Noëlla Gautron, Odile Dagesse, Winnifred Lapointe, Roselyne Dheilly, Paul Buisson, Ronald Rouire, Joseph Viallet, Denis Gautron, Maurice Picton et Gilbert Demers s'occupèrent de leur équipe respective avec dévouement et sérieux. Imaginez la joie des tout-petits de prendre place parmi les plus grands! . . . Ce fut un vrai Valentin! . . . Après le diner, pris en équipe, les Jécistes passèrent des sucreries. Suivirent les jeux, la course aux pommes de terre, les cris des animaux, Ditto, la course aux pistaches, etc. Pendant tout ce temps, les maitresses prenaient des notes sur la tenue des équipes, c'est-à-dire la coopération, l'ordre, l'enthousiasme aux jeux et la charité dans l'équipe. Il y avait ainsi des points à gagner. L'équipe de Gilbert Demers remporta les plus hauts points. M. le Curé termina la fête par quelques mots sur "La charité et son importance".

Félicitations aux chefs qui ont si bien rempli leur rôle. Quelle joie de se retrouver ensemble dans la charité!

Sports

Bravo! les garçons de la Ligue des jeunes ont gagné les trois premières parties de gouret cet hiver, contre Notre-Dame-de-Lourdes, Swan Lake et Mariapolis, respectivement.

Un autre bravo aux jeunes de l'école secondaire qui ont remporté un deuxième prix lors du bonspiel de St-Claude. Les membres de l'équipe gagnante étaient Ronald Rouire, Yvonne Rey, Renis Gautron et Winnifred Lapointe.

Semaine de la vocation

Du 18 au 24 février, semaine de la vocation, les jeunes profitèrent de tout pour comprendre un peu plus l'importance de suivre la vocation à laquelle Dieu nous appelle. Allons, les jeunes, soyons généreux! Les âmes nous appellent . . .

Non, je ne consentirai jamais, même pour des mines d'or, à ne pas écrire le mieux que je puis.
Louis VEUILLOT.

Woodridge

Va-et-vient

M. Raymond Rivard, du collège St-Joseph d'Otterburne, a passé le congé du 9 au 11 février en visite chez ses parents, M. et Mme O. Rivard.

Le 23 février, M. et Mme Georges Gosselin, de La Broquerie, ont rendu visite à leur tante, Mme M.-A. Gosselin.

Mlles Claire et Raymonde Girouard, de Winnipeg, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme A. Girouard, en fin de semaine.

Les 25 et 26 février, M. et Mme Joseph Yvon, de Vermillion Bay, Ont., ont rendu visite à leurs parents et amis de cet endroit.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Eugénie Beaulieu, qui a dû être hospitalisée pour quelques semaines à l'hôpital général de St-Boniface, à Mme Philomène Poitras, qui est actuellement hospitalisée, à M. Edgar Tremblay, qui a subi une intervention chirurgicale le 14 février, et à M. Alexandre Gosselin, qui est patient à l'hôpital général de St-Boniface depuis le 15 février.

Mariage Tourond-Lepine

Le 24 février, M. l'abbé M. Giroux, curé, bénissait le mariage de Mlle Loretta Lepine, fille de M. et Mme H. Lepine, de Marchand, à M. Isidore Tourond, fils, fils de M. et Mme Isidore Tourond.

Partie de cartes

Le 4 mars aura lieu, en la salle paroissiale de Woodridge, la première partie de cartes d'une série de deux. Les paroisses environnantes sont cordialement invitées. Bienvenue à tous.

Mme Joseph Arpin, de St-Malo, décédée subitement à sa résidence

ST-MALO — Les paroissiens furent consternés d'apprendre la mort subite de Mme Joseph Arpin, née Anne Morin, âgée de 75 ans, le lundi 19 février, à la résidence de sa fille, Mme Lucien Lambert.

La défunte laisse dans le deuil son époux, trois fils, Paul et Yvon, de St-Malo, et Georges, de St-Pierre; trois filles, Zéphirine (Mme David L'Heureux) et Reine (Mme Lucien Lambert), de St-Malo, et Denise (Mme Edouard Lambert), de Transcona; 38 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants; un frère, M. Joseph Morin, d'Edmonton, Alta; et deux soeurs, Mmes Emile Malo et Hormidas Gagné, de St-Boniface.

La messe de Requiem fut chantée en l'église de St-Malo le 22 février, à 10 h. a.m., au milieu d'un grand nombre de parents et amis. Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., cousin de la défunte, curé du Précieux-Sang, officiait, assisté de M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, et M. l'abbé Gabriel Poitras, curé de La Salle, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur, on remarquait M. l'abbé E. Lavoie, curé de St-Pierre, et le R. P. F. Cousineau, C.S.V., supérieur du collège St-Joseph d'Otterburne. Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte, MM. Robert et Raymond Lambert, Norbert et Noël Arpin, Claude Ritchot et Georges L'Heureux. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des arrangements funèbres.

Mme Joseph Arpin laisse le souvenir d'une chrétienne exemplaire et d'une grand-mère au dévouement inlassable.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

M. Joseph Arpin et sa famille remercient chaleureusement tous ceux qui ont exprimé leurs sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles ou services rendus de toute autre manière à l'occasion de cette dure épreuve.

Ste-Elisabeth

Club 4-H

Le club 4-H de pommes de terre et de grain, sous le patronage de saint Martin, s'est organisé, le 20 janvier, pour une autre saison. L'élection d'un nouveau comité eut lieu ce même jour. Les membres ont aussi contribué à la Marche des dix sous afin d'aider les malheureux. Merci aux généreux donateurs.

Le 10 février avait lieu l'assemblée régulière du club, qui fut suivie de quelques divertissements à l'occasion de la St-Valentin. Chaque membre reçut un coeur en chocolat et tous jouèrent au bingo. Le chef cadet et le chef local servirent un bon goûter.

On a déjà commencé à organiser le concours oratoire et la prochaine exposition.

Division scolaire de la Rivière-Rouge No 17
RAPPORT FINANCIER
pour l'année se terminant le 31 décembre 1961

Bilan du fonds de capital
31 décembre 1961

ACTIF

Argent (en mains et en banque)		$ 10.63
Edifice au prix coûtant:		
Ecoles	$648,859.34	
Terrains	13,890.29	662,749.63
Equipement au prix coûtant:		
Ecoles		26,183.55
TOTAL		$688,943.81

PASSIF

Obligations (principal seulement)	$642,000.00
Compte payable — Capital	11,105.58
Solde — Placement en actif capital (excédent de l'actif sur le passif)	35,838.23
TOTAL	$688,943.81

Bilan du fonds de revenu
31 décembre 1961

ACTIF

Comptes recevables:		
a) Octrois recevables combinés	$79,348.73	
b) Taxes recevables	26,963.56	
c) Autres	200.00	106,512.29

PASSIF

Prêts à court terme et à découvert	$ 40,745.11
Comptes payables	13,343.41
Autre passif:	
Dépôt sur livres	1,127.50
Surplus (excédent de l'actif sur le passif)	51,296.27
TOTAL	$106,512.29

Bilan du fonds de dépôt
31 décembre 1961

ACTIF

Taxes recevables	$ 48,063.12

PASSIF

Dû aux districts scolaires	21,099.56
Dû au fonds de revenu	26,963.56
TOTAL	$ 48,063.12

Rapport des vérificateurs

Nous avons examiné les bilans de la Division scolaire de la Rivière-Rouge No 17 au 31 décembre 1961 — bilan du fonds de capital, bilan du fonds de revenu et bilan du fonds de dépôt — et le fonds de revenus et dépenses pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et pièces comptables et autres preuves à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, les bilans — bilan du fonds de capital, bilan du fonds de revenu et bilan du fonds de dépôt — et le fonds de revenus et dépenses présentent équitablement la situation financière de la Division scolaire de la Rivière-Rouge No 17 au 31 décembre 1961, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Signé à St-Pierre, Manitoba, le 8 janvier 1962.

Rapports approuvés:
Pierre Baril, président
Gérard-J. Gagné, sec.-trés.

Forest Guénette et Cie
Comptables agréés et vérificateurs

Fonds de revenus et de dépenses
Année terminée le 31 décembre 1961

Revenus

	Evaluation budgétaire	Revenu actuel	Excédent budgétaire ou déficit*
Octrois d'opération combinés (brut)	$175,632.00	$182,025.42	$ 6,393.42
Octrois à capital	63,085.09	51,552.23	11,532.86*
Autres octrois	2,700.00	6,327.17	3,627.17
Taxes spéciales	100,000.00	100,000.00	
Ajustements — Octrois 1960		658.80	658.80
Total des revenus	341,417.09	340,563.62	853.47*
Surplus de l'année précédente		50,684.38	50,684.38*
TOTAL	$341,417.09	$391,248.00	$49,830.91

Dépenses

	Evaluation budgétaire	Dépense actuelle	Excédent budgétaire ou déficit*
Salaires des instituteurs	$136,580.00	$142,337.01	$15,742.99
Fourniture de classe:			
a) Académique	4,000.00	7,254.03	3,254.03*
b) Technique		4,392.60	4,392.60*
c) Bibliothèques	812.50	1,093.61	280.68*
d) Manuels	1,300.00	3,491.61	2,191.61*
Entretien et opération des écoles	24,930.00	37,227.56	12,297.56*
Administration	14,101.00	14,628.84	527.84*
Transport	38,000.00	41,704.72	3,704.72*
Autres dépenses	21,952.59	32.70	21,919.89
Dépenses capitales:			
a) Obligations — principal	18,000.00	18,000.00	
b) Obligations — intérêt	38,341.00	38,335.40	5.60
c) Edifices		10,000.00	10,000.00*
d) Equipement	1,000.00	554.06	445.94
Total des dépenses	341,417.09	339,941.73	1,463.36
Surplus		51,296.27	51,296.27
TOTAL	$341,417.09	$391,248.00	$49,830.91

Notre vie économique

Le comptable exprime en chiffres l'activité économique des hommes

— VIII —

On compte actuellement au Canada 9,722 comptables agréés, et 5,119 étudiants se préparent dans les diverses provinces à entrer dans cette profession. De ce nombre, le Manitoba possède 742 comptables diplômés (et 510 étudiants) qui se partagent en deux groupes: 495 ont un emploi dans le service civil, dans le monde industriel ou commercial, car le choix de cette profession de comptable agréé ouvre des horizons sur un grand nombre de carrières; et 247 pratiquent leur profession dans les 100 bureaux attitrés du Grand-Winnipeg. Ils sont membres de l'Institut des Comptables Agréés de la province du Manitoba, qui obtenait sa charte en 1886.

Il n'y a pas si longtemps, les Franco-Manitobains brillaient par leur absence au sein de cette profession qui englobent "les manoeuvres de l'économie". Ils acceptaient, comme leurs compatriotes du Québec, leur état d'infériorité économique, de fait, sinon de bon gré. Ils laissaient aux "Anglais" la finance, le commerce, l'industrie. Mais au cours des dernières années un certain réveil semble s'opérer, des jeunes se lancent dans ces carrières, et par là même plusieurs des nôtres ont compris qu'ils pouvaient jouer un rôle comme comptables agréés. Actuellement on compte une quinzaine de comptables agréés de langue française et autant d'étudiants, au Manitoba.

Bureau entièrement bilingue

Parmi eux, MM. Gabriel Forest (né à La Salle, études à l'école primaire de La Salle et aux collèges classiques de St-Boniface et St-Paul, comptable diplômé en 1954) et Lucien Guénette (né à St-Jean-Baptiste, bachelier ès arts du collège de St-Boniface, comptable diplômé en 1959) dirigent le seul bureau entièrement bilingue au Manitoba. Trois étudiants les aident dans leur travail: MM. André Gobin (2e année), Georges Picton et Gilbert Delanois (1ère année) qui trouvent en eux d'excellents guides et maitres. Mlle Paulette Marion est la secrétaire-sténographe du bureau.

Plus de 60 pour cent de la clientèle du bureau Forest, Guénette et Cie est de langue française: particuliers, professionnels (avocats, médecins, pharmaciens, etc.), institutions diocésaines, paroissiales et religieuses, hôpitaux et foyers de vieillards, maisons de commerce, divisions et districts scolaires, municipalités, etc. Ces deux comptables agréés franco-manitobains ont à couvrir un très vaste territoire, car ils atteignent leur clientèle à partir de Winnipeg, St-Boniface, St-Pierre-Jolys, La Broquerie, St-Lazare, Somerset, etc. Ils ont même ouvert une succursale à Gravelbourg, Sask., et ils sont les représentants officiels dans l'Ouest canadien des bureaux de Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés et de E. H. Knight & Co., qui couvrent les villes de Montréal, Québec et Rimouski.

La haute réputation et les succès de ces deux comptables ont poussé le représentant de ce journal à leur poser quelques questions. Voici en trois points un résumé de leurs principales réponses: la préparation intellectuelle du comptable agréé; son rôle professionnel; les principes d'étiquette qu'il doit observer.

Cinq ans d'étude

Avant de s'enregistrer à l'Institut pour ses cours universitaires, le candidat doit avoir complètement terminé sa 12e année, mais l'on préfère davantage ceux qui sont munis d'un titre de bachelier ès arts, ès commerce . . . Car, parait-il, le bachelier est mieux préparé à entreprendre de sérieuses et longues études, il comprend plus vite tel ou tel problème, il s'adapte plus facilement à telle situation imprévue.

La deuxième condition requise pour l'entregistrement, c'est de se trouver un bureau de comptables en pratique publique où il fera son stage de cléricature pendant cinq ans. Car l'étudiant doit mener de front travail pratique et études proprement dites. Après sa journée de travail au bureau, il se rend au United College, rue Portage, pour ses cours du soir et du samedi matin, à raison de deux heures chaque fois. C'est dire que ce futur comptable entreprend cinq années de sérieuse préparation, mais il aura de parfaits professeurs et d'excellents guides. (Chaque bureau ne peut engager que trois étudiants par comptable agréé, pour que vraiment ces jeunes puissent recevoir toute l'attention voulue dans leur préparation.)

Durant sa première année de cours, l'étudiant se familiarise avec les mathématiques avancées, spécialement les calculs d'intérêt, d'hypothèque, etc. Pendant deux ans, il se perfectionne en anglais, grammaire et littérature sans doute, mais davantage il apprend comment il faut écrire des rapports condensés mais complets de comptabilité et de vérification de livres. Un cours d'économie, celle du Canada surtout, l'occupe pendant une autre année. Puis il étudie à fond le droit commercial, pendant la dernière année. Pendant ces cinq ans, il apprend constamment les secrets de la comptabilité et de la vérification, sa spécialité.

A la fin de sa 3e année, il doit passer des examens intermédiaires (nationaux): en juin dernier 67 pour cent des étudiants manitobains ont réussi ces examens, alors que la moyenne nationale fut de 50 pour cent. Les examens finals (nationaux), à la fin de la 5e année, donnent droit au titre de comptable agréé et à l'entrée officielle dans l'Institut: au mois de juin 1961, 61 pour cent seulement des étudiants du Manitoba réussirent ces épreuves; dans l'ensemble du pays, 65 pour cent. Le grand nombre des faillites indique le sérieux de ces examens et le haut standard exigé par la profession.

Rôle du comptable

Cinq ans d'étude et cinq ans de pratique, en voilà suffisamment pour imposer le comptable diplômé comme un "expert" en questions fiscales, économiques, commerciales. Il est en mesure déjà d'agir comme aviseur financier auprès d'une compagnie qui veut discuter des divers aspects de son budget, de la réorganisation de ses finances. Il peut aider les marchands à établir un système de comptabilité bien adapté aux divers commerces. Il sait conseiller les moyens de contrôle à adopter pour se protéger contre le vol ou la fraude de la part des employés. Il connait dans le détail les questions d'impôt sur le revenu, sur les dons, sur les successions. Il n'ignore pas les conditions de banqueroute ou de faillite. Il apprendra aux particuliers comment ils doivent organiser leurs affaires en vue de la succession (se rappelant ici que le système idéal est de vivre riches, de mourir pauvres, puisque l'impôt de succession est plutôt élevé) et comment il faut tenir les livres d'une succession et en faire un rapport annuel, etc., etc. Le champ de ses conseils et de son aide est très vaste.

Quelques cas particuliers

Prenons par exemple le cas concret de l'impôt sur le revenu qui, en 1960, rapporta au gouvernement la somme de $3,147,000,000; les particuliers ont payé 1 milliard 825 millions; les compagnies, 1 milliard 234 millions; les successions, 88 millions. Le comptable agréé ne peut offrir une recette magique qui permettrait à son client de se soustraire à cet impôt, qui n'est pas tant une pénalité qu'un facteur vital pour l'avancement du pays ou des provinces. Mais il peut en faire comprendre toutes les ramifications et les multiples aspects: il saura aider tel ou tel à bien distinguer les trois catégories de revenus . . . d'une entreprise (tirés des profits), de biens (tirés des intérêts et des dividendes) et d'emplois (en salaires); il renseignera au sujet des exemptions personnelles, selon qu'on est célibataire, marié avec ou sans personne à charge, âgé de 65 ans ou plus, père de tant d'enfants; il expliquera que les dons de charité admissibles, comme exempts d'impôt, ne doivent pas dépasser 10 pour cent du revenu total, doivent avoir été versés à des organismes reconnus par le gouvernement, et doivent être justifiés par des reçus valables; il renseignera aussi au sujet des frais médicaux déductibles, et sur maintes autres questions.

Un deuxième cas intéressant, celui des membres d'une commission scolaire qui préparent le budget de la prochaine année fiscale. Il leur faut d'abord bien connaitre les dépenses courantes de l'année: chauffage, éclairage, entretien des écoles, salaires des instituteurs, des autres employés de l'administration et du secrétariat; prévoir les dépenses extraordinaires, par exemple dans telle école où il faudrait remplacer toutes les fenêtres. Il leur faut savoir quel sera le nombre probable de nouveaux élèves (deux ans à l'avance), de façon à obtenir un règlement scolaire appuyé par les contribuables pour la construction, disons de 24 nouvelles classes à raison de $7,500 chacune. Avec l'aide d'un comptable, ils arrivent à déterminer approximativement combien il leur faudra pour la prochaine année. Connaissant les octrois probables, ils savent qu'ils devront prélever tant, et donc qu'il faudra imposer tel millième de taxes aux contribuables. Heureux les commissaires qui se font aider par un comptable expert et s'épargnent bien des maux de tête, tout en établissant un budget sérieusement précis qui épargne des augmentations de taxes aux parents qui devront payer.

Contrôle contre le vol

On pourrait multiplier ici les exemples, comme celui du contrôle contre le vol de la part d'employés. Le comptable saura expliquer au propriétaire de l'entreprise comment il lui faut vérifier toutes les entrées de caisse durant l'année, le mois; voir à ce que des reçus soient émis pour tous les paiements faits sur comptes; voir à ce que chaque dépense soit certifiée par une pièce justificative; vérifier les chèques de banque émis durant le mois; confier les ouvriers à d'excellents contremaîtres; établir le système de formes en duplicata et exiger deux signatures . . . sur les chèques; faire l'inventaire qui permet de découvrir qu'on a à telle date tel stock de marchandises et donc que l'écoulement antérieur est justifiable par les ventes; que la combinaison secrète du coffre-fort n'est connue que d'un certain nombre d'employés . . .

Le comptable, qui parcourt les livres et les dossiers de tel marchand, saura lui montrer exactement ses revenus et ses dépenses, établir un bilan qui l'éclairera sur la viabilité de son commerce ou sur une banqueroute déjà existante. Il lui conseillera d'ouvrir un livre où il sera tenu compte des recettes et déboursés, des comptes payables et recevables. Il établira un contrôle entre son système de comptabilité et son livre de banque. Il lui conseillera d'établir un budget de publicité, rançon de la concurrence . . .

Règles d'étiquette

Il n'y a pas à dire, ces quelques exemples montrent clairement que le comptable est nécessaire dans un monde où l'imposition et la complexité des nombreuses mesures fiscales, la forte concurrence, le haut coût de la vie obligent tous et chacun à maintenir des livres de comptes adéquats. Et n'ayez crainte, le comptable se mettra réellement à votre service . . . selon les règles d'étiquette professionnelle "qui doivent inspirer la conduite morale du comptable agréé au Canada".

Ces règles peuvent se ramener à quelques principes généraux: discrétion et intégrité parfaite dans le travail professionnel, compétence technique qui oblige à se tenir au courant des développements de la profession, tels que reflétés par exemple dans les bulletins (partiellement bilingues) publiés par le Comité de recherches en comptabilité et vérification de l'Institut Canadien des comptables agréés, et indépendance qui impose de ne pas céder aux fortes pressions exercées par tel client d'importance, d'éviter de devenir partie à toute tentative de tromper les tiers . . .

Grâce à sa préparation intellectuelle, à son intégrité morale, le comptable agréé certifie la valeur d'un rapport financier du fait même de sa signature. Aussi ceux qui liront ce rapport, par exemple celui de la Division scolaire de la Rivière-Rouge publié en page 7, seront rassurés, car MM. Forest et Guénette affirment que "les bilans (des fonds de capital, de revenu et de dépôt) et le fonds de revenus et dépenses présentent équitablement la situation de la Division . . . au 31 décembre 1961, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente".

M. Lucien Guénette, comme son confrère, M. Gabriel Forest, n'est pas toujours au bureau, car il faut bien rendre visite aux nombreux clients dans tous les centres du Manitoba . . . et jusqu'en Saskatchewan. Tout de même le photographe a réussi à le capter alors qu'il donnait de bons conseils de comptabilité et de vérification de livres à l'un des trois étudiants qui ont la chance de faire leur cléricature au bureau Forest, Guénette et Cie, M. Georges Picton. (Photo Studio Napoléon)

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — L'assemblée fut ouverte par M. Leo Sabourin, président. La prière faite, l'assemblée débuta par des mots de félicitations aux 150 membres qui ont bien voulu répondre à l'invitation. Etaient présents: Mgr H. Lapointe, curé; M. l'abbé A. Couture, fondateur des Caisses au Manitoba; M. Arthur Barnabé, président du Conseil de la Coopération; M. Pierre Frossais, inspecteur des Caisses, et son épouse; M. Georges Forest, propagandiste des Caisses et des Coopératives, et aussi quelques membres de la Caisse Populaire d'Aubigny, nouvellement fondée.

Après la lecture de l'avis de convocation et celle du procès verbal de la dernière assemblée, ce fut la présentation des rapports. Celui des directeurs mentionnait une addition de 39 nouveaux membres, une augmentation du capital social de $38,700 et de l'épargne, $11,000. Les directeurs ont cru bon de suggérer que le boni soit de 3½ pour cent pour l'année 1961. Dans le rapport du comité de crédit, on soulignait que les 154 demandes d'emprunt ainsi que les 54 contrats de délai avaient été accordés. Celui du comité de surveillance faisait part de l'actif atteint, $428,000. Ce dernier rapport se terminait par des remerciements chaleureux à l'égard du gérant pour son assistance et l'intérêt qu'il porte toujours à bien administrer la Caisse.

Ensuite, M. Aimé Barnabé, secrétaire de la "Manitoba Pool Elevators" de St-Jean-Baptiste, en gage de reconnaissance pour services rendus envers cet organisme, présenta à M. Siméon Marion de sincères remerciements ainsi qu'une magnifique plaque gravée. M. Siméon Marion, d'une voix émue, remercia ceux qui, par ce geste de délicatesse, ont voulu lui témoigner leur reconnaissance. Il donna ensuite son rapport comme gérant.

L'assemblée accepta le boni de de 3½ pour cent tel que suggéré plus tôt par les directeurs. Mlle Louise Lafond donna le rapport de la Caisse Scolaire qui a fait beaucoup de progrès durant la dernière année.

Les élections qui ont suivi donnerent les résultats suivants: MM. Nestor Lafond et Léonide Beaudette, directeurs; M. Léon Marion au comité de surveillance, et M. André Marion au comité de crédit.

Deux prix d'entrée de $5 furent gagnés par MM. David Fillion et Gérard Vermette.

Ont pris la parole: M. l'abbé A. Couture, qui se dit heureux de voir la bonne marche de la Caisse. Il encouragea cependant les gens à profiter encore plus de leur Caisse. M. Arthur Barnabé expliqua les buts de la Caisse Populaire, à savoir la pratique de l'économie et les services à rendre plutôt que l'enrichissement personnel. M. Georges Forest parla à son tour de l'importance de l'éducation dans le but de former des coopérateurs. Tandis que M. Frossais, après quelques mots de félicitations, fit quelques mises au point sur certains règlements; ceci fut grandement apprécié.

Pour terminer, Mgr Lapointe souligna qu'avec un bon coup d'épaule, l'actif devrait monter pour l'année 1962. Il invita les paroissiens à limiter leurs dépenses selon leurs capacités. Enfin, M. le Président remercia les orateurs et félicita les nouveaux élus et les personnes sortant de charge pour leur beau travail.

Un succulent goûter termina la soirée.

Grand carnaval

Les samedi et dimanche 3 et 4 mars, il y aura grand carnaval à St-Jean-Baptiste. Les réjouissances débuteront dès 2 h. de l'après-midi alors qu'une grande parade de sportifs costumés circulera. Cette parade sera suivie de courses en patins pour personnes âgées.

Le soir on couronnera la Reine du carnaval. Il y aura séance de lutte, "un combat de taureau".

Le dimanche après-midi à 2 h. on jouera au hockey. Même les jeunes filles ont organisé des équipes et prendront part au tournoi. Les jeunes et les vieux de la paroisse se rencontreront dans une autre partie.

Après ces joutes, des patineurs et patineuses de fantaisie feront valoir leurs talents. Ces divertissements seront suivis de jeux extérieurs et intérieurs. Bienvenue à tous.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

8.55—Ouverture: O Canada
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.01—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.12—Variétés
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro, Juifs
1.30—Nos nations au micro, Italiens
2.30—Nos nations au micro, Ukrainiens
3.00—Nos nations au micro, Polonais
4.00—Nos nations au micro, Slovaques
4.30—Nos nations au micro, Allemands
6.00—Echos marials
6.15—Carnet mondain
6.25—Nouvelles
6.30—Récital du dimanche
7.00—Match Intercités
7.30—Petit Concert
8.00—Terre Nouvelle
8.30—Le Cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal
9.10—Sur toutes les scènes du monde
11.30—Nouvelles
11.35—Fermeture O Canada

Du lundi au vendredi inclusivement

6.50—Ouverture O Canada
6.55—Radio-Journal
7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.25—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.40—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Cuisine et Oreille fine
9.35—A vendre, à louer
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Un homme et son péché
10.15—Chantez en travaillant
10.30—Concours Bonus Postal
10.35—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse Dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours

12.00—Radio-Journal
12.10—A votre choix
12.30—Chansons vedettes
12.55—Nouvelles
1.00—Chronique sport.
1.15—Chansons vedettes
1.30—Réveil rural
1.45—Le trio lyrique
2.00—Fémina
2.15—Vies de Femmes
2.30—Miss Music Hall
2.45—Psychologie de la vie quotidienne
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.15—Radio-Sacré-C.
4.30—Le club des jeunes
5.00—Radio-Journal
5.15—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Chronique sport.
6.10—Sélection spéciale
6.45—Le Chapelet
7.00—Nouvelles
7.08—Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Aperçu du piano moderne
7.45—Interview
8.00—Continental
8.15—Les Affaires de l'Etat
8.30—Les Belles de Lettres
9.00—Radio-Journal
9.30—Sérénade avec Jean Deslauriers
10.00—Festivals Européens
11.00—Musique de danse
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles
12.10—Fermeture O Canada

MARDI

7.30—Interviews
7.45—Musique et Musiciens
8.00—Orchestre de Lucio Agostini
8.30—Musique légère
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Concerts symphoniques
10.30—Cabaret latin
11.00—Musique de danse
11.30—Créations canadiennes
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

MERCREDI

7.30—Veillée à la Chandelle
8.00—Allégro
8.30—Hommes de science
9.00—Festivals du mercredi
11.00—Musique de danse
11.30—Harmonies du soir
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Omer Dumas
8.30—Place publique
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Nos nations au micro, Allemands
11.00—Musique de danse
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

VENDREDI

7.30—Actualités françaises
7.45—Interview
8.00—Paysages de la chanson
8.30—Créateurs du XXe siècle
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Nos nations au micro
10.00—Orchestre de Radio-Canada
11.00—Musique de danse
11.30—Pianorama
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

SAMEDI

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sport.
7.40—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
8.30—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.10—A votre choix
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Ranch 1050
12.00—Nouvelles
12.10—Variétés
12.55—Nouvelles
1.00—Opéra du Métropolitain
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélections spéciales
6.45—Le Chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Variétés
7.30—Au clavier
7.45—La soirée du hockey
9.30—Musique de danse
10.00—Radio-Journal
10.30—Visite chez les chansonniers
11.00—A la fin du jour
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

La Sun Life a en registré une année record en 1961

MONTREAL — La Sun Life Assurance Company of Canada a marqué une autre année record en 1961, en vendant plus d'un milliard de dollars d'assurance-vie pour la troisième année de suite. Les ventes de la plus grande compagnie d'assurance-vie canadienne s'élevaient l'an dernier à $1,129 millions, soit 8.4 pour cent de plus que le record précédent établi en 1959. L'encours global de la Sun Life est de $10,185 millions, dont environ 40 pour cent sont de l'assurance-vie de groupe.

Ces records ont été annoncés à la suite de la 91e assemblée annuelle de la Compagnie tenue à Montréal, le 13 février.

La succursale de Winnipeg annonce aussi que les échelles de dividendes sur les polices de la Sun Life seront majorées pour la 13e année de suite. En 1962, la Sun Life paiera à ses assurés des dividendes de $45.2 millions, soit $3.8 millions de plus qu'en 1961.

La Sun Life a versé $194 millions à ses assurés, bénéficiaires et rentiers en 1961, soit $766,000 pour chaque jour ouvrable, portant ainsi le total des paiements bénéficiaires effectués par la Compagnie depuis ses débuts, à plus de quatre milliards.

A l'assemblée annuelle à Montréal, le président George W. Bourke a commenté le plan gouvernemental d'assurance-santé et il s'est inscrit en faux à cette croyance que le gouvernement peut fournir gratuitement l'hospitalisation et les soins médicaux. Il a dit que l'assurance-santé du gouvernement n'est pas vraiment "gratuite".

"Lorsque le coût d'un service social est reporté du particulier à l'Etat, cela entraine une chaine de réactions. Différents niveaux du gouvernement doivent pourvoir aux frais de ce service et alors, à ces frais s'ajoutent plusieurs autres frais généraux et ce service social devient un item très coûteux.

"Que l'homme moyen continue d'envisager le gouvernement comme une entité qui tout à la fois produit et distribue le revenu, voilà une des plus étranges anomalies de notre société. Cette conception du gouvernement comme une source indépendante de revenu à dépenser provient en partie de l'image brouillée de l'Etat comme percepteur de taxes, conception entretenue par toutes les formes de taxes cachées, déductions à la source et le reste, qui ont rendu confus le lien direct entre les revenus du gouvernement et les revenus privés."

Cependant il a ajouté que l'accroissement important des plans privés d'assurance accident et maladie constitue un signe encourageant. Il révèle "qu'employeurs et employés sont conscients de l'importance de fournir, par leurs efforts conjugués, certains services hospitaliers et médicaux pour eux-mêmes et les personnes à leur charge, tout aussi bien que des indemnités pour le temps perdu à leur travail à cause d'une invalidité".

Parlant de la mortalité, M. Bourke a exprimé des inquiétudes sur le nombre de morts dans les accidents d'automobile, spécialement chez les jeunes de moins de 25 ans. Il dit que les dernières tables de mortalité de la Sun Life "atteignent de fait un sommet à l'âge de 21 ans, et que ce taux n'est atteint de nouveau qu'à l'âge de 39 ans".

Il a déclaré que le problème des accidents d'automobile causés par des jeunes gens au volant doit être considéré sérieusement et il a recommandé comme solution la stricte application des lois de la circulation.

(Communiqué)

Letellier

Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Letellier fut tenue le vendredi 23 février. Quelque 35 membres y assistaient. Les rapports furent donnés comme suit: le bureau de direction, par M. Aimé Dansereau; comité de crédit, par M. Jean Cadieux; comité de surveillance, par M. Henri Damphousse. Le rapport de la Caisse Scolaire fut donné par Alain Leclair, qui mérite certainement des félicitations. Depuis septembre jusqu'à date, les jeunes ont ramassé $1,038.45, considérant qu'il n'y a que 70 déposants. Le rapport financier donné par le gérant, M. Arthur Barnabé, montre une augmentation de $42,000 ou 36 pour cent sur 1960. Les transactions pour l'année s'élèvent à $1,370,059. A partir du 1er février, la Caisse adoptait l'Assurance-Vie Desjardins. Les orateurs invités étaient MM. G. Forest et P. Chabalier. L'assemblée se termina par un goûter.

Séance

Le samedi 24 février, les étudiants du collège de St-Boniface présentèrent le drame "Maître après Dieu", tel qu'annoncé. Ils méritent certainement des félicitations, car ils intéressèrent tous ceux qui étaient présents. Malheureusement, la salle n'était pas comble; il aurait fallu que ce soit un dimanche. Néanmoins, tout le monde est content, seulement les missions n'en dériveront pas trop de profit.

Accident

M. J.-B. Ayotte, accompagné de M. Joseph Goulet, fit démolir son automobile au passage à niveau au sud du village, par le train rapide "Midland", le lundi après-midi 26 février. Heureusement, les deux hommes seront de retour de l'hôpital sous peu, vu que les rayons X n'ont rien découvert de sérieux.

Bingo

A la dernière soirée de bingo tenue le 20 février, Mme Joseph Damphousse était l'heureuse gagnante de la cagnotte de $250. Mme D. Baskerville, de Dominion City, gagna l'autre de $100. Mardi prochain, le 6 mars, une nouvelle série s'inaugurera. Le comité promet quelque chose de nouveau et d'intéressant.

Va-et-vient

M. Aimé Bernardin, d'Elie, a passé la semaine dernière chez M. Napoléon Comeault.

Mlle Laurette Gallant est partie pour un voyage autour du monde; elle sera de retour vers le mois d'août.

M. Georges Bouchard conduisit un groupe de spectateurs à la partie de hockey à Roseau, Minn., le dimanche 25 février, où l'équipe du collège fit bonne figure au compte de 8 à 7.

Nouvel annuaire du téléphone maintenant en préparation

Le Manitoba Telephone System annonce que l'annuaire du téléphone de la région métropolitaine de Winnipeg pour 1962 sera livré au cours du mois de juin.

Environ 215,000 annuaires seront livrés au début de juin. Ceci marque une augmentation de 10,000 par rapport à 1961.

La date limite pour tous changements dans les pages jaunes et dans la section alphabétique sera le lundi 2 avril. Les changements ou informations reçus après cette date ne pourront paraitre dans l'édition de cette année, car la copie sera déjà chez l'imprimeur.

S'amuser à rechercher les défauts d'autrui, c'est signe qu'on ne s'occupe guère des siens.

Saint François de Sales.

Ste-Agathe

Va-et-vient

M. Clovis Baudry, son frère, Joseph, de St-Boniface, et sa soeur, Mme Jean Sorin, prenaient l'avion le vendredi 23 février pour aller assister aux obsèques de leur soeur, Mme Juliette Prescott, à Vancouver. M. et Mme Albert Prescott demeuraient autrefois à St-Lazare, puis à St-Boniface, et sont partis habiter Vancouver il y a déjà quelques années.

Mariage Robidoux-Courcelles

Le samedi 24 février, à 4 h. p.m., M. l'abbé A. Couture, curé, bénissait le mariage de Mlle Emilienne Courcelles, fille de M. et Mme Raphaël Courcelles, à M. Léonard Robidoux, fils de Mme Edouard Robidoux, d'Otterburne.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son oncle, M. Gabriel St-Onge, puisque la santé de son père ne lui permettait pas d'accompagner sa fille à l'autel. La mariée était vêtue d'une longue robe de tulle de nylon et de dentelle parsemée de sequins, avec manches en pointes de lis et encolure ronde. Elle avait un corsage de roses roses. Son voile court était retenu par un diadème de pierres du Rhin.

Mme Alice Labelle, accompagnée à l'orgue par sa fille, Lorraine, fit les frais du chant et exécuta plusieurs cantiques appropriés.

A l'issue de la cérémonie religieuse il y eut souper à la salle paroissiale pour environ 200 convives servi par la pâtisserie Pelland. Ceci fut suivi par une amusante soirée. Les cousins de la mariée, l'orchestre Courcelles composé de cinq frères et de leur soeur, firent les frais de la musique entrainante qui égaya les invités. Au cours de la soirée, M. Edmond Préfontaine, grand ami de la famille Robidoux, présenta ses bons souhaits et ceux de l'assemblée aux nouveaux époux.

M. et Mme Léonard Robidoux résideront sur leur ferme à Otterburne.

Assemblée annuelle

La semaine dernière eut lieu l'assemblée annuelle des Dames Auxiliaires des Vétérans de Ste-Agathe. Leur nouvel exécutif est ainsi composé: Mme Mary Weir, présidente; Mme Marguerite Guertin, vice-présidente; Mme Jeannine Joyal, secrétaire; Mme Rachel Brisson, trésorière; Mme Céline Gauthier, convocatrice sociale; Mmes Ida Dorge, Thérèse Lévesque et Dorothy Nolette, aux comités des malades et de la propagande.

Cardinal

Noces de diamants

Parents et amis se réunirent le samedi 10 février pour célébrer le 60e anniversaire de mariage de M. et Mme Ovila Rondeau, de Cardinal. Le programme de la fête commença par la sainte messe célébrée à 4 h. p.m. dans l'eglise paroissiale de St-Léon par M. l'abbé Lucien Roy, curé. Les jubilaires renouvelèrent leurs promesses de mariage au début de cette messe. Les religieuses du couvent firent les frais du chant, accompagnées par une nièce de M. et Mme Rondeau, Mme Yvette Pilloud, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Les invités se rendirent ensuite à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, où l'on servit le souper. Le gâteau à trois étages, artistiquement décoré par Mme Glen Burrell, de Winnipeg, ornait la table d'honneur autour de laquelle on remarquait, outre les jubilaires, MM. les abbés Lucien Roy et Marcel Dacquay, curés de St-Léon et de Notre-Dame-de-Lourdes, M. l'abbé Simon Nivon, de Notre-Dame-de-Lourdes, et les enfants des jubilaires: Alexandre et Germaine (Mme Edgson), témoins, de Fort William, Armand, de Port Arthur, Albert, de St. James, Clément, de Norwood, Roger, de Cardinal, Hector, de Winnipeg, Alice (Mme Fontaine), de St-Boniface. Plusieurs étaient accompagnés de leur époux ou épouse.

Parmi les autres invités se trouvaient M. et Mme Urbain Cinq-Mars (Emma), soeur de Mme O. Rondeau, M. et Mme Onésime Rondeau, ainsi que Mme T. Rondeau (Célestine), soeur de Mme Rondeau, les 15 petits-enfants des jubilaires, Mme Denise Traskowski, de Fort William, Robert, Donald et Marguerite Fontaine, Clément, Ronald, Jacqueline, Guy, Earle, Lorne, Grant, Daniel, Carol, Adèle et David Rondeau.

Le repas terminé, M. Achille Cinq-Mars, neveu de M. et Mme Rondeau et maitre de cérémonies, fit la lecture des messages de félicitations de la part de sa Majesté la Reine Elisabeth, de l'hon. J. Diefenbaker, premier ministre, de l'hon. Eric Willis, lieutenant-gouverneur de la province, de M. G. Muir, M.P. pour Lisgar, de M. D. Fallis, gérant de la Manitoba Hydro, de Mme Morrison, M.A.L. pour Pembina, ainsi que de télégrammes d'un petit-fils, Gérald Rondeau, de Port Moody, C.-B., et d'un neveu, Edgar Moreau, d'Ottawa.

Une adresse en français fut lue par une petite-fille des jubilaires, Carol, au nom des enfants, et en anglais par leur petit-fils, Grant. M. et Mme O. Rondeau reçurent des cadeaux des enfants, ainsi que des parents et amis.

M. Roméo Cinq-Mars, neveu, lut une adresse au nom des parents et amis. Alexandre, fils aîné, remercia chaleureusement les invités de la part de ses parents des beaux cadeaux reçus.

Suivit une soirée de chants et de musique qui donna beaucoup d'entrain à la fête.

Les jubilaires, âgés de 83 et 84 ans, semblaient très heureux. On espère que le souvenir de cette grande fête réchauffera pendant encore bien des années leurs coeurs de chrétiens.

Magnifique Semaine de la Vocation organisée à Ste-Anne-des-Chênes

STE-ANNE-DES-CHENES — Depuis des semaines on parlait d'organiser la Semaine de la Vocation. Afin de bien répondre à cette invitation diocésaine, il y eut d'abord une réunion préparatoire le 12 février. Y participèrent les Pères Curé et Vicaire, des religieuses et des laïques des deux écoles élémentaire et secondaire. Il fut décidé qu'une conférence de 40 minutes soit donnée chaque jour à 2 h. 45 p.m., par les instituteurs des deux écoles sur: la vocation en général; la vocation religieuse; la vocation laïque, à l'exception du mardi, où deux Pères Oblats, les RR. PP. L. Godbout et J.-P. Aubry, entretiendront les élèves des 6e à 12e années.

Les élèves de langue française forment cinq groupes: les deux classes de 1ère année; les deux classes de 2e année; les 3e à 5e années; les 6e à 8e années; les 9e à 12e années.

Il est intéressant de voir chaque soir, cette semaine, la circulation des professeurs et des élèves qui se rencontrent dans différents locaux pour entretenir cette jeunesse avide de nouveau et d'idéal.

Jeudi à 3 h. 45 p.m., une messe spéciale est célébrée par M. l'abbé Pierre Raymond, en visite à l'école élémentaire.

Pour clôturer cette belle semaine, un film "J'ai choisi la charité" est présenté dans les deux écoles.

Des affiches exposées dans les entrées et les corridors ont, on l'espère, favorisé l'éveil d'un idéal précis dans le coeur des jeunes.

Franchement, cette Semaine de la Vocation fut des plus magnifiques en fait d'organisation et de réalisation de la part des autorités, à qui tous les paroissiens offrent leurs plus profonds remerciements.

Dames de Ste-Anne

Mme Stanislas Théberge a donné sa démission comme présidente des Dames de Ste-Anne, par suite de l'accident qu'elle a subi l'an dernier, "et cela, disait-elle, pour ne pas ralentir les activités de ces dernières." Toutes la remercient de tout coeur du travail accompli au cours des dernières années.

Et ils félicitent Mme Clément Charrière qui a bien voulu accepter d'ajouter ce nouveau fardeau à tous les autres qu'elle porte si allégrement dans la paroisse. Les meilleurs voeux de toutes l'accompagnent dans ce nouvel apostolat.

Malades

Prompt rétablissement à tous les malades, à l'hôpital ou à la maison, dont Mmes Joseph Tougas et Dollard Lévêque.

Partie de cartes

Un bon nombre de personnes se rendaient à la première d'une série de quatre parties de cartes qui avait lieu le dimanche 25 février.

Voici quelques-uns des gagnants: 1er prix des dames, Mme Roger André, et le 2e prix, Mlle Marielle Hutlet; 1er prix des hommes, M. Steve Langill, et le 2e prix, M. Jean-Marie Lansard.

On espère que la prochaine partie aura un aussi beau succès.

M. Fabien Desmarais, de Winnipeg, employé de la "National Cash Register Co." depuis quatre ans et demi, vient d'être nommé gérant de la succursale de Winnipeg. Né à Lorette et fils aîné de M. et Mme Léon Desmarais, il a fait ses études à l'Institut Collégial Lorette Centre où lui fut décerné la médaille du gouverneur général à la fin de ses études en 1957. Marié à Lorraine Gauthier, il est le père de deux enfants, Gisèle et Denis.

Ste-Amélie

Ça et là

Prompt rétablissement à Mme Alois Stomp qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose, du 20 au 24 février; à Mme Louise Finney, qui fut aussi patiente à l'hôpital pour une couple de jours pendant la semaine du 20 février, et à Mme Fred Rank, qui fut hospitalisée durant la même semaine.

M. Léon Verhaeghe, qui était employé à Thompson, Man., est maintenant revenu chez ses parents pour quelque temps.

Séance récréative

Quelques personnes se rendaient à Ste-Rose le dimanche après-midi 25 février pour assister à la séance récréative donnée par un groupe d'artistes de Laurier. Le tout était très intéressant. Félicitations à tous les participants, ainsi qu'à M. l'abbé C. Vachon, curé, qui ne pouvait pas être présent, mais qui fut gagnant de deux belles lampes et d'une fougère.

Profession religieuse

M. et Mme L. Archambault et leur fils, Gérald, se rendaient à St-Boniface le vendredi 16 février, pour assister à la profession religieuse de leur fille et soeur, Léa (la Rév. Sr Marie-Louise), Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, qui avait lieu le dimanche 18 février à 9 h. a.m., à la Maison-Chapelle. Ils étaient accompagnés de Mlle B. Langlois, de Mme R. Archambault et de sa fille, Blanche, de Ste-Rose. Félicitations à la Rév. Sr Marie-Louise.

Cours alimentaire

La deuxième leçon du cours alimentaire eut lieu chez Mme H. Vandepoele, le mercredi 21 février, à 2 h. p.m. La présidente souhaita la bienvenue à toutes, et la secrétaire prit les présences des 21 membres qui s'étaient rendus. Ce cours expliquait comment préparer les aliments qui doivent être congelés. Un film fut déroulé et très bien expliqué par Mlles L. Lee et M. Ann Allen. On termina par un succulent goûter servi par l'hôtesse. La prochaine leçon se donnera le 6 mars à la résidence de Mme Lucille Gagnon. Le sujet portera sur les différentes manières de préparer les repas. Bienvenue à toutes les dames et demoiselles intéressées.

Partie de cartes

Une partie de cartes organisée par le président du local no 24 des Fermiers-Unis, M. J. Vandepoele, eut lieu le mardi 20 février à l'école du village de Ste-Amélie. L'assistance fut assez satisfaisante, malgré la température très froide. Le premier prix alla à Mlle B. Langlois et Mme P. Debeucklaere, avec 148 points chacune; le deuxième prix alla à Mme André Pinette, et le prix de consolation à Mme C. Debeucklaere. Le premier prix des hommes alla à M. Julien Giroux avec 152 points; le deuxième à M. André Pinette et le prix de consolation à M. Hervé Grandbois. Cette réunion se termina par la vente de café et de beignes. Grand merci à tous.

Le monde du sport

Le silence de Boom Boom sera-t-il brisé au cours des séries éliminatoires

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La course au championnat dans la ligue Nationale est terminée. Les Canadiens se sont moqués des experts et ils ont renversé tous les calculs pour s'assurer la première place une fois de plus. Parviendront-ils à égaler un jour l'imposant record des Red Wings de Detroit? Nul n'osera prédire le contraire, mais l'avenir n'est plus une chose rassurante pour les devins. N'en parlons donc pas. Tandis que les super vedettes de l'équipe éprouvent de la difficulté à marquer 20 buts cette année, les joueurs "inconnus" de l'équipe y vont à fond de train. La défensive reste faible, mais avec Plante dans les buts on peut tout se permettre et les clubs ennemis en savent quelque chose. Pourtant il y a quelque chose qui ne tourne pas rond au sein de l'équipe et c'est le silence de Bernard Geoffrion. Le Boomer ne chante plus et il ne marque plus de buts. L'un ne va pas sans l'autre, affirme-t-on.

On se perd en conjectures quand on tente d'expliquer pourquoi Bernard ne marque plus de buts cette année. L'an dernier, il avait allumé la lumière rouge à 50 reprises, se hissant ainsi au même niveau que Maurice Richard. On s'attendait à ce qu'il compte au moins 30 buts cette saison, mais il n'en a que 17 à l'heure actuelle et, à moins d'un changement absolument total, rien n'indique que le Boomer va atteindre les 25 buts. On dit qu'il est plus surveillé que jamais, qu'il ne s'accorde pas bien avec ses camarades de ligne, qu'il ne s'entend pas bien avec Toe Blake! Tout cela nous parait passablement exagéré et sans fondement sérieux. Quelques buts ici et là et le Boomer s'accorderait avec tout le monde, même avec ses adversaires. Dans le camp du Tricolore on ne semble pas s'inquiéter de la tenue actuelle de Bernard. Tous les grands joueurs connaissent une série de mauvais jours. Tout ce que Toe Blake espère, c'est que cette famine de buts se terminera au cours des séries éliminatoires, ce qui réglerait le problème des Canadiens et surtout le sort de leurs adversaires. Cela ramènerait peut-être une chanson sur les lèvres du Boomer!

Les autres?

Tandis que les Canadiens mettaient le championnat dans leur poche, la lutte se poursuit pour les autres positions. Les Bruins de Boston se sont vus concéder la dernière place, sans opposition. Il faudra quand même qu'on fasse quelque chose pour eux la saison prochaine, à moins, bien entendu, que leurs jeunes joueurs se mettent à produire. Il leur manque un gardien de buts, parait-il. Ne soyons donc pas surpris de les voir tenter de négocier une entente avec les Canadiens qui en ont deux excellents dans leurs rangs. Ed Johnson pourrait bien se retrouver dans l'uniforme des Bruins, après avoir crié sur tous les toits qu'il était victime d'une injustice. Johnson avait sans doute raison, mais il a commis l'erreur de croire que Jacques Plante était fini. Il aurait dû imiter Cesare Maniago qui n'a pas fait de bruits durant la campagne d'entrainement et qui s'est ainsi mérité un poste avec les Canadiens de Hull, le premier club-école des Habitants.

On favorise maintenant Chicago pour terminer la saison en deuxième position. Les Leafs n'ont pas encore poussé leur dernier soupir et il ne faut pas les liquider trop rapidement. Ils vont tout mettre en oeuvre pour ne pas faire face au Tricolore dans la première série des éliminatoires, et les Black Hawks auront la vie dure d'ici la fin de l'année. Nous croyons cependant qu'ils ont des chances de rejoindre Toronto, car il y a beaucoup de joueurs blessés sur l'alignement des Leafs, et les vétérans à cette période avancée de la saison peuvent difficilement faire tout le travail seul. Les Rangers peuvent dépasser Detroit et participer aux éliminatoires. C'est dans les buts que les Rangers ont le meilleur sur les Red Wings et si Worsley continue à jouer comme il le fait depuis le début de la saison, le club de Doug Harvey décrochera la quatrième place. Une fois dans les éliminatoires contre Chicago ou Toronto, tout peut arriver, mais nous ne croyons pas que les Rangers iront plus loin que la semi-finale, en supposant, bien entendu, qu'ils participent aux éliminatoires. La lutte sera donc intéressante jusqu'au dernier jour du calendrier régulier et l'avance des Canadiens en première place pourrait bien être d'au moins 18 points.

Le tennis

Robert Bédard, le joueur de tennis numéro un du Canada, celui qui n'a jamais été battu au pays par un joueur canadien au cours des huit dernières années, en annonçant sa retraite définitive du tennis, a laissé entendre, très clairement, que l'heure de l'amateurisme avait sonné pour ce sport. La cloche dont nous parle Bédard est celle du glas annonçant que les Fédérations mondiales ont accepté de faire face à la réalité et de mettre la franchise de leur côté. Bédard l'a bien expliqué. Les bons joueurs amateurs sont payés pour participer à des tournois. On offre plus d'argent aux meilleurs pour leurs frais de séjour et leurs dépenses quotidiennes, moins aux autres, pas du tout aux médiocres. Les tournois "amateurs" sont disputés par des amateurs à la Russe, c'est-à-dire des joueurs qui ne reçoivent pas d'argent pour jouer, mais qui reçoivent de très belles sommes pour se rendre jusque sur les courts.

Q'arrivera-t-il maintenant des grands tournois? Ils vont continuer avec cette différence que les meilleurs professionnels feront face aux meilleurs amateurs. Les amateurs de calibre recevront des bourses, les professionnels aussi. Les gagnants auront plus que les perdants et l'émulation restera aussi grande. Les Russes vont peut-être s'objecter en disant qu'ils sont prêts à prêter le serment d'usage des amateurs. On pourra alors les faire jurer sur la tête de Staline, ou sur celle de Khrouchtchev, en supposant qu'elle existe encore et leur faire promettre de retourner dans leur pays, même s'ils peuvent se tailler une belle carrière dans le monde capitaliste. Le tennis amateur, à l'échelle internationale, est maintenant une chose révolue. Le Canada et d'autres pays en profiteront pour encourager plus de jeunes à participer à ce sport avec l'espoir de se tailler une carrière intéressante, au lieu d'avoir à exercer cent métiers afin de participer au sport qu'ils aiment le mieux. Qui organisera le premier tournoi "open" au Canada?

Les jeunes de N.-D.-de-Lourdes rendent hommage à leur pasteur

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — A l'occasion du 25e anniversaire de sacerdoce du bien-aimé curé de Notre-Dame-de-Lourdes, M. l'abbé Marcel Dacquay, les deux écoles de cet endroit présentèrent individuellement, des programmes spéciaux.

Premièrement, à l'auditorium de l'école élémentaire, à l'arrivée de M. le Curé et de M. l'abbé F. Labonté, vicaire, un chant d'entrée et un mot de bienvenue du principal, M. Marcel Jamault, les acceuillirent. Mlle Jacqueline Delaquis exécuta un morceau de piano, "Farewell Walse". Ensuite un groupe de garçons des 7e et 8e années présentèrent une saynète, "Entre le diable et le Pater". Gilles Lesage, vice-président, prononça une adresse à M. le Curé, au nom de l'école. Le tout se terminait par les remerciements de M. le Curé.

Après leur visite à l'école élémentaire, les deux prêtres se rendirent à l'école secondaire pour assister à une autre réception. A leur arrivée, la Rév. Sr Geneviève, principale, adressa un mot de bienvenue à M. l'abbé Dacquay, puis la chorale, dirigée par M. Boulanger, chanta "Victoire". Quelques élèves de la neuvième année discutèrent en forum sur la vocation. La chorale chanta à nouveau quelques chants. Le président, Maurice Tarko, lut une adresse à M. le Curé et lui présenta un bouquet spirituel et un cadeau. Ensuite, Robert Roch donna une causerie sur l'Amérique Latine. Sous la bonne direction du maître de cérémonies, René Comte, cette petite fête fut un succès. La réception finit par le chant "Victoire" et les remerciements de M. l'abbé Dacquay.

Nouvelles scolaires

Le dimanche 18 février, un groupe de jeunes filles se rendirent à une fête de la Relève Manitobaine à Somerset. Sous la direction de la Rév. Sr Geneviève, elles exécutèrent quelques chants bien appréciés, "Le joyeux promeneur", "Le clocher du village" et "Comme le dit un vieil adage". M. Boulanger accompagnait au piano.

Le vendredi 23 février, le Ciné-Club présentait un film, "Rebel Without A Cause". Une discussion profitable suivit et les étudiants manifestèrent leurs opinions sur les incidents présentés dans ce film.

Le dimanche 25 février, les joueurs de gouret se rendirent à Mariapolis. Ils remportèrent la victoire par le compte de 9 à 3.

St-Claude

Conférence sur la vocation

Le jeudi 22 février, les élèves de l'école secondaire se réunirent dans l'auditorium pour entendre le R. P. J.-B. Méthé, O.M.I. Celui-ci parla des bourses que peut gagner un élève qui désire poursuivre ses études. Il a ajouté que pour réussir dans la vie, une personne doit être franche, honnête et propre en toute occasion.

Le Révérend Père a aussi donné quelques directives au point de vue vocation. Quand un ouvrier fait un travail quelconque, il a un but. Autrement, il manquerait de sagesse. Or, Dieu est l'Ouvrier d'une sagesse infinie. Quand il a créé quelqu'un il le fait dans un but. Il a un plan pour cette créature; c'est la vocation. Le devoir de chacun, c'est de trouver cette voie que Dieu fait connaitre de diverses façons. Que personne n'attende cependant d'être terrassé comme saint Paul sur le chemin de Damas. Plutôt, on doit prier, réfléchir et consulter. Merci, Père Méthé, d'avoir si bien terminé la Semaine de la Vocation.

Visite à l'hôpital

M. Joseph Philippe, revenu de l'hôpital général de St-Boniface, est maintenant patient à l'hôpital de St-Claude. Sa santé s'améliore tout doucement; on est tellement mieux près de chez soi! Vendredi dernier, toute une délégation de filles sont allées, avec les maîtresses, lui faire une visite. M. Philippe a été très touché, mais il s'est demandé pourquoi quelques garçons ne les avaient pas accompagnées. Avis aux garçons!

Réunion

Le 22 février eut lieu la réunion annuelle du district de l'hôpital St-Claude. M. Louis Arbez, Mme Auguste Rey et M. Albert Bellec furent élus directeurs pour une période de trois ans. M. l'abbé J.-M. Gagné, curé et aumônier de l'hôpital, adressa la parole. Il exprima des sentiments de gratitude au comité de l'hôpital, ainsi qu'à toute l'équipe de gardes-malades pour le beau travail qui avait été fait durant l'année.

St-Laurent

Décès

M. Pierre-Charles Leclair est décédé à sa résidence le samedi 24 février, à l'âge de 92 ans. Né à St-François-Xavier, il demeurait à St-Laurent depuis 46 ans.

Le service funèbre de M. Leclair fut chanté en l'église paroissiale le jeudi 1er mars et l'inhumation eut lieu au cimetière local.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Julie; sept filles, Mmes G. Erstelle, J. Desjarlais, J. Belhumeur et E. Fife, de Winnipeg, Mmes L. Lavallée et C. Guiboche, de St-Laurent, et Mme B. Hallett, de Prince George, C.-B.; quatre fils, Jérôme et Ovide, de Winnipeg, Adélard et Moïse, de St-Laurent; 46 petits-enfants; 32 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-fils; un frère, Jean-Baptiste, de St-Lazare, et une soeur, Mme P. Beaulieu, de Le Pas.

Mme C. Harel, de Marchand, est décédée à l'âge de 88 ans

MARCHAND — Le mardi 20 février est décédée Mme Cécile Harel (née Tourond). Après une longue vie de dévouement et une courte maladie,, la vieille pionnière s'éteignit paisiblement chez sa fille, Adrienne.

Mme Harel naquit à St-Norbert le 9 octobre 1873, du mariage d'Isidore Tourond et d'Anna Vermette. A l'âge de 13 ans, elle quitta son village natal pour St-Pierre. Là, elle épousa, en 1894, M. Henri Harel et ils devinrent fermiers à Otterburne. En 1920, ils s'établirent à Marchand, où Mme Harel demeura jusqu'à sa mort. Son époux la précéda dans la tombe en 1933.

Mme Harel était la sage femme toujours dévouée et patiente. Beaucoup lui doivent un merci pour leur premier bonjour en ce monde. Elle avait une grande dévotion à saint Joseph.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils, William et Alphonse, de Winnipeg, Charles, Joseph et Wilfrid, de Marchand; cinq filles, Florence (Mme R. Lamontagne), Exerna (Mme V. Barthelette), Antoinette (Mme J. Paquin) et Adrienne, toutes quatre de Winnipeg, et Agnès (Mme H. Lépine), de Marchand; 66 petits-enfants et 135 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre eut lieu le 23 février en l'église de Marchand. M. l'abbé U. Lafond, curé de La Broquerie, officiait. La chorale de La Broquerie fit les frais du chant. M. Jean Lépine conduisait le cortège funèbre. Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte, MM. Henri, Horace et Armand Harel, Wilfrid Barthelette, Philias Paquin et Lucien Lépine. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Remerciements

La famille Harel désire remercier tous ceux qui ont offert leurs condoléances et leurs prières. Merci aussi pour la nombreuse assistance au service funèbre et pour les dons de fleurs.

Accident

A 11 h. a.m., le 23 février, un accident tragique et presque fatal se produisit 'dan le village. M. Elie Delorme, âgé de 62 ans, fut frappé par un train du Canadien National au passage à niveau du village. M. Delorme fut transporté d'urgence à l'hôpital général de St-Boniface. Son état est bon. Bon courage et prompt rétablissement.

Prix offerts par le club 4-H à ses membres méritants

Le club 4-H du Manitoba offrait récemment des ensembles de stylo et porte-mine engravés à 22 de ses membres du club de graine pour leur accomplissement exceptionnel.

Les ensembles, donnés par la Canadian Hail Underwriter's Association, ont été décernés pendant les sept dernières années à un membre du club de graine de chaque région où le club 4-H fonctionne activement. On adjuge cet honneur à celui ou celle qui s'est acquis la plus haute note basée sur son travail, sur les grains exposés et sur l'intérêt général apporté aux activités du club.

On remarque parmi les gagnants de 1962, Ulric Perrin, de Ste-Anne-des-Chênes, Evelyn Hamblin, de St-Jean-Baptiste, Roy Pouteau, de St-Alphonse, et Johanna Bangle, de San Clara.

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Lazare, le 20 février

ST-LAZARE — L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Lazare eut lieu à la salle de banquets Chartier le mardi 20 février. C'était regrettable de voir une pauvre assistance à cette assemblée, vu les points importants qui furent discutés.

Les trois comités ont donné leurs rapports précis et félicitaient la gérante, Mme André Perreault, du merveilleux travail qu'elle avait accompli durant la dernière année.

Voici les noms des membres du nouvel exécutif de la Caisse Populaire pour l'année 1962: au comité de direction, M. Paul-Emile Fouillard, président, M. John Selby, Connie Hille, MM. André Perreault et Robert Décorby; au comité de crédit, MM. Arthur Fouillard, Henri Simard et Lazare Fouillard; au comité de surveillance, M. Claude Chartier, Mme Emile Huybrecht, M. Armand Guénette, M. l'abbé G. Régnier, curé, et Mme Léon-Joseph Fouillard.

On espère que l'actif de la Caisse doublera d'ici l'an prochain et que ce sera une année fructueuse à tout point de vue. La Caisse Populaire est toujours à la disposition des gens de St-Lazare.

Carnaval

L'Association Athlétique est en train d'organiser un grand carnaval pour le dimanche 4 mars. Quels sont ceux qui oseront manquer d'assister à une journée si remplie d'activités récréatives. Il y aura courses pour les enfants, ballon-gouret pour hommes et femmes, patinage de fantaisie par un groupe de jeunes filles du village qui pratiquent déjà depuis quelques mois. Les bouffons ne manqueront pas de vous faire rire et, pour terminer la soirée, il y aura la partie de gouret revanche entre les Chevaliers de Colomb et l'Association Athlétique. Ce sera donc un programme très intéressant, alors à tous d'être à la patinoire dimanche prochain.

Ça et là

MM. Robert Selby et Claude Chartier représentaient les Chevaliers de Colomb de St-Lazare à une assemblée de la province tenue à Norwood, la semaine dernière.

Prompt rétablissement à M. Paul Prescott qui est malade à l'hôpital général de St-Boniface.

La Bible vous parle

Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.

L'eau éteint les flammes, l'aumône remet les péchés. (Eccli 3, 30)

Dieu ne regarde pas ceux qui se croient sages. (Job 37, 24)

Les âmes des justes sont dans la main de Dieu et nul tourment ne les atteindra. (Sag 3, 1)

Un coeur obstiné finira dans le malheur et qui aime le danger y tombera. (Eccli 3, 26)

L'aumône délivre de la mort, et elle empêche d'aller dans les ténèbres. (Tob 4, 10)

Ste-Rose-du-Lac

Funérailles

Le vendredi 23 février eurent lieu les funérailles de M. Wilfrid Tucker décédé à l'âge de 82 ans.

Né à Bridgeport, Bristol, Angleterre, en 1880, M. Tucker vint au Canada en 1891. Il fut résidant de Ste-Rose-du-Lac depuis 1897.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mary; quatre filles, Dreda (Mme Jack Ennis), de McCreary, Grace (Mme Lionel Pinette), de Ste-Rose-du-Lac, Mary (Mme Joseph Daoust), de Deep River, Ont., et Doreen (Mme A. Pinette), de Williams Lake, C.-B.; quatre fils, Edwin, de Dorval, Qué., Gérald, Clarence et Austin, de Ste-Rose-du-Lac; 35 petits-enfants et deux soeurs, Mme J. Tennant, de Lethbridge, Alta, et Mme Pierre Saurette, de Virden, Man.

Le service funèbre eut lieu en l'église Ste-Rose de Lima. Le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé, officiait, assisté du R. P. E. Dorge, O.M.I., missionnaire d'Ebb & Flow, Cayer et Eddiestone, Man., et du R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I., vicaire missionnaire de la paroisse. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Les "Royals" gagnent la coupe

Le mardi 20 février, les "Royals" de Ste-Rose, dans une première partie des finales, remportèrent la victoire sur le club d'Alonza par un compte de 4 à 1. Dans la seconde partie, disputée à Alonza jeudi, le club de cette endroit remporta la victoire par un compte de 4 à 3 après une période de joute supplémentaire. Le club d'Alonza perdit la troisième partie, au compte de 3 à 2, à Ste-Rose, vendredi dernier. Dans cette partie, le gardien de but de Ste-Rose fut frappé au front et sur le nez par une rondelle durant la seconde période. Il dut se rendre d'urgence à l'hôpital pour y recevoir les soins nécessaires. M. Jean Frand remplaça M. Aimé Deleau pour le reste de la partie.

Merci à tous ceux qui ont encouragé les joueurs durant les parties de ligues et de finales.

Mariage

Le samedi 24 février, le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé, officia au mariage de Mlle Yvonne Gendreau à M. Rolland Maguet. Mlle Adrienne Gendreau, soeur de la mariée, était fille d'honneur, accompagnée par M. René Maguet, cousin du marié.

Les invités se rendirent ensuite au "Jerry's Nite-Spot" de Dauphin pour la réception et le banquet, auquel assistaient environ 150 invités.

Le jeune couple s'établira sur une ferme dans la paroisse de Ste-Rose-du-Lac.

Partie de cartes

Le dimanche 25 février eut lieu la première partie de cartes paroissiale. $75.00 furent ramassés à l'occasion de cette première soirée. On espère qu'un grand nombre assistera à la prochaine partie de cartes qui aura lieu dans deux semaines.

Sincères remerciements à la troupe de Laurier qui est venue, dimanche dernier, entretenir l'auditoire. Félicitations aux organisateurs et organisatrices.

La demeure de la famille J. Mireault, de La Broquerie, réduite en cendres

LA BROQUERIE — Le mercredi 21 février, un incendie détruisait la demeure de M. et Mme Jacques Mireault et de leurs sept enfants. Les plus âgés étant à l'école et le père absent, Mme Mireault put s'enfuir chez des voisins avec les plus jeunes enfants. La maison a été complètement rasée par les flammes, avec tous les vêtements et le mobilier, mais personne n'a été blessé. La famille Mireault demeurent sur une ferme à trois milles au sud du village.

Réunion de l'A.P.M.

Les membres de l'Association de Parents et Maitres se réunissaient le mercredi 21 février pour leur assemblée mensuelle, sous la direction du nouveau président, M. Laurent Gagné. Après lecture du procès-verbal par Mlle Anita Brunette, secrétaire, le président dirigea une très vive discussion, résultat d'une courte enquête faite au cours de la réunion et qui portait sur les questions suivantes: 1) quels postes de télévisions et de radio écoutons-nous de préférence? 2) Est-ce que vos enfants ont tendance à parler français entre eux?

Il fut entendu que c'est le devoir des parents d'inculquer chez leurs enfants la fierté et l'amour de la langue maternelle. Il appartient aussi aux parents de voir à ce que cette langue soit non seulement parlée mais bien parlée.

Çà et là

Le vendredi 23 février avait lieu à l'école secondaire une exposition de violon d'Ingres pour les jeunes. Excellente initiative pour découvrir les talents cachés. Félicitations aux organisateurs et aux participants et merci aux visiteurs, parents et amis.

Le dimanche 18 février, M. Alexandre Allaire, de St-Boniface, est venu entretenir les paroissiens de l'oeuvre si appréciable de l'Association d'Education. Merci à M. Allaire pour son dévouement, et aux paroissiens pour leur générosité.

Le jeudi 22 février, M. et Mme Georges Boily, de La Broquerie, et Mlle Yolande Freynet, de St-Boniface, revenaient d'un voyage aux Etats-Unis et au Mexique. Entre autres endroits, les voyageurs visitèrent Las Vegas, au Nevada, Los Angeles et San Diego, en Californie.

Souhaits de prompt rétablissement à la jeune Carmelle Boily, qui fit récemment un séjour à l'hôpital.

Baptême

Le 18 février: Doris-Marie-Angèle, fille de Georges Choiselat et de Cécile Gagné, née le 13 février. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Chapellaz, oncle et tante de l'enfant.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur

46-679-46P.

Festival et concours oratoire haute qualité à Prud'homme

PRUD'HOMME — Le 25 février, à l'école de Prud'homme, à 8 h. p.m., se tenait le festival et le concours oratoire des élèves de langue française.

Un programme des plus intéressants et des plus variés se déroula rapidement devant une salle comble. Si on peut juger par les applaudissements, chaque numéro fut très apprécié.

Les prix furent gagnés comme suit: 5e à 7e année, récitations: Géraldine Wolfe, "Le crayon", et Simone Landry, "L'oiseau qui dit Ave"; 9e et 10e années, discours, Denise Painchaud, "Les commodités d'aujourd'hui", sujet assez banal qu'elle sut traiter avec enthousiasme et conviction; 11e et 12 années, discours: Lilianne Denis, "L'importance du service social".

Bravo aux jeunes et à leurs instituteurs pour ce beau travail.

Les juges étaient Mmes Edouard Lafrenière et Annette Loiselle, de Prud'homme, et M. Jean-Paul Descoteaux, de Saskatoon.

M. Claude Sénécal, annonceur au poste CFNS de Saskatoon, fit l'éloge de la qualité des numéros au programme. Il souligna surtout les chants présentés par la chorale que dirige si habilement la Rév. Mère St-Jean-du-Calvaire.

Réunion des contribuables

Le 24 février, à 2 h. p.m., eut lieu à l'école la réunion annuelle des contribuables de l'école de Prud'homme. L'invité d'honneur, M. John Zacharius, principal de l'école de Cudworth et représentant de la Fédération des maitres pour l'Unité de Wakaw, tâcha de faire comprendre à l'auditoire que la bonne entente et la compréhension entre parents et maitres est d'une importance primordiale dans le bon fonctionnement d'une école.

M. Roland Mayrand fut nommé membre de la commission scolaire, remplaçant M. Lionel Loiselle sortant de charge. Félicitations et remerciements à M. Loiselle pour ses 14 années au service de cette organisation qui souvent demande un travail ingrat.

Il est à remarquer que M. Laurier Lepage fut réélu par acclamation et M. Ludger Painchaud remplaça M. Emile Préfontaine comme directeur.

Pour clore la réunion, M. G. Préfontaine, de Saskatoon, présenta un film intéressant. Merci et félicitations à M. Emile Préfontaine pour son bon travail envers la Caisse. Son jugement logique, ses directives impartiales, ses approches et ses décisions ont été appréciés. Tous lui doivent beaucoup en ce qui concerne le nouveau local qui présente un milieu plus qualifié et offre des avantages comparables aux banques.

Réunion annuelle de la Caisse Populaire

La réunion fut tenue à la salle paroissiale le 14 février, à 7 h. 30 p.m. Le président, M. John Olexson, ouvrit la réunion, et M. Gilles Ringuette, secrétaire, lut les minutes de la dernière assemblée et donna un aperçu financier de la Caisse. L'actif de $500,000 démontre un progrès très appréciable.

M. Charbonneau, de Saskatoon, expliqua les avantages de se servir de la Caisse pour achats budgétaires. Il répondit à quelques questions et fut chaleureusement remercié.

Gouret

Le jeudi soir 22 février eut lieu à la patinoire du couvent de Prud'homme la deuxième joute de gouret entre les filles de Vonda et celles du couvent de Prud'homme. Le compte était de 4 à 3 pour Vonda.

Félicitations aux gagnantes. On espère qu'elles reviennent à l'été, mais cette fois pour une partie de balle-au-camp.

Anniversaire de naissance

Toute la famille de M. et Mme Joseph Hounjet se réunissait chez M. et Mme René Proulx à l'occasion du 85e anniversaire de naissance de M. Joseph Hounjet, père de Mme Proulx, et pionnier de cette localité. Tous lui souhaitèrent encore plusieurs années parmi les siens.

Va-et-vient

M. Paul Poilièvre, de la Colombie-Britannique, étaient en visite chez MM. et Mmes Joseph Poilièvre et Adélard Jeanneau.

M. et Mme Robert Jeanneau, de Saskatoon, étaient de passage chez M. et Mme Adélard Jeanneau, dimanche dernier.

M. et Mme Emile Préfontaine et leur fils, Donald, de Saskatoon, ainsi que MM. et Mmes Clarence et Maurice Préfontaine, de Domremy, se rendaient à Raymore pour assister à une joute de gouret entre Montmartre et Raymore. M. le Dr Lionel Préfontaine et son frère, Armand, fils de M. et Mme Emile Préfontaine, font partie de l'équipe de Montmartre.

MM. Adrien Loiselle, Wilfrid Lepage, Leslie Vickzo, Steve Kondra et John Olexson se sont rendus au banquet des Chevaliers de Colomb à Cudworth. Ce souper mettait fin à un bonspiel entre les équipes des Chevaliers pour le nord de la province.

MM. et Mmes Jean Courteau, E. Fortier et G. Hudon étaient de passage chez M. et Mme Lionel Loiselle.

Réunion catéchistique

M. l'abbé Paul Carrier présidait la réunion catéchistique qui eut lieu à l'école le 25 février. Le conférencier, M. l'abbé Bernard de Margerie, de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon, avait comme sujets: 1) "Le Corps mystique du Christ": explication du corps mystique, du rôle du laïque, du prêtre et du religieux; 2) "L'enseignement de la chasteté aux enfants d'école.

Etaient présents à cette réunion: les professeurs de Prud'homme, Vonda et St-Denis, MM. Antonio de Margerie et Clodomir Denis, Mmes Claude Leblanc, Edouard Lafrenière et Lionel Loiselle.

Réunion de Foyer-Ecole

A la dernière réunion de Foyer-Ecole, la Rév. Sr Robert-Marie donna une conférence. Elle expliqua le rôle des parents dans la préparation de leurs enfants qui fréquenteront bientôt l'école.

Voici le résumé de son entretien qui était des plus intéressants: "Enseignez d'abord les premières prières; initier l'enfant au dessin par l'usage des livres à colorier, lui apprendre le nom des différentes couleurs; lui enseigner les chiffres en l'encourageant à compter les objets qui l'entourent; lui faire apprendre aussi des chansonnettes et des poésies enfantines et lui enseigner un peu d'anglais tout en ayant soin de ne pas angliciser l'enfant; enfin lui faire aimer l'école. Un enfant est prêt à entreprendre le travail scolaire s'il sait parler, se débrouiller et s'il pose des questions."

Voici maintenant un discours de M. Laurier Lepage. "Nos jeunes doivent continuer leurs études. Envisageons-le sous deux phases:

1. Pourquoi rester à l'école: le rapport de la compagnie d'assurance Sun Life énumèrent les avantages pécuniaires; a) une mesure de sécurité sociale et morale; b) avantage de pouvoir employer ses temps de loisir d'une manière plus efficace et plus intelligente; c) chance et plaisir de pouvoir rendre service à son prochain; d) c'est un devoir envers la société; e) Jésus-Christ lui-même l'ordonne par la parabole des "talents".

2. La valeur des études avancées: a) les progrès scientifiques requièrent une meilleure connaissance; b) la rapidité de communication et de transformation éveille un intérêt mondial et international; c) le cours classique peut accomplir trois choses, développer et orner l'intelligence, former le jugement et affermir le caractère.

Il faut se garder de croire que les études supérieures sont en réalité une formule magique qui garantit à tous un succès sans pareil, mais sa valeur, par contre, a été prouvée maintes et maintes fois.

Clinique

Le 22 février avait lieu à l'école la clinique pour enfants et adultes. Quinze familles se sont présentées. Mmes Masson, Marie Beauregard et Ann Harvey assistaient Mmes Madeleine Vickzo, en charge de la clinique. Cette dernière demande à tous ceux qui voudraient se présenter à la prochaine clinique, qui aura lieu le 22 mars à l'école, de communiquer avec elle par téléphonne.



Mme A. Couture, de Saskatoon, avec la collaboration de Mmes Gérard Phaneuf et Théo. Préfontaine, présidera "la journée traditionnelle de la Soupe aux Pois", organisée sous le patronage des Dames de la Ligue du Conseil de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens. Cette journée se déroulera le jeudi 8 mars, de 11 h. a.m. à 3 h. 30 p.m., à l'auditorium de la Baie d'Hudson. Il y aura aussi une vente de tartes. Tous les paroissiens et amis de la Ligue sont invités à "la Soupe aux Pois".

Sintaluta

Décès

Le dimanche 18 février, à l'hôpital de Wolseley, s'éteignait une vénérable dame dans la personne de Mme Marie Shapech, âgée de 93 ans et 11 mois.

Le service funèbre fut chanté dans l'église Ste-Hélène de Sintaluta par M. l'abbé Léon Savoie, curé. Le choeur de chant de Wolseley exécuta les chants appropriés. Le petit-fils de la défunte, Jimmy Kelly, étudiant au collège Campion, servait la messe. L'inhumation eut lieu au cimetière catholique de Wolseley, près de son mari qui la précédait dans la tombe en 1929.

Les porteurs étaient MM. Marcel Français, Alfred Dolter, Arthur Pena, Joseph Pitre, John Chamrych et Thomas Ruff.

Mme Marie Shapeck était venue avec ses trois fillettes de Vuoramy, Tchécoslovaquie, en 1907, rejoindre son mari qui était venue au Canada en 1905. Ils s'établirent à Sintaluta et y demeurèrent jusqu'à leur mort. La défunte possédait une âme charitable; elle était une très grande chrétienne.

Malgré une vie bien pénible et beaucoup de travail, elle ne manquait jamais la messe; avant que l'église fut bâtie, elle se rendait à Wolseley, le dimanche, et souvent à pieds à une distance de 10 milles.

La défunte laisse dans le deuil trois filles, Marie (Mme Yves Sujsich), de Calgary, Mélie (Mme Ned Booth), de Woodrow, et Françoise (Mme Pat Egan), de Sintaluta, qui prenait soin de sa mère depuis plusieurs années; 15 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants.

Promesses scoutes

Le dimanche 25 février, après la messe et au milieu de tous les paroissiens, les Scouts et les Louveteaux, accompagnés de leurs chefs ainsi que les Guides et les Jeannettes, tous en uniforme, s'avancèrent jusqu'au pied de l'autel pour prononcer les promesses scouts et guides. Ensuite, tous s'agenouillèrent pour recevoir la bénédiction donnée par M. l'abbé Léon Savoie, curé. C'était une cérémonie très impressionnante. Félicitations à tous ces jeunes.

La Caisse Populaire de Saskatoon a tenu sa réunion annuelle le 25 février

SASKATOON — La réunion annuelle de la Caisse Populaire française de Saskatoon Ltée eut lieu le dimanche 25 février à 2 h. p.m. dans la salle paroissiale des Sts-Martyrs-Canadiens, sous l'habile présidence de M. Théo. Préfontaine. Malgré la mauvaise température, l'assistance était nombreuse et la présence de M. l'abbé A. Ouellet, curé, fit plaisir à tous.

M. Raymond Marcotte donna le rapport financier, et M. Jérôme Bizaire, celui du comité de surveillance. Trois directeurs donnèrent des conférences intéressantes: M. Auguste Bandet parla du droit de vote pour chaque membre; M. Roger Sirois, de l'épargne, et M. Euclide Bourassa, des avantages de faire des prêts à la Caisse.

La Caisse Populaire est très fière de son président, M. T. Préfontaine, qui est non seulement président de la Caisse, mais directeur de la "Credit Union League of Saskatchewan" et directeur du "Cooperative Trust"; il vient d'être élu représentant de la "Credit Union National Association". Félicitations de tous les membres! M. Préfontaine fait honneur aux Canadiens français dans le mouvement coopératif.

M. le Président remercia M. Aimé Loiselle, qui déclina de devenir officier cette année. M. Loiselle a agi comme directeur pendant plusieurs années et tous le remercient pour sa contribution au bien-être de la Caisse.

Ont été élus comme directeurs: Mme Charles Papen, Me Marcel Cuelenaere, M. Roger Marcotte, qui travailleront avec les autres directeurs, MM. Auguste Bandet, Euclide Bourassa, Wilfrid Nobert, Gérard Phaneuf, T. Préfontaine, Roger Sirois et Rosaire Turcotte.

Tous regrettent la résignation de M. Alfred Champagne comme membre du comité de surveillance et le remercient sincèrement pour le travail accompli au service de la Caisse Populaire. Furent élus au comité de surveillance, MM. Guy Grimard et René Crouquet.

A la réunion spéciale des directeurs, M. T. Préfontaine fut réélu président et M. Auguste Bandet, vice-président. M. et Mme Raymond Marcotte gardent la gérance et les bureaux de la Caisse Populaire sont à 1620, 9e avenue Nord.

Rapports des directeurs

Après avoir rappelé la perte de deux grands coopérateurs de la première heure, MM. Adrien Legars et Charles Papen, les directeurs dirent qu'ils se sont réunis onze fois durant l'année 1961. M. Roger Marcotte a remplacé M. Papen, décédé; M. Rosaire Turcotte a pris la place de M. Denis Gauthier, que ses fonctions de "voyageur" ont obligé de démissionner.

La compétence des directeurs est certainement prouvée du fait que M. Roger Sirois vient d'être élu vice-président du Chapitre des Caisses Populaires de Saskatoon, que Me Marcel Cuelenaere fut élu président de l'Association des Avocats de Saskatoon, que M. Raymond Marcotte a été nommé aussi gérant du poste CFNS.

Une ristourne de 3 pour cent est offerte aux membres, sur base de la plus petite balance au compte mensuel. Un règlement oblige chaque membre d'avoir à son compte d'épargne un minimum de $25 après une période de six mois.

Les directeurs expriment leurs remerciements aux administrateurs et à la gérance de l'Assurance-Vie Desjardins qui collaborent entièrement et très judicieusement avec la Caisse de Saskatoon.

Le montant d'argent prêté aux membres canadiens-français s'élève maintenant à $650,128 depuis la fondation de la Caisse Populaire, en août 1942.

Prince-Albert

Statistiques

La population de cette ville a continué d'augmenter durant les derniers six mois et se chiffre à peu près à 24,700 personnes, selon la dernière satistique de l'Hôtel de Ville. En 1960, elle n'était que de 21,684. Au cours du mois de janvier, 100 naissances furent enregistrées par M. J. J. Murphy. Il y eut 24 décès.

Attention! Attention!

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de la paroisse St-Jean-Baptiste de Prince-Albert aura lieu le dimanche 11 mars à 1 h. 30 p.m. précise, dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur.

L'orateur invité sera M. Théodore Préfontaine, de Saskatoon. Bienvenue à tous les compatriotes de langue française. Cette réunion promet d'être fort intéressante. Ceux ou celles qui désirent avoir des informations sur les activités de la Caisse Populaire locale pourront les obtenir là.

M. Gérard Pagé, secrétaire-trésorier de la branche locale de la Caisse Populaire, était délégué, la semaine dernière, à Saskatoon à l'assemblée annuelle des Caisses Populaires et du Conseil de la Coopération.

Les Jeunesses Musicales

Le dernier concert des J.M.C. pour la saison 1961-62 sera donné cette fois-ci dans l'auditorium de l'Institut Collégial Riverside de Prince-Albert, le jeudi 15 mars, à 8 h. p.m. Les artistes invités sont les célèbres pianistes-duettistes, Renée Morisset et Victor Bouchard. Bienvenue à tous.

Parties de cartes

Trente-quatre personnes se réunissaient chez M. et Mme Arcandi Trudeau le mercredi 21 février, pour une bonne partie de cartes. Huit tables furent mises à leur disposition. Les parties furent bien contestées. Ce fut un succès. Tous s'amusèrent immensément. Un succulent goûter fut servi par M. et Mme A. Trudeau, après la partie de cartes.

Dimanche dernier, une autre partie de cartes et de bingo eut lieu dans l'auditorium de la cathédrale, dirigée par Mme Trudeau, pour les cartes, et M. D. Charpentier au bingo. Mme Agnès Béland remporta le prix des Dames avec 140 points. MM. A. Lemieux et André Desrosiers, avec 123 points chacun, se partagèrent le prix des hommes. Au bingo, M. A. Lemieux (2), M. l'abbé A. Marchildon, M. D. Lefebvre et Mlle Béatrice Coursol furent les heureux gagnants.

Ponteix

Va-et-vient

MM. et Mmes Benoit et Roland Cloutier étaient de passage à Regina dimanche dernier pour visiter M. et Mme Willie Zinter (née Cécile Cloutier).

Mlle Rhéa Lambert passa quelques jours avec sa famille, la semaine dernière.

MM. Lionel Therrien et Léo Legault allèrent à un congrès des Chevaliers de Colomb à Regina, la semaine dernière.

M. et Mme Oscar Lemay rendirent visite à leurs fils et bru, M. et Mme Louis Lemay, de Coppen.

M. et Mme Paul Dumonceaux, de Ponteix, passèrent la fin de semaine à Ponteix avec leurs parents et amis.

MM. Raymond Charlebois et Achille Stringer ont assisté au congrès provincial des Caisses Populaires à l'hôtel Besborough de Saskatoon, du 20 au 22 février.

Gagnante

Félicitations à Mlle K. Kouri, fille de M. et Mme Ted Kouri, qui a remporté le trophée pour le concours oral final à Shanauvon, le 14 février. C'est la troisième année consécutive.

Prix de français

Le dimanche 18 février eut lieu en la salle paroissiale de Ponteix une belle séance. M. Olier Bédard était maitre de cérémonies. En cette occasion, les prix de français furent distribués aux élèves de l'école publique. Un beau chant, sous la direction des religieuses, fut exécuté en l'honneur des lauréats, Hélène et Denise Kouri, Thérèse Legault, Alix et Léonnette Cyrenne et Guy Giroux. Félicitations!

Ensuite, les membres de la J.E.C. présentèrent une petite pièce, et une autre fut jouée par les élèves de l'école secondaire.

Les discours furent prononcés par Mgr G. Couture, P.D., V.G., M. l'abbé D. Dugas, curé de Gravelbourg, et M. l'abbé Lucien Roy. Mlle Thérèse Girardin, secrétaire régionale, présenta un discours sur le mouvement de la Relève.

Pour finir la soirée, on déroula un très beau film intitulé "Les Brûlés".

Cadillac

Ça et là

Mme Marguerite Bailleul, de Ponteix, était en visite chez sa fille, Mme Emile Chénard, et sa famille, dimanche dernier.

M. Alphonse Evesque a passé quelque temps à Edmonton chez son fils, Roger, et sa famille.

M. et Mme Collin, de St-Victor, sont en visite chez leurs enfants, M. et Mme Ben Daku.

M. Georges Lacroix est allé à Regina, dernièrement, pour examens médicaux. Il est maintenant retourné à l'hôpital de Swift Current pour y subir une intervention chirurgicale.

MM. George Waddington, Adrien Albinet et Eddie Waddington sont hospitalisés à Ponteix.

M. et Mme Louis Rak sont revenus de Regina, où M. Rak avait été hospitalisé pour plusieurs semaines après une chute sur la glace.

M. Roland Lacelle est de retour de l'hôpital de Regina, où il séjourna pour quelque temps à la suite d'une fracture à la jambe lors d'une joute de gouret. Ses parents, qui allèrent le chercher, ont assisté en même temps à la remise de la coiffe de garde-malade à leur fille, Rose-Marie, qui vint passer la fin de semaine chez elle.

Chevaliers de Colomb

Conseil Mgr Gaire no 4850 Redvers, Sask.

Un sincère merci à l'aumônier du Conseil Mgr Gaire, M. l'abbé F. Marcotte, qui fit les démarches nécessaires pour nommer un lac en mémoire de notre patron. Dorénavant, le lac Gaire sera inscrit sur les cartes géographiques aux environs du lac Montréal à Waskisiu, parc national.

Nous désirions avoir un Site Historique érigé en commémoration du 70e anniversaire de la première messe célébrée à Cantal en 1892 par notre patron, M. l'abbé Gaire, et des pionniers catholiques des cinq paroisses environnantes, à la croisée des grandes routes nos 8 et 13: Redvers, Wauchope, Cantal, Bellegarde et Storthoaks. Qu'en pensez-vous?

Remerciements

L'Orphelinat Catholique de Prince-Albert remercie le Conseil Mgr Gaire du don reçu de notre Conseil.

Félicitations

Félicitations aux familles des frères Lucien Bériault et Ernest Sylvestre dont deux filles, Jeanne, prononcera ses premiers voeux, et Jeannette fera sa prise d'habit au noviciat des Soeurs de Notre-Dame de la Croix à Prince-Albert.

Félicitations aux gagnants du bonspiel de notre Conseil, les frères Arthur Belisle, David Poirier et Michel et Gilbert Bauche.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Nos Juvéniles en finales

Après avoir été défaits par le compte de 9 à 7 dans la première de deux parties des semi-finales, les Juvéniles du collège se sont donné le mot. Grâce à la confiance mutuelle des joueurs, essentielle dans le sport, nous nous rendions à Laflèche pour la seconde partie. L'esprit sportif collégial nous aida à remporter la victoire au compte de 5 à 2, sur des buts par R. Lespérance (2), Metka (2) et Braconnier (1). Mondor aida à trois reprises, Lespérance et McCarthy, 2 fois chacun, et Chicoine et Metka une fois chacun.

Arriva le samedi 24 février, nous nous rendimes à la Palestre pour la première partie des finales contre les "Rockets" d'Assiniboia. Après un échange continuel de buts, nous remportions la victoire par le haut pointage de 11 à 9. Contrairement à ce qui arrive habituellement dans les parties ouvertes de ce genre, le banc de punition ne fut occupé que pendant deux minutes durant la partie entière.

Nos compteurs furent R. Lespérance, 3, Mondor, 2, Braconnier, Déquier, McCarthy, Delveaux, Metka et F. Lespérance, un chacun.

Edouard McCARTHY, Arts I.

Un petit village en Europe préparait une grande fête

Pour accumuler une quantité suffisante de boisson, on avait construit un gros baril afin que chaque villageois puisse y mettre sa bouteille de vin.

L'un d'eux se disait: "Si je mets de l'eau, personne ne saura la différence."

Quand la célébration fut commencée, il n'y avait que de l'eau à boire.

Est-ce qu'on peut appliquer cette morale à la coopération générale des collégiens?

W. TROMBLAY, Philo I.

La Relève

Ici, au collège Mathieu, le comité du Bon Parler, une branche de la Relève, a commencé un concours de vocabulaire. Ce comité est en charge de dépister dans notre langage des mots et des expressions incorrectes et de leur trouver une bonne tournure française avec l'aide de certains livrets écrits expressément pour ce genre de travail. On les imprime et les fait parvenir à tous les professeurs de français du cours d'immatriculation, de la 8e à la 11e année inclusivement.

Les élèves étudient ces expressions (700 environ) et lorsqu'elles seront suffisamment connues, un grand concours aura lieu entre les meilleurs de chaque classe. Des prix seront présentés à ces derniers, puis un grand prix sera attribué au gagnant du concours final.

Ce mouvement a été très bien reçu de la part des élèves et j'espère qu'ils apprécieront bien cette occasion que leur offre le comité, car dorénavant ces mots leur serviront certainement beaucoup à s'exprimer correctement.

Victor TETRAULT, Versification.

Vawn

Décès

Le jeudi 8 février, à l'hôpital de Weyburn, est décédé M. Henri Forgues, âgé de 64 ans. Malade depuis l'automne dernier, il fut transporté à l'hôpital Université de Saskatoon, ensuite à l'hôpital de Weyburn au mois de décembre pour être auprès de sa fille, Gertrude (Mme Earl Clark). Il était bien préparé à la mort et a reçu les derniers sacrements.

Le lundi 12 février avait lieu le service funèbre à l'église paroissiale de Vawn. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé G. Aumont.

M. Forgues était bien connu à Vawn, car il était parti de St-François de Montmargny, P.Q., en 1926 pour venir s'établir dans cette paroisse.

Les porteurs étaient MM. Arthur Gélinas, Peter Schewchuk, Clarence LaClare, Ernest Blais, Joseph et Walter Dion.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, sept fils, Paul, Rosario, Joseph, Robert, Philippe, Alphonse et Richard; quatre filles, Gertrude, Thérèse, Pauline et Jeannette; un frère, à St-François de Montmagny, et une soeur, à Lévis, P.Q.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Ça et là

M. Victor Vallière, de Ste-Catherine, Ont., est reparti le 19 février après avoir passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Louis Vallière, et ses frère et belle-soeur, M. et Mme Georges Vallière.

M. et Mme Fell, de Wilkie, ont passé quelques jours chez leurs fils et bru, M. et Mme Ron Fell; ils ont tous passé la fin de semaine à Marcelin.

Mmes Eugène et Aimée Blanchette ont assisté à la retraite fermée tenue à Queen's House à Saskatoon, du 13 au 15 février.

M. et Mme A. Blanchette (Gabrielle) et Mlle Céline Boudreau ont assisté au concours oratoire, le vendredi 23 février, à North Battleford.

Félicitations à l'équipe de Mme J. Ulrich qui a remporté un prix et la coupe au bonspiel de North Battleford.

Champignons pratiques

Le père: "Regarde: c'est toujours dans les endroits humides que poussent les champignons."

L'enfant: "C'est donc pour ça qu'ils ressemblent à des parapluies."

NOTES AGRICOLES

Le strontium 90 dans le lait

OTTAWA — En cet âge de l'atome, le terme strontium 90 devient une expression familière. Beaucoup se demandent si le lait est vraiment contaminé par cet élément.

Y a-t-il danger que chaque verre de lait que nous portons à notre bouche soit une menace de contamination radioactive?

La réponse est un non catégorique. La salubrité de notre approvisionnement de lait n'est pas en danger.

Pourquoi, alors, les scientifiques ont-ils fait équipe pour mettre au point une technique pour débarrasser le lait du strontium 90? Pourquoi attirer l'attention sur le lait, de préférence à tout autre aliment?

En premier lieu, il est facilement possible, en tout temps de l'année, de prélever des échantillons représentatifs d'une production répandue sur un vaste territoire; ainsi, il devient banal de voir des données sur la présence du strontium 90 dans le lait.

Il faut ajouter que les gens s'inquiètent au sujet du strontium 90 dans le lait du fait de la grande consommation de cet aliment par les enfants.

En réalité, le lait est l'un des aliments les plus salubres en ce qui regarde le strontium 90. Les vaches n'assimilent que cinq pour cent du strontium 90 qu'elles ingèrent et ne laissent passer dans le lait que le cinquième des cinq pour cent assimilés.

Le danger d'ingérer du strontium 90 en buvant du lait de vaches qui ont brouté de l'herbe contaminée demeure très infime; il est beaucoup plus réel si l'on consomme des légumes exposés à une égale contamination.

En outre, le strontium 90 se loge dans les os, tout comme le calcium. Plus une personne prend de calcium, moins elle fixe de strontium 90 dans ses os. Le lait étant un aliment riche en calcium, il offre donc une garantie additionnelle pour l'homme.

Le Canada a travaillé le premier à l'enlèvement du stontium 90 du lait. Il y a trois ans, M. B. B. Migicovsky, chercheur du ministère de l'Agriculture, a mis au point une méthode permettant de libérer le lait de cet agent persistant de contamination. Le secrétariat de l'Agriculture aux Etats-Unis s'est intéressé aux travaux canadiens et a mis la technique à l'essai dans une installation pilote.

La méthode Migicovsky permet d'enlever au moins 98 pour cent de strontium 90 présent dans le lait. Il s'agit d'une technique très délicate de filtrage qui n'altère presque pas la composition ni la saveur du lait. La méthode fait appel à certains composés connus techniquement comme résines échangeuses d'ions.

Actuellement, la présence du strontium 90 dans le monde est si infime qu'elle est à peine mesurable; il n'y a pas lieu de l'enlever d'aucun produit alimentaire.

Toutefois, il est réconfortant de savoir que, si le besoin s'en faisait sentir, on pourrait facilement appliquer sur une échelle commerciale la méthode mise au point par M. Migicovsky pour débarrasser le lait de cet élément constitutif des retombées radioactives.

Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

☆ ☆ ☆

Au Yukon les sols sont arables

OTTAWA — M. Frank S. Norwosad, chargé de recherches sur les Territoires du Nord au ministère de l'Agriculture du Canada, annonce la publication et la distribution prochaine d'une étude détaillée des sols sur quelque 220,000 acres de terre arable au Yukon.

Le rapport a été préparé par l'Institut de recherches sur les sols à Ottawa.

On estime à environ 3 millions d'acres la superficie de terre arable dans le Nord: 295,000 acres au Yukon et le reste dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris un million d'acres sur le parcours du fleuve Mackenzie et de ses affluents.

Bien que M. Nowosad ne prévoie pas que l'on fasse de culture sur une grande échelle dans le Nord, du moins pour un bon nombre d'années, il souligne néanmoins le besoin de certains produits: légumes frais, fruits, viande et oeufs.

La demande de ces produits s'accroîtra, dit-il, à mesure que l'exploitation des gisements pétrolifères et miniers attirera les gens vers le Nord.

Le programme coordonné de recherches sur les sols exécuté par le ministère et l'exploitation agricole ouvrent la voie à la satisfaction de nouveaux besoins, ajoute-t-il.

Les engrais

Les agronomes ont découvert que les engrais phosphatés hâtent la maturation et augmentent le rendement. Dans d'autres épreuves faites à Yellowknife, 20 espèces d'engrais chimiques employés durant une période de six ans ont triplé le rendement des carottes, quintuplé celui des choux et du céleri et augmenté de vingt fois celui des choux-fleurs.

Engrais et plastique

Les gels imprévus sont un problème permanent, bien que les chercheurs aient constaté que les engrais chimiques puissent atténuer cette menace. Pour ne citer qu'un cas, un froid de 9° a brûlé les jeunes plants d'orge à la station du Mille 1019; les plants en sol traité au phosphore se sont rétablis et ont mûri en temps pour la récolte, tandis qu'en terrain non traité ils ont été anéantis.

Les serres en plastique et les brise-vent, peu coûteux et faciles à ériger, donnent une protection additionnelle contre le froid et, en plusieurs régions augmentent les variétés de produits à cultiver. Ainsi les haricots-beurre ne parviennent pas à maturité dans les jardins de plein air au Yukon, mais sont cultivables à l'abri.

Le pergélisol

Le pergélisol, héritage de l'époque glaciaire, n'est plus une barrière infranchissable à l'agriculture dans le Nord. Les scientifiques ont découvert que les façons culturales répétées font baisser le niveau du pergélisol et qu'au bout de quelques années il ne limite plus la pénétration des racines. Des sols d'une profondeur de cinq pieds seulement au-dessus d'une couche de pergélisol épaisse de 150 pieds ont donné des rendements satisfaisants de choux-fleurs, brocolis, choux de bruxelles et autres légumes, rapporte M. Nowosad.

Contre le pergélisol

A Inuvik, le pergélisol se maintient à huit pouces de la surface du sol. Cependant, les arbres de quelque 40 pieds de hauteur et âgés de 200 ans parfois sont littéralement "assis" sur le sol, explique M. Nowosad.

"On peut les renverser simplement en leur donnant une poussée", dit-il.

Chose pour le moins surprenante, le pergélisol aide la culture d'une certaine façon.

Les régions septentrionales sont effectivement semi-arides et les cultures sont exposées à une pénurie grave de pluie durant la période de croissance. Des centres comme Yellowknife enregistrent des précipitations moyennes de neuf à douze pouces seulement par année.

Le pergélisol aide à conserver l'eau en créant une couche imperméable en profondeur et le froid diminue l'évaporation. L'emploi de gicleurs pour suppléer le manque de pluie a amélioré les rendements.

Par ailleurs, on accélère les recherches sur les répercussions qu'un pergélisol qui devient sol utilisable peut avoir sur les processus techniques et la flore bactérienne.

Des recherches approfondies se poursuivent en outre dans la lutte contre la pourriture brune des racines et vers la création de variétés de légumineuses résistantes à la maladie.

Le champignon parasite, présent dans les sols frais du Yukon, s'attaque à la racine pivotante de la plupart des légumineuses à une profondeur de quatre à cinq pouces de la surface du sol, ce qui explique la rareté de légumineuses pour le foin et le pâturage particulière à ces territoires.

L'élevage

Parmi les indices de progrès dans l'agriculture du Nord: l'élevage le plus septentrional du Canada, près de la rivière Pelley, au Yukon, compte présentement 150 bovins. La même exploitation fournit des porcs, des volailles, des pommes de terre et de l'orge, parmi les produits qui sont vendus aux mineurs et prospecteurs de la région.

Près de Hay River, sur le Grand lac des Esclaves, Territoires du Nord-Ouest, un maraicher a monté un commerce actif de légumes, fraises, framboises et autres produits à la ville située à une distance de dix-huit milles.

☆ ☆ ☆



De la glace tout près — Ce petit jardin potager de Norman Wells, Territoires du Nord-Ouest, est un exemple des progrès accomplis en agriculture dans le nord du Canada. Les légumes n'ont pas été endommagés par le froid, bien que la piscine d'enfants soit recouverte d'une couche de glace d'un quart de pouce d'épaisseur.

Distribution des prix de français aux élèves méritants de Val Marie

VAL MARIE — Quoique le district de Val Marie jouisse d'une meilleure réception de télévision, les paroissiens continuent à donner aux activités paroissiales l'importance qu'elles doivent conserver.

Le 4 février avait donc lieu dans le soubassement de la nouvelle église la distribution des prix de français décernés aux élèves méritants. M. l'abbé O. LeMay, curé, apporta son précieux concours par ces paroles encourageantes envers les jeunes. Il fit remarquer aux parents, que la connaissance de plusieurs langues n'affaiblissait en rien le rendement des élèves, car la plupart de ses enfants de choeur, qui prononcent très bien leur latin, étaient parmi les méritants.

Pour laisser à cet évènement toute son importance, le comité paroissiale de l'A.C.F.C. fit venir un film français qui fut très apprécié.

Ça et là

Le 11 février avait lieu un bingo organisé par les Dames de Ste-Anne de la paroisse. Les responsables furent Mmes Jos. Leblanc, A. Dunand, Emile Paradis et A. Dumonceaux. Leurs efforts furent amplement récompensés, car ce bingo fut un succès au-delà de toutes prévisions. Ces dames profitent de l'occasion pour remercier chaleureusement les hommes d'affaires de la paroisse et de Swift Current qui contribuèrent si généreusement par l'offrande de beaux prix.

Le 15 février, M. et Mme Yves Briand conduisirent la Rév. Sr St-Sylva, principale de l'école et supérieure de sa communauté, à Swift Current, d'où elle se rendait à Edmonton pour assister aux funérailles de son frère, décédé subitement le 14 février. La population du district offrent à Soeur St-Sylva leurs très sincères condoléances.

La belle neige qui tombe présentement réjouit le coeur de tous, spécialement celui des fermiers qui comptent bien sur un peu de récolte cette année. La nouvelle église présente un beau décor au milieu de cette neige.

Le lundi 19 février, on avait le grand plaisir d'assister aux semi-finales du concours oratoire anglais du district de Val Marie, qui comprend Climax, Braken, Orkney, Masefield, Rosefield et Whitewater. Les heureux gagnants furent: 1ère année, Joyce Timmins et Marguerite Dumonceaux, de Val Marie; 2e année, Janice Syrenne et Bernard Lemire, de Val Marie; 3e et 4e années, Janice Honey, de Climax, et Heather Sutherland, de Val Marie; 5e et 6e années, Kalvin Olson et Lynn Grant, de Val Marie; 7e et 8e années, Monique Cornet et Géraldine Dumont, de Val Marie.

Radville

Réunion annuelle de la Caisse Populaire

La réunion annuelle qui eut lieu dans la salle mémoriale de Radville, récemment, attira plus de 80 dépositaires. Ce fut certainement une soirée économique et fructueuse. Les précisions du président, M. André Barbarin, et des rapports des différents comités contribuèrent à donner à cette soirée une atmosphère d'étude et d'orientation saines vers un avenir prometteur.

M. le Président, dans son rapport, rappela que pendant l'année 1961 il y eut une augmentation de 73 membres, qui donne un total de 900 membres. L'actif de $919,000 est rendu à $1,057,000, soit une agréable augmentation de $168,000. Les profits ont été de $38,907.80, et le bureau des directeurs a recommandé 3¾ pour cent d'intérêt tous les trois mois.

M. Pierre Fredette, secrétaire-trésorier, lut le rapport financier, et M. Pierre Bourassa, président du comité de crédit, dans son rapport des activités, disait qu'au cours des 52 assemblées ils ont étudié 255 prêts donnant un total de $287,640 pendant l'année 1961; le tout, un total globale de $3,010,377 pendant les 19 ans d'existence de la Caisse Populaire.

Election

A l'élection, deux anciens membres ont été réélus, MM. E. Marin et A. Applequist; M. E. Dimmick, nouveau membre, a été élu pour trois ans; M. Armand Bourassa, du comité de surveillance, a été réélu par acclamation.

Le principal orateur, M. Neville, inspecteur des Caisses, louangea les directeurs de leur bonne administration et les encouragea à toujours aller de l'avant et à aider au développement de la Caisse Populaire dans de nouveaux endroits.

Personnel

Le personnel de la Caisse Populaire de Radville se compose de M. Pierre Fredette, gérant, Mme Fernand Creusot, sous-directrice, et Mlle B. Peterson, dactylographe. Les directeurs sont MM. André Barbarin, Paul Rivière, Pierre Bourassa, Ken Melby, Louis Carles, Jules Delaroy, Everett Marin, A. Applequist et D. Dimmick.

Malades

Mmes Yves Legal, Alphonse Cherpin et A. Bourassa ainsi que M. Bernard McDonald sont hospitalisés ces jours-ci.

Baptême

Kenneth-Allan, fils de M. et Mme Armand Bourassa, né le 19 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Bourassa.

Gravelbourg

Décès

Le lundi 18 février est décédé à l'hôpital St-Joseph M. Matt Brown, âgé de 79 ans. Ancien pionnier, il fut maire pendant plusieurs années.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, un fils, Jack, de Gravelbourg; une fille, Nora (Mme Harvey Mitchell), d'Anchorage, Alaska; deux soeurs, Mme Orilia High et Mlle N. Brown, de Minneapolis, Minn.

Le service funèbre fut chanté le vendredi 23 février en la cathédrale de Gravelbourg, à 10 h. a.m. Les porteurs étaient MM. Bernard Huskie, Art Krause, Eloi Piché, Magnus Sorenson, Jean Bourrée et Alvin Vanberg.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Ça et là

Tous les couples faisant partie de l'Action Catholique Rurale sont chaleureusement invités à la réunion général du secteur de Gravelbourg, à 7 h. p.m., le 4 mars, en la salle paroissiale.

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital présentèrent un chèque de $500, paiement final d'un don de $1,000 pour l'ameublement complet d'une chambre pour deux pensionnaires au Foyer d'Youville. La chambre porte le numéro 123, ainsi que la plaque des Dames Auxiliaires.

Les Dames Auxiliaires de la Légion organise un thé en la salle de la Légion pour le samedi 17 mars. Tous sont les bienvenus.

Domremy

Curling

L'équipe de curling de l'école secondaire de Domremy, comprenant Mlles Maureen McGrath, Collette Marshal, Thérèse Blerot et Lucille Beauchêne, a gagné le championnat de la Saskatchewan, à Moose Jaw.

Ces quatre jeunes filles des 10e, 11e et 12e années, gagnèrent à Cudworth, Rosthern, Rosetown et Moose Jaw. M. McGrath, qui les conduisait, fut très fier de voir le bon accueil qu'elles reçurent partout.

Le mardi après-midi 20 février, une cinquantaine d'automobiles et deux autobus scolaires allèrent rencontrer l'équipe à deux milles du village. Après avoir parcouru toutes les rues du village, ils se rendirent au terrain de curling où des photos furent prises et des discours de bienvenue prononcés.

Le soir, à 6 h., un souper froid fut servi par les dames des différents clubs de Domremy. M. Félix Branger agissait comme maître de cérémonies. Les invités d'honneur étaient M. l'abbé J.-A. Houle, curé, qui félécita les jeunes filles de leur bon succès; M. Evanuik, inspecteur d'école; le secrétaire de la grande unité, M. Chobotuk; le grand commissaire, M. Henri Begrand; le maire de la municipalité, M. E. Daniel; M. Frank Miller, agronome du district, et sa dame.

M. A. Doucet, président de la commission scolaire, étant absent, envoya une lettre de félicitations.

M. Ernest Côté, président de la Chambre de Commerce, présenta à chaque fille une jolie valise, dont deux offertes par "Aaron's Ladies Wear" de Prince-Albert, et les directrices du Club 4-H épinglèrent sur le chandail de chacune une jolie gerbe de fleurs, don de "Burkist Florist" de Prince-Albert. Les différents clubs de Domremy offrirent une petite somme d'argent et autres cadeaux.

Le chant en commun était sous la direction de M. Gustave Baudais et des membres du club 4-H.

La veillée se termina par des danses avec musique fournie par les talents locaux.

Ça et là

MM. A. Doucet et Gérard Rompre passent quelques jours à Saskatoon, pour assister à différentes assemblées du mouvement coopératif.

La Rév. Mère Supérieure prend un congé d'une semaine bien mérité.

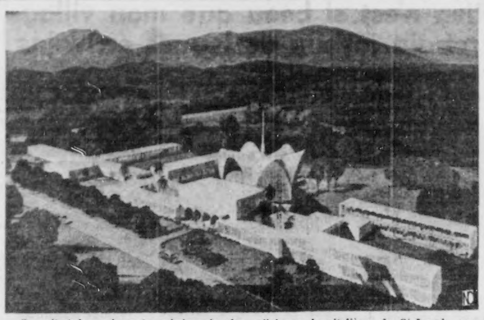
Baptêmes

Le 10 janvier: Randy-Louis et André-Joseph, fils jumeaux de Lucien Bremner et d'Aurélia Poulin. Parrains et marraines, William Ruznisky et Rita McDougall et Maurice Poulin et Auréa Brûlé, respectivement.

Le 28 janvier: Louise-Marie-Gabrielle, fille de Grégoire Bremner et de Rachel Gareau. Parrain et marraine, Jean-Paul Gareau et Gabrielle Schmitt.

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme Georges Dion à l'occasion du décès de M. Ephrem Dion, survenu dernièrement.



On voit ci-dessus le centre missionnaire des religieuses hospitalières de St-Joseph, que l'on construit présentement à Monterrico, dans la banlieue de Lima, capitale du Pérou. A cause du danger de tremblements de terre, la construction s'étend sur une vaste superficie. Les Hospitalières de St-Joseph, dont la maison provinciale se trouve à Vallée-Lourdes, au Nouveau-Brunswick, exercent leur apostolat en Amérique du Sud depuis 1948. Leurs six maisons sont toutes au Pérou. (Photo NC)

Debden

Avant de quitter Prince-Albert pour aller demeurer en Colombie-Britannique, Mlle Lilianne Savard est venue passer une semaine chez ses parents, M. et Mme Pierre Savard.

Le lundi 12 février, M. Eugène Delisle, accompagné de son épouse, partait pour Maillardville, C.-B., afin d'assister aux funérailles de son frère, M. Ernest Delisle. En arrivant à Maillardville il apprenait le décès de son père, survenu quelques heures avant son arrivée. Sincères condoléances à M. Delisle à l'occasion de ce double deuil.

Répondant au désir des Chevaliers de Colomb de Debden et de Victoire, les élèves suivants, des 9e et 10e années, Angèle Beaulac, Jocelyne Cyr, Denise Gibney et Albert Beaulac, des 11e et 12e années, Anita Bélair, Mariette Cyr, Florent Bilodeau et Henri Bisson avaient préparé des discours pour le public. Tous ont su, par un travail bien préparé, intéresser l'auditoire. Les gagnants, Jocelyne Cyr et Florent Bilodeau, furent choisis lors de la réunion de Foyer-Ecole, le 21 février. Ces élèves devront maintenant concourir avec les gagnants de l'école de Victoire.

Félicitations à ces jeunes qui se sont imposé beaucoup de travail, ainsi qu'aux Chevaliers de Colomb qui, par un tel geste, encouragent l'étude de la belle langue française.

Vancouver

(Paroisse St-Sacrement)

Soirée-forum

Le 14 février dernier, le Cercle canadien-français a repris ses soirées-forums. Les panélistes, ce soir-là, étaient la Rév. Sr Gabrielle-Alphonse, F.D.L.P., directrice de l'école Notre-Dame-de-la-Merci, à Burnaby, M. Irénée Lefrançois, professeur de français à l'école secondaire de Como Lake, M. Alfred Canuel, professeur de carrière en Alberta et en Colombie-Britannique, ainsi que secrétaire général de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique, et enfin, M. Harry Beauregard, vice-président du Cercle canadien-français de Vancouver.

Le sujet de discussion était le suivant: "La méthode globale (dans l'enseignement du français) est-elle appropriée à la Colombie-Britannique?"

D'ici le mois de mai inclusivement, on compte tenir au moins un forum par mois. Le prochain aura lieu le 14 mars à 8 h. 15 p.m., et portera sur le sujet suivant: "Que penser du mouvement sparatiste québécois?"

Soirée de variétés

Le samedi 10 février, le comité protecteur des Guides et Jeannettes a tenu une soirée de variétés au profit des fillettes de l'école. La soirée était sous la présidence de Mlle Jeannette Altonen, présidente du Comité, qui a été grandement aidée par les personnes suivantes, Mlles Rachel Cormier et Louise Poulin, cheftaines des guides, Mme Maurice St-Denis, cheftaine des Jeannettes; Mmes Camil Albert, Cyril Binette, Joseph Bauche, Berthe Cormier et Alfred Forget, MM. Georges Pilon et Camille Albert.

Le programme, dans ses grandes lignes, comporta quelques parties de bingo, qui furent conduites par M. Maurice St-Denis. Suivirent des chants et mimes par des groupes de Guides et de Jeannettes. Enfin, un goûter fut servi et la soirée se termina par la projection d'un film français, intitulé "A l'assaut de la Tour Eiffel", fourni gracieusement par M. Robert Picard, consul général de France à Vancouver.

Le tirage des deux principaux prix de présence, fournis également par Mme Jeanne Bauche, donna les résultats suivants: Linda Labossière fut l'heureuse gagnante du premier prix (un magnifique couvre-pieds d'une valeur d'au moins $10); Mme Alfred Forget gagna le deuxième prix (un gros ourson de fantaisie). Les profits nets de la soirée s'élevèrent à $90, toutes dépenses payées.

Relève Colombienne

Grâce au Dr Blair Neatby, professeur d'Histoire du Canada à l'Université de la Colombie-Britannique, et à son épouse, ainsi qu'à M. James Bonham, du bureau d'information du président de l'Université, et de M. Jeffrey Davis, l'un des assistants du président, les membres de la Relève ont pu faire, le 17 février, une tournée des principaux pavillons universitaires. Après un mot de bienvenue de la part des officiels de l'Université, le groupe put donc parcourir et se faire expliquer à loisir bon nombre de pavillons et de laboratoires. Pour n'en citer que quelques-uns: le "Buchanan Building", la bibliothèque, le nouveau pavillon des étudiants de 1ère année, le gymnase, l'Institut de Neurologie (où ils assistèrent à quelques expériences qu'on y fait sur les singes et les chats), le Musée d'Archéologie, etc.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

- 9.55—Ouverture
- 10.00—Messe Dominicale
- 11.15—Revue des nouvelles
- 11.30—Terre Nouvelle
- 12.00—Radio-Journal et Oratorio
- 1.00—Radio-Journal et Chanson sur mesure
- 1.30—Petit Lexique de l'humour français
- 2.00—Radio-Journal et le Théâtre Classique
- 3.45—Le quart d'heure de l'A.C.F.C.
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Musique en dînant
- 4.30—Match intercité
- 5.00—Radio-Journal et tour des capitales
- 5.30—Récital du dimanche
- 6.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
- 6.30—Petit Concert de Québec
- 7.00—Radio-Journal hors série
- 7.30—Le Cabaret du soir qui penche
- 8.00—Radio-Journal
- 8.10—Le cabaret du soir qui penche
- 9.00—Radio-Journal et chronique sportive

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Chez Miville
- 8.00—Prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.20—Le Soleil Brille
- 9.00—Un homme et son péché
- 9.15—Vie de femme
- 9.30—Fémina ou Léo Lesieur à l'orgue
- 9.45—Psychologie de la vie quotidienne
- 10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 10.15—Coeur à Coeur
- 10.30—Les Joyeux Troubadours
- 11.00—Radio-Journal
- 11.15—Les visages de l'amour
- 11.30—Une demi-heure avec
- 12.00—Chronique sport.
- 12.05—Pot Pourri Musical
- 12.15—Nouvelles
- 12.31—Réveil Rural et Trio Lyrique
- 1.30—Miss Music Hall
- 2.00—Radio-Journal, Arc-en-Ciel
- 2.15—Chansons et Succès
- 2.45—Nos Malades
- 3.00—Requêtes et Refrains
- 3.30—Carnet Mondain
- 3.45—Commentaires
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Nouvelles agricoles
- 4.22—Variétés
- 4.30—Radio-Sacré-C.
- 4.45—Actualités économiques
- 5.00—Coin des Tout-Petits
- 5.30—Club 710
- 6.00—Domicile Adoré
- 6.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 6.30—En Vedette
- 6.45—Le Chapelet en famille
- 8.00—Radio-Journal et Rond Point
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—La Pensée du soir

LUNDI

- 1.00—Rien qu'une Chanson
- 1.45—Club Photographie
- 7.00—En Sourdine ou Continental
- 7.30—Université 1961
- 8.30—Orchestre de Chambre
- 9.00—Festivals Européens
- 10.00—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor

MARDI

- 1.00—Chansons de la maison
- 1.45—Fantaisies Musicales
- 7.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
- 7.30—Des idées et des hommes
- 8.30—Concerts symphoniques
- 9.30—Anthologie de la mélodie
- 10.00—Orchestre du Reine Elizabeth

MERCREDI

- 1.00—Paysage de la chanson
- 1.45—A votre santé
- 7.00—Une guitare et 4 mots d'amour
- 7.30—Hommes de Science
- 8.30—Festival du mercredi
- 10.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI

- 1.00—Chanson de la maison
- 1.45—Entracte Musical
- 7.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
- 7.30—Place Publique
- 8.30—Les Petites Symphonies
- 9.00—Les grandes premières
- 10.00—Orchestre du Ritz Carlton

VENDREDI

- 1.00—Quand l'opéra se donne des airs
- 1.45—Fantaisie Musicale
- 7.00—En Sourdine
- 7.30—L'aventure de l'homme rouge
- 8.30—L'oeuvre d'orgue de Bach
- 9.00—Orchestre de Radio-Canada
- 10.00—Orchestre du Alpine Inn

SAMEDI

- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Soleil Levant
- 8.00—La prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.20—Variétés
- 9.00—Tante Lucille
- 9.30—Chansons et Succès
- 10.00—Radio-Journal et Canadiana
- 10.30—Convertis du 320e siècle
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Au Hasard
- 11.30—Place St-Pierre
- 12.00—Radio-Journal et Opéra
- 3.55—Carnet Mondain
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—La langue bien pendue
- 4.30—Musique en dînant
- 5.00—Radio-Journal et Revue de l'actualité
- 5.30—Jazz Club
- 6.00—Radio-Journal et Jazz Club
- 6.45—Le Chapelet
- 7.00—Soirée de Hockey
- 8.30—Orchestre de l'aérogare
- 9.00—Radio-Journal et visite chez les chansonniers
- 9.30—Orchestre du Skyline Hotel
- 10.00—Musique de danse

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

- 11.55—O Canada, Ouverture, Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Intermède et promotions
- 12.25—Communiqués
- 12.30—Terre Nouvelle
- 1.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
- 1.15—Refrains de France
- 1.45—Vers demain
- 2.00—Radio-Journal, Chansons sur mesure
- 2.30—Rencontres françaises
- 3.00—Radio-Journal, Sur toutes les scènes du monde
- 4.45—Programme russe
- 5.30—Match-intercités
- 6.00—Heure du Rosaire
- 7.00—L'abbé Pierre nous parle
- 7.15—Le chapelet
- 7.30—Récital du dimanche
- 8.00—Nos missions
- 8.15—L'Amérique latine
- 8.30—Le petit concert de Québec
- 9.00—Radio-Journal
- 9.10—Cabaret du soir qui penche
- 10.00—Radio-Journal et nouvelles sportives
- 10.10—Cabaret du soir
- 11.00—Sports, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

- 7.20—O Canada, Ouverture, Horaire
- 7.25—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles et météo
- 7.40—Bonjour Compatriotes
- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Radio-Sacré-C.
- 9.15—Bonjour Compatriotes
- 10.00—Radio-Journal, Un homme et son péché
- 10.15—Vie de Femmes
- 10.30—Au fil de l'heure
- 11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 11.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 11.30—Joyeux Troubadours
- 11.59—Signal Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Intermède
- 12.15—Les visages de l'amour
- 12.30—Intermède
- 1.00—Chronique sportive
- 1.05—Touches d'ivoire
- 1.31—Réveil rural
- 1.53—Nouvelles locales
- 2.00—Rien qu'une chanson
- 2.30—Miss Music Hall
- 2.45—Prince-Albert sur nos ondes
- 3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
- 3.15—Une demi-heure avec
- 3.45—Le quart d'heure des malades
- 4.00—Communiqués, Météo et Bienvenue Saskatchewan
- 5.00—Radio-Journal et météo
- 5.15—Le coin des jeunes
- 5.30—Rond Point
- 5.45—Pour les enfants
- 6.00—Nouvelles et sports
- 6.15—Le P'tit bal de l'Ouest
- 6.30—Coeur à coeur
- 6.45—Le chapelet
- 9.00—Radio-Journal
- 9.15—Commentaires
- 11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

- 12.30—Tisdale et Melfort sur nos ondes
- 7.00—En vedette
- 7.15—Fémina
- 7.30—L'heure populaire des jeunes
- 8.00—Continental
- 8.15—Musique semi-classique ou Les Affaires de l'état
- 8.30—Les Belles de Lettres
- 9.30—Orchestre de Chambre
- 10.00—Festivals Européens
- 11.00—Orchestre de l'hôtel Windsor

MARDI

- 12.30—Fanfare
- 1.05—Un peu de tout
- 2.00—Chanson de la maison
- 6.15—Qu'en pensez-vous?
- 7.00—En vedette
- 7.15—Echos Marials
- 7.30—Fémina
- 7.45—Porgramme hollandais
- 8.00—Neil Chotem ou Orchestre Art Morrow
- 8.30—Des idées et des hommes
- 9.30—Concerts symphoniques
- 10.30—Hier et aujourd'hui
- 11.00—Orchestre du Reine Elisabeth

MERCREDI

- 12.30—North Battleford sur nos ondes
- 1.05—Créations Canadiennes
- 1.30—Eventide Memorial Studios
- 2.00—Fémina
- 2.15—Fantaisies Musicales
- 7.00—Porgramme culturel russe
- 7.30—Réminiscences
- 7.45—En vedette
- 8.00—Jazz Baroque avec Ted Elfstrom ou Allegro
- 8.30—Hommes de sciences
- 9.30—Concert du mercredi
- 11.00—Orchestre Dagwood

JEUDI

- 12.30—Debden sur nos ondes
- 12.45—Piano Populaire
- 1.05—Artiste de Concert
- 1.53—Nouvelles locales
- 2.00—Chansons de la maison
- 6.15—Méli-mélo
- 7.00—Programme allemand
- 8.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
- 8.30—Place Publique
- 9.30—Les petites symphonies
- 10.00—Les Grands Chanteurs du passé
- 10.30—Musique de Chambre
- 11.00—Musique de danse

VENDREDI

- 12.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
- 12.45—Fémina
- 1.05—Quelques danses
- 2.00—Quand l'opéra se donne des airs
- 6.15—Aventures
- 7.00—Programme ukrainien
- 7.45—A votre santé
- 8.00—Paysages de la chanson
- 8.30—Créateurs du XXe siècle
- 9.30—Récital d'orgue
- 10.00—Orchestre de Radio-Canada
- 11.00—Orchestre du Candlelight

SAMEDI

- 7.55—O Canada, Ouverture, Horaire
- 8.00—Radio-Journal
- 8.05—Prière du matin
- 8.10—Bonjour Compatriotes
- 8.30—Le Wheat Pool
- 8.45—Radio-Sacré-C.
- 9.00—Nouvelles
- 9.15—Bonjour Compatriotes
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Visite à la discothèque
- 11.00—Radio-Journal et Canadiana
- 11.30—Réveil rural
- 11.59—Signal Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Communiqués
- 12.15—L'A.C.F.C.
- 12.30—Place St-Pierre
- 1.00—Opéra du Métropolitan
- 4.55—Intermède
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—La langue bien pendue
- 5.30—Etablissement rural
- 5.40—Bienvenue Saskatchewan
- 6.30—Programme hongrois
- 7.00—Nouvelles et sports
- 7.15—Musique de danse
- 7.30—Le chapelet
- 7.45—Joute Hockey, Radio-Journal et intermède
- 9.30—Orchestre du Chantecler
- 9.55—Chronique sporti.
- 10.00—Radio-Journal, Orchestre danse
- 10.30—Visite chez les chansonniers
- 11.00—Musique pour toi
- 11.30—Nouvelles de CKSB, météo.

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue Féminine Catholique de la paroisse Ste-Lucie, d'Arborfield, a tenu son assemblée mensuelle le 28 février.

Les membres furent mis au courant d'une retraite fermée sur les fonctions des chefs de la Ligue, qui aura lieu à Prince-Albert du 24 au 26 avril. Les membres intéressés doivent s'adresser à M. l'abbé M. Van den Akker.

On discuta ensuite au sujet de l'éducation de l'enfant.

Il fut proposé et accepté qu'une somme d'argent, provenant du fonds pour la Croisade du Rosaire, soit envoyée au Chili. Les membres peuvent aussi faire une contribution personnelle.

L'assemblée se termina par une bénédiction donnée par M. l'abbé Van den Akker.

La prochaine assemblée se tiendra chez Mme B. Bernisky.

St-Hubert

Réunion annuelle

La réunion annuelle des Dames de l'Autel eut lieu le 21 février à l'école de St-Hubert, avec huit membres et une visiteuse, ainsi que M. l'abbé L. L'Heureux, curé.

En l'absence de la présidente, ce fut la vice-présidente qui la remplaça. Lecture fut faite de différents rapports, activités et finances qui furent trouvés satisfaisants par M. l'abbé L'Heureux.

Vu le petit nombre présent, le comité actuel fut réélu en bloc en attendant une autre réunion générale au mois de juin.

Plusieurs matières importantes furent discutées et résolues, entre autres, une soirée d'amusements et de bingo. Plus tard, dès que la température deviendra plus favorable on organisera une partie de cartes.

La prochaine réunion sera tenue chez Mme F. Couronné, le 28 mars. Le prix d'assistance fut gagné par Mme Emile Gatin. Après la bénédiction du pasteur, la réunion fut close et le goûter servi.

Va-et-vient

M. et Mme A. Smeets et M. l'abbé L. L'Heureux, curé, sont allés à Regina pour affaires, la semaine dernière.

Mme W. Skinner est en ce moment en visite chez ses filles et gendres, MM. et Mmes P. Jordens et A. Smeets.

Mme E. Beaujot, ses fils, Emile et Marcel, et M. et Mme E. Payot et leur famille ont rendu visite à M. et Mme Albert Payot, à Grenfell, la semaine dernière.

Lisieux

Baptême

Le 17 février: Irène-Lorraine, fille de M. et Mme Olivard Rondeau, née le 4 février. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Rondeau, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. John Charlton et Mlle Denise Préfontaine, de Calgary, ont visité M. et Mme Omer Préfontaine, dernièrement.

La famille Lionel Lamontagne a passé la fin de semaine du 18 février en promenade chez M. et Mme Fernand Chevrier, à Mazenod.

M. Guy Préfontaine, de Gravelbourg, a visité ses parents, M. et Mme Philippe Préfontaine, dernièrement.

M. Georges Toma et son fils, de Revelstoke, C.-B., ont visité les familles Laurent Fontaine et Cléophas Chrétien, récemment.

Curling

Le dimanche 18 février, MM. Philippe Préfontaine, Karl Karst, Léonard Ludwig et Frank Stangl, qui forment l'équipe de curling dans le club des Chevaliers de Colomb, ont gagné deux parties à Laflèche. Ceci leur donne droit de détailler aux finales à Regina, le samedi 3 mars.

Willow-Bunch

Ça et là

M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, eut la visite de son frère, Paulin, et de ses deux neveux, Eugène et Raymond Latendresse, tous trois de St-Lin, P.Q., du 19 au 21 février. M. Emile Campagne alla les conduire à Moose Jaw le mercredi soir, où ils prirent le train pour Montréal.

M. Francis Bellefleur se rendit à Gravelbourg, dernièrement, chercher ses parents, M. et Mme Frank Bellefleur, au Foyer d'Youville, à l'occasion de la fête de naissance de sa mère. Leur fils, Joseph, alla les reconduire à Gravelbourg, le lundi 12 février.

M. et Mme Lionel Martin et leur famille, ainsi que Mme Albert Martin, allèrent visiter leurs parents, M. et Mme Georges Martin et Mme C. Champigny ainsi que d'autres amis au Foyer d'Youville de Gravelbourg, le dimanche 11 février.

Un dîner de famille eut lieu chez M. et Mme Benoît Giraudier, le dimanche 18 février à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage. Dans l'après-midi un thé fut servi aux parents et amis.

M. et Mme Giraudier unirent leurs destinées en 1927. Ils ont quatre enfants et 14 petits-enfants. Meilleurs voeux de bonheur aux jubilaires.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé de Ponteix, Mgr R. Lussier et Mgr A. Vachon, d'Assiniboia, M. l'abbé A. Chabot, curé de Vanguard, du conseil diocésain et le comité d'entreprise, se sont réunis au presbytère de Willow-Bunch le mercredi après-midi 21 février.

MM. les abbés Lucien Poulin, de Lisieux, et Alfred Bouchard, vicaire à Willow-Bunch, allèrent à Gravelbourg le mardi 20 février, pour affaires.

M. et Mme John Beattie et leur famille, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux, dernièrement.

M. S. Sylvestre se rendit à Regina, le jeudi 15 février, pour affaires.

M. Jos. Bellefleur alla à Regina le mardi 13 février, chercher M. Albert Martin, patient à l'hôpital des Soeurs Grises pendant cinq semaines. M. R. Martin l'accompagna pour aller mais revint avec l'automobile de son frère, Albert.

Le mardi soir 20 février, en l'auditorium de l'école, fut présentée une pièce anglaise, "Drama Night", et d'autres numéros, tel que piano, chants, danses, pageant, etc. Mlles Patricia Seiferling et Thérèse Piché s'occupaient du programme.

Le prix d'entrée, un panier d'épiceries, fut gagné par une fillette de St-Victor. Un goûter fut servi à la fin de la soirée. Merci à tous ceux et celles qui, par leur présence, firent un succès de cette soirée agréable.

Cérémonie religieuse à Prince-Albert chez les Soeurs de N.-D. de la Croix

PRINCE-ALBERT — Le 12 février, Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, présidait à une émouvante cérémonie dans l'église St-Joseph. Quatre jeunes religieuses faisaient un pas de plus dans leur carrière. Une novice émit ses voeux et trois jeunes filles revêtaient le saint habit. La Rév. Sr Marie-Germaine reçut un crucifix, témoignage de son alliance avec le Christ par les trois voeux. Les nouvelles novices étaient Jeannine Duperron (Sr M.-Léonie), Jeannette Sylvestre (Sr M.-Valérie) et Elaine Ouellette (Sr M.-Dolorès). Les parents des élues étaient présents: M. et Mme Lucien Bériault, d'Alida, M. et Mme Alexandre Duperron, de Breynat, Alta, M. et Mme Ernest Sylvestre, d'Alida, et M. et Mme Alphonse Ouellette, de Kenaston.

Plusieurs prêtres étaient présents: le R. P. R. Drouin, O.P., maître de cérémonies, le R. P. G.-E. Bourque, O.P., Mgr J. Cybart, M. l'abbé J.-A. Coursol et le R. P. T. Pelletier, O.M.I., de Breynat, qui parcourut plus de 450 milles pour assister à la prise d'habit d'une de ses paroissiennes. Deux classes de l'école St-Joseph étaient venues pour l'occasion ainsi qu'un bon nombre d'amis. Son Exc. Mgr L. Morin fit une allocution bilingue, où il fit ressortir la joie des élues du jour ainsi que les obligations qu'elles contractaient. Un groupe de jeunes filles, venues de Forget et dirigées par la Rév. Sr M.-Laurent, N.D.C., embellirent le tout par l'exécution du chant si bien préparé.

Sincères félicitations et voeux de persévérance à ces quatre âmes généreuses.

Remerciements

Les Soeurs de Notre-Dame désirent offrir leurs sincères remerciements aux personnes suivantes, qui ont prêté si généreusement leur concours à l'occasion de la cérémonie de prise d'habit et de profession: les Pères Dominicains qui sont toujours prêts à offrir l'église et la salle St-Joseph pour les cérémonies et les repas; les Dames Auxiliaires du Mont St-Joseph qui ont servi le dîner; les Soeurs du Mont St-Joseph qui se sont dévouées pour préparer les repas et ont donné l'hospitalité à plusieurs jeunes demoiselles; Mme Kenny, une des premières organisatrices du banquet et du souper; les familles qui ont offert le logement aux invités: Frénette, Gaudet, Roy, Houle et Brisebois, ainsi que Mme Blain.

Wolseley

Partie de cartes

Le dimanche 25 février avait lieu la première partie de cartes de l'année, sous la direction de M. Marcel Souchotte. Malgré la température très froide, elle fut un succès.

Les chanceux aux cartes furent M. Emile Tourigny et Mlle Lorraine Dureault; M. Stanley Wrobel et Mme A. Pitre; M. Roger Duchesne et Mme Herman Bieber. Les prix de bingo allèrent à MM. Alex. Chay (2), Marcel Souchotte, Henry Sariach et Aimé Duquette, Mmes Bill Blender (3), Marcel Souchotte, Pierre L.B. et Emile Dureault.

Les deux billets de $5.00 allèrent à Mme Léon Coueslan et au jeune Eli Coueslan.

Ça et là

M. et Mme Albey Dureault, accompagnés de Mme Willie O'Shaughnessy, M. Jean-Marie O'Shaughnessy et son fils, de Regina, assistèrent au jubilé d'or de M. et Mme Auguste Ritchot, de St-Norbert, le 18 février. Mmes O. Dureault et W. O'Shaughnessy sont les soeurs de M. Ritchot.

Mmes Alphonse Pitre, Tom Allen et Bill Bieber assistèrent aux funérailles de leur beau-frère, M. Henri Brière, décédé subitement à Laflèche.

Mmes Adrien Bonneville et Francis Coueslan passèrent quelques jours à Regina pour examens médicaux.

M. Laurent Noels est sous traitements à l'hôpital de Regina.

Les Chevaliers de Colomb de Wolseley et Sintaluta prirent part au bonspiel annuel des Chevaliers à Montmartre, le 18 février.

Plusieurs paroissiens assistèrent aux funérailles de Mme Shapek, à Sintaluta, le 21 février.

Mme Dolorès Tourigny fut l'heureuse gagnante du fer à repasser à vapeur lors du tirage à la partie de gouret à Wolseley, samedi dernier.

Mme M. Boutin, de St-Hubert, vint passer la fin de semaine chez ses filles, Mmes Louis et Léo Dureault.

M. et Mme Gordon Keith (Béatrice Bourrée) et leurs trois enfants sont déménagés à Neilburg, Sask., où M. Keith, employé à la banque Toronto-Dominion de Wolseley, fut transféré. Venus d'Assiniboia, M. et Mme Keith restèrent six ans à Wolseley.

M. Bentel, de Gravelbourg, remplace M. Keith à la banque.

Bienvenue à cette nouvelle famille.

Jackfish

Naissances

A M. et Mme Moïse L'Heureux (née Mildred Delorme) est née une fille.

A M. et Mme Maurille Corbeil (née Rose-Anne Hamel) est née une fille.

Ça et là

M. et Mme Edouard L'Heureux ont célébré leur 18e anniversaire de mariage, et M. et Mme Emile L'Heureux, leur 13e anniversaire. Plusieurs personnes se sont rendues chez M. et Mme Edouard L'Heureux à cette occasion.

M. et Mme Pete Lavoie, de Meadow Lake, étaient en visite chez M. et Mme Jos. L'Heureux quand ces derniers les ont accompagnés à Meadow Lake pour une visite d'une semaine. Ils ont joui de leur visite.

Wawota

Ça et là

Mme R. Zébière, accompagnée de ses enfants, MM. et Mmes Robert Jacques et Maurice Zébière, est allée à Brandon, Man., visiter sa soeur, Mme Hermine Bode, à l'hôpital Assiniboine, et rendit visite à ses neveu et nièce, M. et Mme Hilton Attridge.

M. et Mme André Baudu et leurs enfants, de Vandura, allèrent visiter leurs parents à Kipling.

Félicitations à Mme Marie-Louise Rollin pour son 82e anniversaire de naissance.

Naissances

M. et Mme Clifford Easton (Marlene Delarue) sont les heureux parents d'une fille née le 17 février à l'hôpital de Wawota.

A M. et Mme Mel Torgunrud (Irène Filteau) est née une fille le 17 février à l'hôpital de Portage-la-Prairie. Mme Filteau est allée demeurer quelques temps avec sa fille.

Malades

Mme Graham Munro et son beau-père, M. H. J. Munro, sont de retour à la maison; ils étaient hospitalisés à Wawota.



LE COIN DES JEUNES



Le printemps s'en vient... bien lentement!

Chers cousins et cousines,

Bonjour à tous! Nous voilà rendus au mois de mars. Comme le temps s'écoule vite, n'est-ce pas? Malgré la température très froide de cette dernière semaine, on sait que le beau temps osera bien nous visiter un de ces jours.

Mais rappelons plutôt que nous commencerons la semaine prochaine le temps du carême qui nous conduira au grand jour de Pâques. Même si l'Eglise catholique n'oblige pas de faire "carême" pendant ces 40 jours, les cousins et cousines n'oublieront pas que le carême existe toujours comme période de pénitence et ils offriront leurs petits sacrifices et leurs prières en préparation à la fête de la résurrection de Notre-Seigneur.

C'est aussi le milieu de l'année scolaire, la date des grands examens approche rapidement. Alors profitez de ce temps du carême pour mieux étudier et toujours obéir à vos parents et institutrices. C'est de cette façon que vous atteindrez le succès, que je vous souhaite de tout coeur.

En attendant, n'oubliez pas de lire vos compositions qui paraissent dans cette page.

COUSINE JOSETTE.

Les JOC de l'Amérique du Nord se réunissent à Montréal

MONTREAL — Les J.O.C. du Canada et des Etats-Unis se sont réunis les 21, 22 et 23 février afin de discuter des problèmes qui affectent la jeunesse ouvrière du continent nord-américain. Cette rencontre s'est tenue à la centrale nationale de la JOC canadienne, 1212, rue Panet, à Montréal.

Le travail

Parmi les questions à l'ordre du jour, se trouve, en premier lieu, un vaste plan d'enquête sur le travail. Elle portera surtout sur la situation des jeunes travailleurs face aux conditions modernes de travail dans l'industrie et sur la préparation au travail que reçoivent ces jeunes. Cette étude amènera l'assemblée à se pencher sur le grave problème du chômage et à regarder les causes, les conséquences et les répercussions que ce malaise engendre dans la vie des jeunes.

Les grandes villes

Un deuxième point portera sur l'action de l'organisation du mouvement dans les grandes villes. On constate que le mouvement jociste, malgré de multiples expériences très valables et très positives, n'est pas encore très influent dans les grandes villes.

Entraide

Un plan d'entraide internationale permanente a fait aussi l'objet des délibérations. Cette étude portait sur trois points: l'entraide en personnel, en finance et en matériel. La mise en commun des réflexions et des conclusions n'a d'autre but que le développement harmonieux de toutes les JOC nationales, ainsi que le bien des dirigeants qui se mettent au service d'un autre pays.

Formation

Enfin, on a étudié un service international de formation et de développement communautaire. Plusieurs J.O.C. ont déjà mis sur pied de magnifiques réalisations telles que: service de préparation au mariage, caisse de prévoyance, service de préparation à l'avenir, centre de culture et de formation ouvrière, centre de formation et d'échanges internationaux, atelier d'apprentissage, etc. . .

Les délégués ont à examiner comment une coopération serait possible en vue d'étendre des services et d'avoir des réalisations identiques à travers le monde.

Saviez-vous que . . .

C'est un religieux augustin qui donna son nom au calepin. Ambroise Calepino fut l'auteur d'un dictionnaire des langues, publié en 1502. Comme on dit aujourd'hui: le Littré ou le Larousse, on en vint à dire le calepino ou le calepin. Le calepino étant de format réduit, il désigna un tout petit carnet de poche.

Et un ambassadeur distingué qui légua son nom aux poubelles. Eugène Poubelle, en 1884, alors préfet de la Seine, institua l'usage des boîtes à ordures qui depuis portent son nom. Il eut bien du mal à l'imposer, les quatre mille chiffonniers de Paris se révoltèrent, mais il fit triompher le nouvel ustensile grâce au soutien des concierges.

Radiomessage de Noël du Pape Jean XXIII

La Nativité du Seigneur est une fête de paix. Et dans son radiomessage de Noël des années précédentes, le Pape Jean XXIII nous parla de la triple lumière de paix dans la vérité, dans la justice, dans l'unité. Cette année, le Saint-Père fit ressortir un quatrième rayon à cette lumière de paix — la bonté. Lumière si douce, manifestant la paix du Christ dans la bonté, elle nous éclairera et nous élèvera vers la sainteté. Nous savons que le Christ, dans sa bonté, est venu dans une crèche à Bethléem pour nous donner la paix.

Dieu avait créé les hommes pour qu'ils s'entendent, s'aident et se secourent. "Partage ton pain avec celui qui a faim, fais entrer chez toi les pauvres et les vagabonds", a dit le prophète Isaie, "rends la liberté aux opprimés." Cependant le monde reste indifférent à ces enseignements. Nous nous en rendons compte lorsque nous voyons le comportement des nations entre elles. Dans les assemblées internationales, d'un côté on invite la paix, tandis qu'en même temps, un esprit qui contredit cette paix, règne. C'est l'orgueil qui fait vouloir la richessse, sans égard aux besoins de ses frères; c'est l'insensibilité à soulager la misère du monde; c'est l'égoïsme. Le manque de confiance existe entre les peuples. L'unique remède est d'accueillir Jésus de Bethléem, l'Agneau de Dieu venu pour effacer les péchés du monde.

Simplement se plaindre de l'état des choses n'apportera aucune solution à ce mal. Nous devons accomplir le bien. Si nous voulons que la bonté circule dans le monde, nous devons commencer à pratiquer cette vertu nous-mêmes. L'individu doit être bon, d'une bonté pure et droite, juste et honnête. Il doit s'appliquer à être bon intérieurement. Le motif de toutes ses actions doit être inspiré par la bonté.

L'attitude de l'individu agit sur la famille. La bonté paternelle fortifie et adoucit les liens qui unissent la famille. L'attention affectueuse de la mère se montre dans l'attachement des siens au sein de la famille. Et la bonté porte aussi les enfants à obéir, à être moins turbulents et à accepter et à faire des sacrifices.

La bonté est la clef de l'amour. La bonté pratiquée à la maison s'étendra en même temps en dehors du foyer. Elle prendra place à l'école, dans diverses institutions et dans la vie des citoyens. Que l'on soit humble et charitable. Que chacun cherche à se donner et qu'il s'oublie pour le bien des autres. Avec ces sentiments, la haine sera étouffée.

La bonté a aussi son rôle à jouer dans l'humanité. L'homme doit posséder une âme grande et généreuse. Il doit chercher à comprendre et doit être prêt à pardonner. Il doit travailler à établir la paix par la pratique de la bonté. Au lieu de vivre dans une atmosphère de crainte et de soupçons, l'homme devrait utiliser son pouvoir aux bienfaits de l'humanité.

Comme nous a très bien fait comprendre le Saint-Père, la bonté est une des armes les plus fortes pour assurer la paix. Nous possèderons la paix dans nos âmes, la paix dans les familles et la paix dans le monde entier, si nous pratiquons continuellement la vertu de bonté. Puisse ses paroles nous faire refléchir! Puisse cette lumière de paix dans la bonté pénétrer le voile de nos coeurs endurcis et réchauffer toute la terre refroidie par notre indifférence.

Louise GOBIN,
10e année,
Institut Collégial St-Claude.

Nos beaux dollars

Vous êtes-vous déjà demandé ce que représentent ces paysages paraissant sur l'un des côtés de nos billets de banque canadiens? Voici la description officielle de ces illustrations donnée par la Banque du Canada, à Ottawa: $1.00, Prairie et ciel (Ouest canadien); $2.00, Vallée rurale (centre du Canada); $5.00, Cours d'eau et montagnes du Nord; $10.00, Pic des Rocheuses; $20.00, Scène d'hiver (Laurentides); $50.00, Côte d'Atlantique; $100.00, Montagne, vallée et lac; $1,000.00, Village, lac et collines (centre du Canada).

Du Temps Pour Tout

Lettre mensuelle de la Banque Royale

— VIII —

Le temps et les âges de la vie

Notre idée du temps change à mesure que nous avançons en âge. Il nous arrive parfois de regarder en arrière avec nostalgie, comme si le Temps relevait ses ruines, et de regretter les passés ensevelis, mais chaque âge de la vie a, ainsi que le dit Boileau, ses plaisirs, son esprit et ses moeurs. La gaieté de l'enfant, l'ardeur de l'adolescent et la stabilité de l'homme mûr ont quelque chose de naturel. Il faut savoir en jouir en temps voulu.

Selon notre tempérament et notre constitution, il se peut qu'il nous soit difficile après avoir atteint un certain âge de penser encore à des nouveautés, mais il nous est toujours loisible de trouver de nouvelles façons d'utiliser ce que nous savons déjà, et c'est là un genre d'innovation qui constitue souvent un grand motif de contentement.

La seule attitude raisonnable à prendre devant les années qui s'envolent est de nous bien persuader qu'il est pour nous un âge qui surpasse tous les autres: le nôtre. Le rideau du temps s'est levé sur un acte auquel notre enfance et notre jeunesse ont servi de répétitions. Nous y puiserons autant de joie et de bonheur que dans ceux qui l'ont précédé, si nous l'exécutons avec courage et si nous y mettons le meilleur de nous-mêmes.

Les gens d'âge mûr ne doivent pas chercher à utiliser leur temps avec parcimonie, mais plutôt à l'exploiter à fond afin de retirer de chaque jour qui passe le maximum de fruit et de satisfaction.

Le temps qui fuit

"Ce que j'apprécie le plus, écrit le romancier allemand Thomas Mann, c'est le transistoire". La marche du temps, ajoute-t-il, n'a rien d'attristant; elle est de l'essence même de l'existence. Elle confère de la valeur, de la dignité et de l'intérêt aux choses et aux êtres. C'est elle qui nous rend sensibles à la nouveauté et à la fraîcheur de chaque jour qui se lève.

Ce n'est que lorsque nous cessons de scruter le brouillard de notre passé et de chercher à percer le voile de l'avenir pour concentrer notre attention sur le présent qui est à portée de notre main, que nous faisons vraiment le meilleur et le plus heureux usage de notre temps.

Il surviendra sans doute des revers qui sembleront nous dérober irrémédiablement notre temps. C'est le sentiment qu'aurait pu éprouver Thucydide lorsqu'on l'exila d'Athènes pour avoir perdu une bataille. Mais il préféra utiliser ses vingt années d'expatriation à recueillir des faits et des renseignements, dont il se servit pour écrire ses immortels travaux historiques.

Pour avoir le temps de faire tout ce que nous désirons, il importe de mesurer la valeur des activités auxquelles nous consacrons notre temps en fonction du bonheur et des résultats qu'elles nous permettent d'atteindre.

Le temps s'écoule avec la lenteur des phénomènes universels, qui n'ont pas à se presser parce qu'ils ont l'éternité pour s'accomplir. Quant à nous, nous nous éveillons chaque matin avec une bourse garnie, comme par magie, de vingt-quatre longues heures. Il nous appartient de mettre tout en oeuvre pour faire valoir les pièces d'or qu'elle contient.

FIN



Tous les petits garçons aiment les pompiers. Pour Kirk Cloutier, un des milliers de victimes de la dystrophie musculaire, des hommes comme le pompier Harry Wilson sont de véritables amis, dans toute l'acception du terme. Les résultats de la campagne 1961 pour la dystrophie musculaire annoncés à l'assemblée annuelle de l'Association Canadienne de la Dystrophie Musculaire montre que les pompiers ont aidé à recueillir une somme record de $390,000. L'argent servira à financer le programme de recherches de l'ACDM pour trouver un remède à cette maladie. (Photo Ruth Gordon)

"Rien n'est si beau que mon village" refrain joyeux de jeunes écrivains

St-Pierre-Jolys
mon beau village

Le plus beau village de l'Ouest est sans doute le mien, le village de St-Pierre. Il est situé à trente milles au sud de Winnipeg, Man. Ce n'est pas un très gros village, comprenant à peu près 2,000 de population. Voulez-vous le connaître?

Sur la rue principale sont situés les deux principaux magasins généraux, le "Red & White", appartenant à M. Mulaire, et le "Solo", épicerie de M. Sweeney. Les citoyens de St-Pierre sont fiers de leur spacieuse et moderne pharmacie; encore sur le chemin central se trouve notre nouvelle Caisse Populaire, ouverte l'automne dernier. Chez "Lavergne Electric", l'on peut se procurer de tout — des sofas, des réfrigérateurs, de l'équipement sportif et jusqu'aux moindres commodités électriques.

A St-Pierre, il se trouve aussi un théâtre, un central de téléphone, une banque, une Chambre de Commerce et une salle municipale. Nous possédons quatre importants garages, un hôpital moderne ainsi qu'une clinique servant aussi les paroisses environnantes.

Parmi d'autres endroits publics, on trouve le bureau de poste, un magasin à viande, la commission de liqueur, "Nu-Fashion Sportswear" et un bel hôtel pour le confort de nos visiteurs. Un voyageur qui passe à St-Pierre ne peut s'empêcher de remarquer notre spacieuse église et nos deux écoles que fréquentent les jeunes de notre paroisse.

Les raisons pour lesquelles j'aime St-Pierre? Premièrement, c'est mon village natal. Je m'y plais beaucoup car tous mes parents et amis y demeurent. C'est une paroisse catholique et française; les gens en général sont amicaux et recevants. A St-Pierre, je peux recevoir une éducation catholique et une solide instruction bilingue qui me serviront plus tard.

Les facilités sportives sont remarquables à St-Pierre. Un vaste centre récréatif sert de lieu de rassemblement, de salle de danse, de patinoire pour les joutes de gouret et de curling. Tous y sont bienvenus. Un autre aspect cordial qui invite les gens à St-Pierre est le nouveau restaurant "Le Routier", situé avantageusement sur le chemin 59. C'est l'endroit idéal pour prendre un goûter après une vigoureuse partie de curling. Alors, venez à St-Pierre et voyez pour vous même qu'en effet c'est le plus beau village de l'Ouest!

Carmen LAFRANCE,
12e année,
St-Pierre-Jolys, Man.

• • •

Titanic
mon petit village

Le terrain entre Duck Lake et Fort Carlton était jadis habité par les Métis. En l'année 1880, le R. P. Végreville, O.M.I., fondait une mission à mi-chemin entre Duck Lake et Fort Carlton. Une chapelle fut bâtie et on appelait la nouvelle mission St-Eugène.

Vers l'année 1893, des Français immigrants vinrent s'installer sur des "homesteads" parmi les Métis. Quelques années plus tard, arrivaient de France, mes aïeux et bis-aïeux. En arrivant, ils durent peiner pour cultiver la terre. Heureusement que, dans la petite chapelle, l'on faisait l'école et ils purent ainsi donner une mince instruction à leurs enfants.

En 1903, quelques Frères Oblats vinrent bâtir un presbytère, où ils demeurèrent pendant la construction de l'église, à quelque 100 verges du site de la chapelle. Les résidants se décidèrent de bâtir une école tout près de l'église.

Le district d'école prit le nom de St-Jean-Baptiste. Une bonne famille généreuse avait fait don à l'église d'une statue de sainte Anne et c'est ainsi que la nouvelle paroisse prit le nom de Ste-Anne-de-Carlton.

C'est en 1911 que le premier bureau de poste fut installé dans le presbytère. Le nom Maurey fut donné en l'honneur du curé résidant qui portait ce nom. Il y avait dans la Saskatchewan un autre bureau de poste qui portait le même nom, ce qui causait des mélanges de courrier et il fallait trouver un autre nom. En 1912, il y eut l'événement du bateau anglais "Titanic" qui donna aux gens l'idée d'appeler ainsi leur bureau de poste. M. Joseph Dionne prit alors ce bureau sur sa ferme et quelques années plus tard, le courrier passait entre les mains de M. John Weber.

Une nouvelle école fut bâtie à environ deux milles de l'ancien site. Le bureau de poste fut ensuite transporté chez M. Gustave Mercereau qui s'en occupa pendant 32 ans.

En 1930, le nom de Ste-Anne-de-Carlton fut changé à Ste-Anne-de-Titanic. En ce moment, la paroisse était desservie par un prêtre résidant, M. l'abbé Jean-Pierre Lesanne. La paroisse bâtissait aussi une salle paroissiale.

Quelques années plus tard, n'ayant plus de prêtres résidants, la paroisse devint desserte de la mission St-Michel de Duck Lake ou même de Saskatoon.

En 1950, le bureau de poste prenait une nouvelle demeure chez M. Marius Fiolleau. En 1953, les hommes formaient un "Club des Bons Chemins" qui eut pour but la coopération pour l'ouverture des chemins en hiver. Cette même année voyait naître le commencement des Dames de l'Autel qui s'occupent des activités paroissiales.

C'est en ce temps-là aussi que la paroisse était desservie par Rosthern et que, en 1953, la paroisse était séparée en deux, en formant une autre: St-François, celle-ci au village de Carlton.

En 1959, à cause de la rareté des élèves, l'école fermait ses portes et les enfants continuaient leur instruction à Duck Lake. L'année suivante, le district se consolida avec celui de Duck Lake et l'école fut vendue.

Il ne reste plus à Titanic que dix familles (environ 60 personnes) qui "tiennent bon" pour garder leur église et leur langue. Que pensez-vous de mon village de Titanic?

Suzanne MERCEREAU,
9e année,
école de Duck Lake.

• • •

St-Charles
faubourg intéressant

Mon village? . . . Ah, il n'y en a pas de plus joli ou plaisant à mon avis, bien qu'il ne soit pas très étendu!

L'avenue Portage de Winnipeg le divise en deux parties, alors, je pourrais peut-être dire que St-Charles est une continuation de la ville de Winnipeg en même temps qu'il est indépendant et un village en soi.

Ses jeunes prient dans son église, patinent sur sa patinoire, dansent dans sa salle de récréation, se détendent dans son théâtre.

L'église a été nouvellement reconstruite, grâce à nos chers curés.

Les rues sont pavées et bordées de jolies maisons, lesquelles ont été construites durant les cinq dernières années. Leurs propriétaires en sont fiers et les entretiennent avec goût.

Les gros magasins d'épiceries ne sont pas très nombreux dans ce faubourg, car ils sont situés plus à l'intérieur de la ville; ils sont tout de même à une distance convenable.

La plupart des paroissiens sont des nommés LaFlèche et Caron, et leurs familles résident à St-Charles depuis plusieurs générations.

Ajoutant au paysage pittoresque est la rivière Assiniboine qui passe tout près de notre chère académie consacrée à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. Cette académie loge plus de 150 pensionnaires.

Les jardins du presbytère sont une merveille à visiter. On voit des fleurs de toute espèce, des fontaines, des arbres gigantesques et plusieurs autres chef-d'oeuvres des Pères et Frères Franciscains.

Durant la saison d'hiver, les côtes de la rivière attirent les gens de la ville qui viennent glisser et avoir du plaisir dans l'air pur. En été, c'est le canotage.

Venez donc visiter St-Charles. Vous ne le regretterez certainement pas.

Pierrette DAGESSE,
école de St-Adolphe,
St-Adolphe, Man.,
10e année.

• • •

Otterburne
village grandissant

Mon village! Ce n'est pas un village très grand mais il comprend tout de même quelque 85 familles. Il est situé à 30 milles de la capitale du Manitoba, Winnipeg.

Mon village se nomme Otterburne. Ses habitants sont presque tous Canadiens français et catholiques. Cette paroisse fut fondée par les Clercs St-Viateur. Le premier curé fut le R. P. Lauzon, C.S.V. Aujourd'hui encore, les Clercs de St-Viateur enseignent au collège St-Joseph et s'occupent du pensionnat. C'est au collège que tous les ans a lieu le pèlerinage en l'honneur de saint Joseph.

De plus, il y a deux congrégations de religieuses, les Soeurs Oblates, qui enseignent à l'école élémentaire, et les Petites Missionnaires de St-Joseph, qui s'occupent des vieillards dans un hospice qui fut bâti il y a quelques années.

L'église est située au centre du village: à sa droite est le presbytère et à gauche, l'école. Dans la cour de l'église est montée une statue du patron de la paroisse, saint Viateur. Son Exc. Mgr Baudoux bénit cette statue au début de cet hiver.

A Otterburne, il y a deux magasins, un nouveau bureau de poste, un garage, une patinoire et terrain de curling.

L'occupation générale des gens est la culture de la terre et l'élevage des animaux. Mais, on y trouve aussi des charpentiers, des mécaniciens et d'autres gens qui travaillent pour la compagnie de transfert.

J'aime beaucoup demeurer à Otterburne parce que c'est un petit centre très intéressant qui grandit chaque année.

Armande POIRIER,
9e année,
école de St-Adolphe.

• • •

La Broquerie
mon ancienne paroisse

Je déménageais de La Broquerie au mois d'août dernier, et comme j'ai demeuré quatorze ans à cet endroit j'ai choisi d'écrire l'histoire de ce village.

En l'an 1878, Mgr Taché fonda un village au milieu des bois et le nomma La Broquerie en l'honneur de sa soeur qui portait ce nom.

Avec grandes misères et à la sueur de leur front, les premiers colons bâtirent des maisons pour s'abriter contre les rigueurs du froid. Lentement des habitations s'élevèrent autour d'une petite église qui semblait surveiller les travaux.

En 1901, les paysans laborieux construisirent des fours pour faire des briques afin de bâtir une plus grande église. Péniblement, ils firent les fondations puis les murs et enfin le toit et le clocher. Deux ans plus tard, tout était terminé. Notre premier curé, M. l'abbé Giroux, commença à dire la messe dans la nouvelle église. On la dédia à saint Joachim. On entreprit ensuite la construction d'une école et d'une salle municipale. Peu à peu le village grossissait à la joie de ses habitants. En 1905, les Soeurs Grises arrivèrent dans le village pour se dévouer à l'éducation des enfants.

En 1910, la voix ferrée fut construite aux abords du village. Dans les années '30, on construisit une fromagerie qui fit un grand progrès et aida énormément les fermiers. Plus tard, on construisit une Caisse Populaire.

En 1952, l'inondation causa de grands dommages à la paroisse. En 1954 les gens se rassemblèrent, mirent leur argent ensemble et construisirent une aréna. En 1960, une école secondaire fut construite et en 1961 une école élémentaire fut ajoutée.

Aujourd'hui, La Broquerie loge près de 200 familles, dont environ 15 de langue anglaise. Le village comprend quatre magasins, un restaurant, deux garages et un hôtel. Il eut au cours des années cinq curés. M. l'abbé U. Lafrond est le présent pasteur de mon ancien village de La Broquerie.

Gérald DESORCY,
école de St-Adolphe,
10e année.

• • •

Prud'homme
village honorable

C'était dans l'année 1906. M. l'abbé Jean-Baptiste Bourdel arrivait de France avec son neveu et quelques amis pour fonder une paroisse chrétienne dans l'Ouest canadien. C'est ici, à Prud'homme qu'ils s'arrêtèrent, à un petit poste nommé Howell et habité par cinq familles de langue française.

Plus tard, le jeune prêtre fit venir quelques Filles de la Providence pour enseigner aux enfants. Un couvent fut bâti et ceci servi comme école durant les premières années de l'établissement. Peu après, les paroissiens bâtirent une belle église et M. l'abbé Bourdel la consacra aux saints Donatien et Rogatien, natifs de Nantes, comme lui.

Plusieurs familles vinrent de la province de Québec s'établir dans cette nouvelle paroisse. Enfin, puisque la population était presque toute française, on demanda que le nom de Howell soit changé pour un nom français. On nomma la paroisse "Purd'homme", d'après l'évêque du diocèse.

Ce n'était pas longtemps après sa fondation que mon village donna au pays deux prêtres, M. l'abbé Maurice Baudoux (maintenant archevêque de St-Boniface) et M. l'abbé Alexandre Grimard (maintenant invalide après avoir servi Dieu plusieurs années dans le nord de la Saskatchewan).

M. l'abbé Bourdel devint prélat domestique et resta à Prud'homme jusqu'à sa mort en 1951.

Depuis 1906, Prud'homme a subi des changements innombrables. La paroisse compte près de 500 habitants, presque tous catholiques. Dans le village, on remarque principalement, six magasins et restaurants, une Caisse Populaire, deux églises, l'une Catholique romaine et l'autre Grecque Catholique, deux écoles, un couvent des Filles de la Providence, quatre garages, cinq élévateurs, une patinoire et un rond pour le curling.

Prud'homme est fier de son fondateur, Mgr Bourdel, ainsi que de ses deux séminaristes, dont l'un sera ordonné cette année.

Wilfrid GRIMARD,
XIe année,
Prud'homme, Sask.

• • •

St-Jean-Baptiste
le village idéal

St-Jean-Baptiste est certainement le village le plus attrayant de l'Ouest. Regardons un peu afin de connaître l'origine de cette paroisse. En 1689 quelques familles prirent des terres à la Rivière-aux-Prunes, aujourd'hui St-Jean-Baptiste. Les frères Vandal, MM. Ducharme, Amable Gaudry, Daniel Braconnier, Joseph Delorme et St-Denis sont quelques pionniers.

Vers ce temps-là les colons de la Rivière Rouge étaient visités par M. l'abbé Jean-Baptiste Proulx, curé. En 1874, Mgr Taché nomma M. l'abbé David Fillion pour toutes les missions de la Rivière-Rouge. Le 5 janvier 1877, Mgr Taché érigea la colonie de la Rivière-aux-Prunes en la paroisse de St-Jean-Baptiste. Il y avait alors vingt familles canadiennes-françaises avec quelques familles métisses. Durant l'été, M. l'abbé Fillion construisit une chapelle de 30' x 40' que Mgr Taché vint bénir au mois de septembre. Le 24 octobre, M. le Curé et son vicaire, M. l'abbé Charbonneau, vinrent s'installer au premier étage de cette maison-chapelle.

En l'été de 1870, six cents Canadiens français venus des Etats-Unis achetèrent des terres sur les bords de la rivière Rouge. Pour ces pionniers habitués à une vie facile et au salaire régulier des usines, la vie dure de colon leur fut un réel désappointement. Mgr Taché les supplia de ne pas abandonner la colonie. Il fallut le dévouement et les encouragements de M. l'abbé Fillion pour retenir ces personnes qui n'avaient comme revenus seulement que la récolte après les battages et qui étaient parfois attaquées par les sauterelles, l'inondation, la gelée ou la grêle.

En 1884, la pauvre petite chapelle ne suffisait pas, alors M. Fillion bâtit une nouvelle église en bois que Mgr Taché vint bénir en juin. M. l'abbé Fillion visitait ses paroissiens, donnait des conseils et organisait à tous les ans la fête nationale. Il leur rappelait que la survivance comme groupe français serait le résultat de leur attachement à l'Eglise. A la mort de M. l'abbé Fillion, St-Jean-Baptiste était une paroisse établie qui n'avait besoin que de se développer en un centre de vie française et catholique.

Aujourd'hui, St-Jean-Baptiste compte environ 275 familles. L'humble église de bois a été remplacée par une immense structure de pierres. Un couvent, dirigé par les Soeurs Jésus-Marie, est un édifice imposant. L'école élémentaire, attenante au couvent, fut bâtie en 1953. L'Institut Collégial, construit l'été dernier, fait l'honneur des paroissiens. Vraiment, on peut dire que St-Jean-Baptiste est la paroisse idéale de l'Ouest canadien.

Lucille ROCH,
10e année,
St-Jean-Baptiste, Man.

Le Cinéma — Ma responsabilité

Signification des cotes morales

A I — **Pour tous:** Films visibles par tous, y compris les enfants.

A II — **Pour adultes et adolescents:** Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus).

A III — **Pour adultes:** Films qui ne conviennent qu'aux gens possédant une certaine expérience de la vie et ayant atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

B — **A déconseiller:** Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

C — **A proscrire:** Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

"La meilleure façon de lutter contre le mauvais cinéma, c'est de ne pas manquer les bons films à l'écran."

SPARTACUS — Adultes

Américain. U.I. 1960. 189 min. Super Technirama-70. Technicolor. Drame historique réalisé par Stanley Kubrick avec Kirk Douglas, Laurence Olivier et Jean Simons.

En 73 avant Jésus-Christ, un esclave, Spartacus, se fait le chef d'une révolte contre les Romains. De nombreux esclaves se joignent au rebelle qui repousse les troupes romaines lancées contre lui. Il emmène ses hommes au sud de l'Italie pour les embarquer sur des vaisseaux à destination de leurs pays d'origine, mais il doit subir l'assaut des légions conduites par le sénateur Crassus qui le défait. Les esclaves survivants sont crucifiés le long de la voie Appienne.

L'épopée de Spartacus a été quelque peu modifiée dans ce spectacle cinématographique, mais les principaux faits historiques sont respectés. Les données en ont été amplifiées cependant, en rejetant tout l'odieux sur les Romains sans aucune nuance. Le film reste impressionnant malgré quelques faiblesses, grâce à la maîtrise du réalisateur et à son souci d'authenticité dans les détails. Les interprètes sont bien choisis et jouent avec beaucoup de métier.

Appréciation morale: Ce film illustre le courage et les qualités humaines des esclaves luttant pour conquérir leur liberté. Les nombreuses violences et des scènes osées le font réserver aux adultes.

• • •

BALLAD OF A SOLDIER — Adultes et adolescents

Russe. 1960. 92 min. Comédie dramatique réalisée par Grigori Tchoukhrai avec Vladimir Ivachov, Janna Prokrorenko et Antonina Maximova.

Un jeune soldat russe de dix-neuf ans, Aliocha, ayant accompli un acte de bravoure, préfère, à la décoration que lui offre son général, la permission d'aller passer deux jours avec sa mère. Mais les trains, en temps de guerre, sont encombrés, ce qui oblige Aliocha à se cacher à bord d'un wagon de marchandise. Il y rencontre inopinément une jeune fille, Choura, voyageant, elle aussi, clandestinement. D'abord effrayée, Choura finit par s'apprivoiser devant la délicatesse du jeune homme. Puis naît entre les deux tourtereaux un amour pudique et silencieux. Forcé de quitter sa nouvelle amie, Aliocha rejoint sa mère pour un moment bien court. Il repart et meurt au front.

Primé au Festival de Cannes en 1960, ce film est d'une sensibilité, d'une poésie et d'une délicatesse exquises. Sans grande originalité sur le plan technique, le style de l'auteur n'en est pas pour autant moins efficace. Les images sont belles et les interprètes très sympathiques.

Appréciation morale: Tout en montrant l'absurdité de la guerre, ce film exalte le sens du devoir, la piété filiale et l'amour vrai. Adultes et adolescents de 15 ans ou plus.

• • •

BACHELOR FLAT — Adultes, des réserves

Américain. Fox. 1961. 91 min. Cinémascope De Luxe color. Comédie réalisée par Frank Tashlin avec Terry-Thomas, Tuesday Weld et Richard Beymer.

Bruce, un Anglais, enseigne dans une université de Californie. Il a loué la maison de sa fiancée, Helen, pendant que celle-ci est en voyage. Helen a cependant omis de lui dire qu'elle avait eu une fille d'un précédent mariage et lorsque cette dernière surgit à l'improviste dans sa maison, Bruce cherche à la mettre à la porte sans nuire à sa réputation. Un jeune voisin vient compliquer les choses en tombant amoureux de la jeune fille; il fait en sorte, lui, qu'elle reste le plus longtemps possible. A cela s'ajoutent des ennuis provoqués par le charme que le professeur exerce à son corps défendant sur les jeunes filles de sa classe. Cela risque de lui aliéner l'affection de sa fiancée, mais tout finit par s'arranger.

Tashlin retrouve sa forme d'antan à plusieurs moments et certains gags sont vraiment bien trouvés. Le ton de joyeuse loufoquerie qui envahit le film n'est toutefois pas toujours soutenu et la vulgarité perce ici et là. Terry-Thomas s'acquitte avec bonheur de son rôle, de même que ses jeunes partenaires.

Appréciation morale: Le ton comique atténue considérablement la légèreté des situations, mais quelques scènes osées motivent des réserves.

Un Code d'éthique sportive à l'Université d'Ottawa

OTTAWA — L'Université d'Ottawa vient d'adopter un code d'éthique sportive pour ses joueurs, ses entraîneurs et ses étudiants en général.

C'est le conseil des sports de l'université qui a pris cette mesure, à la suite d'un incident survenu l'automne dernier, lors d'un match de football entre le Grenat-et-Gris et les "Aggies" du collège d'agriculture de Guelph. Certains joueurs de l'université auraient alors fait preuve de rudesse et d'inconduite.

Jusqu'ici, tous ceux qui étaient attachés au département des sports de l'université agissaient d'après un code non formulé. Les membres du conseil décidèrent, après l'incident, de présenter d'une façon concrète, à tous ceux qui sont, de près ou de loin, associés à la scène sportive de l'université, un code qui guiderait leurs actions futures.

Le code d'éthique affecte le directeur des sports et les membres du conseil aussi bien que les joueurs eux-mêmes, les entraîneurs et les étudiants spectateurs. En publiant le code, le conseil recommande:

— que le département des Affaires étudiantes travaille, dans la mesure du possible, à créer et à développer, chez les étudiants qui assistent aux rencontres, une attitude et une conduite sportive de haute qualité;

— qu'à compter de septembre 1962, tout candidat à un poste d'entraîneur accepte de se conformer à la politique décrite dans le code;

— que le texte des obligations des joueurs soit affiché au vestiaire.

Parmi ses responsabilités, le directeur des sports devra préparer des calendriers qui "doivent s'accorder avec les obligations scolaires des joueurs et qui n'excéderont pas les limites de leurs ressources physiques".

Les membres du conseil des sports devront, pour leur part, "porter à la connaissance du conseil tout manquement sérieux au code" et "appuyer le directeur et les entraîneurs lorsqu'ils auront à réprimander ou à punir".

Les étudiants devront, entre autres, "toujours faire montre d'esprit sportif chrétien", "savoir accepter la décision des arbitres" et "savoir accorder, sur le campus et en ville, aux équipes visiteuses et aux personnes qui les accompagnent une hospitalité à la fois digne et cordiale".

"Huer une décision ne la fait pas changer et n'améliore aucunement la situation", lit-on en remarque, dans le code.

Les joueurs devront "apprendre à accepter les décisions des arbitres et des entraîneurs, savoir apprécier les efforts des adversaires dans la victoire comme dans la défaite. Ils ne devront jamais blasphémer ou user de langage grossier; ils devront respecter les adversaires et les arbitres, se rappelant que ceux-ci sont humains.

Les entraîneurs devront enseigner à leurs joueurs qu'il faut gagner honnêtement au lieu de vouloir la victoire à tout prix, se montrer maître de soi en tout temps, particulièrement à l'occasion des matches, exiger des joueurs et du personnel de l'équipe, justice, politesse et courtoisie à l'endroit des adversaires. Ils devront aussi réprimander, suspendre et, au besoin, rejeter de l'équipe un joueur qui persiste à afficher un manque évident d'esprit sportif ou une indifférence notoire à l'égard des règles du jeu et de l'entraînement.

Les entraîneurs devront enfin entretenir de bonnes relations avec la presse, la radio et la télévision et les aider à bien interpréter les faits.

QUINQUAGÉSIME



GUÉRISONS

Tous les malheureux, sourds, muets, aveugles, paralytiques, espéraient que Jésus les guérirait. Ils connaissaient les Ecritures et le Prophète n'avait-il pas dit: "Alors, les yeux des aveugles se dessilleront, les oreilles des sourds s'ouvriront, alors le boiteux bondira comme un cerf, et la langue du muet criera de joie." (Isaïe, 35, 5-6)

Société Catholique de la Bible

Feuilleton de la Liberté et le Patriote — ROMAN

Plus d'Epines que de Roses



par Job de Roincé

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 5

Ce fut alors qu'il envisagea une solution qui lui sembla excellente. Et, sans plus tarder, il en fit part à mesdemoiselles de Marcanlobert.

— C'est bien simple, expliqua-t-il . . . Puisque je suis obligé de partir, accompagnez-moi toutes les deux . . . Vous aurez ainsi l'occasion de visiter cette Sérimanie que vous désirez connaitre . . . Cela doit vous être facile, puisque rien ne vous retient ici. Naturellement, vous serez mes invités.

A peine émise, cette idée enthousiasma Louise. Toutefois, Béatrice, si elle ne souleva pas trop d'objections en ce qui concernait sa soeur, se refusa à envisager son départ. Elle ne voulait pas quitter Saint-Servan-sur-Mer.

Il fut alors décidé, après quelques jours de réflexion, que Louise accompagnerait le prince. Françoise, la jeune servante, la suivrait. Béatrice, elle, demeurerait seule à la "Belle Hollandaise".

Les voyageurs embarqueraient à bord du premier paquebot de la Compagnie de navigation israélienne "Zim", qui quitterait le port de Marseille à destination du Proche-Orient. Déjà, le prince avait télégraphié à l'agence parisienne de cette ligne maritime afin de retenir trois cabines.

Louise connut alors cette agitation fébrile qui, pour tous ceux qui n'ont jamais voyagé, accompagne toujours la préparation d'un départ. Que fallait-il emporter? Aurait-elle assez de place dans ses malles? Trouverait-elle à acheter là-bas ces menus objets de toilette qui sont toujours nécessaires à une femme? Autant de questions qu'elle se posait sans cesse . . .

Son bonheur, qui allait grandissant à mesure qu'approchait le moment qui la verrait partir pour la Sérimanie, devait cependant être troublé par une visite qu'elle reçut la veille de son départ.

Ce jour-là, elle venait de faire quelques dernières courses en ville quand, à son retour, Françoise lui annonça que son cousin, le lieutenant Lucien de Villamée, venait d'arriver et qu'il l'attendait.

Son premier mouvement fut de se réjouir à la pensée de revoir cet excellent garçon qui, à l'époque où il habitait Saint-Servan-sur-Mer, avait été pour elle un fidèle compagnon d'enfance. Depuis, il s'était éloigné pour suivre les cours d'une école militaire et il avait été ensuite affecté à un régiment qui se trouvait en garnison non loin de là, à Dinan.

Mais en le voyant dans le salon où sa soeur lui tenait compagnie, elle fut surprise de constater que lui, toujours si souriant, avait les traits bouleversés.

Et c'est presque avec froideur qu'il la salua.

— Ainsi, c'est donc bien vrai, dit-il, ce que j'ai appris . . .

— Quoi donc?

— Vous allez quitter la France . . . Pour toujours peut-être . . .

— C'est exact . . . Mais je ne puis croire que c'est l'annonce de ce voyage qui vous rend si triste.

Lucien de Villamée balbutia une vague réponse. Pendant quelques minutes, il demeura encore là, se mêlant à peine à la conversation de ses cousines, puis, brusquement, il prit congé.

— Moi aussi, dit-il avant de s'éloigner, je vais bientôt partir . . . Dès ce soir, je vais demander à rejoindre un régiment en Afrique du Nord.

Quand il fut sorti, Louise ne put s'empêcher de s'étonner:

— Que se passe-t-il donc? . . . Je ne vois pas pourquoi mon départ peut ainsi troubler ce brave Lucien.

Béatrice secoua la tête.

— Il ne m'a rien dit de très précis . . . J'ai seulement cru comprendre que lorsqu'il avait connu ton projet de mariage et, également, ton intention de te rendre en Sérimanie, il avait été bouleversé . . . Il avait aussitôt éprouvé le besoin de venir se renseigner . . . C'est ce qui explique sa visite et son émoi . . . Je n'ai pas besoin de t'en dire davantage . . .

Louise semblait toute déconcertée.

Il est donc vrai, murmura-t-elle, qu'il n'y a pas de véritable bonheur sans nuages . . . Je suis désolée d'avoir pu, bien involontairement, causer de la peine à Lucien.

* * *

C'est le prince Ali qui avait tenu à ce que Béatrice vienne les conduire à Marseille. Ainsi, quand le paquebot "Jérusalem", un des plus beaux de la Compagnie "Zim", avait quitté le port, Louise, qui se tenait debout à l'arrière du pont-promenade, avait pu jusqu'au dernier moment adresser des signes d'adieu à quelqu'un de sa famille. Elle avait eu alors l'impression de se sentir moins seule.

C'est seulement quand le navire eut gagné le large qu'elle se décida à suivre le steward qui l'attendait pour la conduire à sa cabine.

— J'espère que mademoiselle sera bien . . . Je suis aux ordres de mademoiselle si elle désire quelque chose.

La jeune fille avait remercié, puis elle avait admiré le cadre dans lequel elle allait vivre pendant la traversée. De superbes boiseries ornaient cette chambre-salon, qui était meublée avec luxe, et, çà et là, des fleurs donnaient un peu de vie à la cabine, qu'un rayon de soleil venait également égayer.

— Que tout est beau ici, s'exclama Françoise, venue rejoindre sa maitresse afin de l'aider à retirer ses vêtements de ses valises.

Quand il fut l'heure du repas, le prince vint chercher Louise et il la guida jusqu'à la salle à manger des premières où le commandant les attendait pour les inviter à prendre place à sa table. Si elle fut sensible à cette délicite attention, la jeune fille fut aussi heureuse de constater que son compagnon était l'objet de marques de déférences de la part de tous les officiers du paquebot, qui saluaient en lui l'héritier du trône de Sérimanie.

La traversée ne devait durer que quatre jours, avec de courtes escales à Naples et au Pirée, d'où le navire devait gagner le port de Massara où il s'arrêterait une dernière fois avant de se diriger sur Haïfa, point terminus de sa croisière.

Ces quatre jours furent pour Louise de Marcanlobert un véritable enchantement. Tout était nouveau pour elle, aussi bien le luxe du paquebot à bord duquel les heures s'écoulaient de façon très agréable, que les décors qui s'offraient à sa vue lorsque le bâtiment longeait une côte. La Méditerranée, enfin, avec son ciel lumineux, l'émerveillait et elle la découvrait telle qu'elle l'avait souvent entendu décrire par les vieux marins de Saint-Malo ou de Saint-Servan-sur-Mer.

De son côté, le prince se montrait toujours aussi empressé et sa présence à ses côtés lui faisait oublier le chagrin qu'elle avait éprouvé en quittant sa soeur.

Le dernier soir, au moment où elle se levait de table afin de faire une promenade sur le pont, le commandant, après l'avoir saluée, lui adressa une invitation.

— J'espère, mademoiselle, que demain matin vous me ferez le plaisir de monter sur la passerelle pour jouir du spectacle qui s'offrira à vous lorsque nous approcherons de Massara . . .

Elle avait accepté avec joie et, à l'heure fixée, elle était déjà habillée quand le prince Ali frappa à la porte de sa cabine. Laissant à Françoise le soin de boucler ses valises, elle le suivit et, quelques instants après, elle se tenait debout, sur la passerelle, près de la lisse.

La mer était calme, d'un calme qui la surprenait un peu, et le bleu de ses eaux semblait être le prolongement du ciel qui la dominait.

— Il n'y a pas un nuage, dit-elle.

En réponse, une voix amie murmura:

— Dans ce pays, ma chère Louise, il n'y a pas de nuages . . . Nous connaissons ici un repos perpétuel que le ciel lui-même n'ose pas troubler . . . Que cette constatation soit pour vous un excellent présage.

Elle répondit par un sourire.

Mais le prince, heureux de lui faire les honneurs de son pays, continuait:

— La terre est en vue et vous pouvez la deviner à l'horizon . . . Devant vous, c'est toute la Sérimanie qui s'étend et vous verrez tout à l'heure sa capitale, Massara . . . Beaucoup plus à droite, c'est l'Egypte et enfin, sur la gauche, le territoire d'Israël . . . Voyez comme déjà cette terre se rapproche de nous . . . Bientôt nous pourrons distinguer la côte, ses contours et les plages merveilleuses qui la bordent . . . De Massara à Tel-Aviv, qui est, vous le savez, une des plus belles réalisations de l'Etat d'Israël, il y a toute une suite de plages magnifiques qui attirent de très nombreux touristes . . . C'est en quelque sorte, notre Riviéra . . .

Tout en écoutant son compagnon, Louise de Marcanlobert se laissait aller à une douce rêverie, et si sa joie ne se manifestait que par un sourire, elle n'en était pas moins grande. Mais cette joie n'était pas seulement celle des yeux. C'était aussi et surtout celle du coeur . . . Au plaisir d'admirer un décor splendide s'ajoutait celui de pouvoir le faire aux côtés de l'homme qu'elle aimait, de celui dont elle voulait partager l'existence.

Maintenant, le paquebot n'était plus qu'à une courte distance du port où il allait faire escale et on voyait très nettement la ville de Massara, dont les maisons, semblables à de grands cubes blancs, se dressaient en bordure de la mer.

Plus loin, la campagne, semée de taches vertes, formait comme un vaste écrin dans lequel se trouvait enchâssée la ville.

Sur les flots, quelques barques, montées par des pêcheurs, couraient, poussées par une brise qui enflait leurs voiles.

Deux hurlements de la sirène du bord annoncèrent bientôt que le paquebot allait venir se ranger le long du quai sur lequel de nombreux curieux attendaient.

Avec respect, le commandant s'inclina.

— Mademoiselle, il ne me reste plus qu'à prendre congé de vous . . . Je veux espérer que vous conserverez un bon souvenir de cette courte traversée . . . Dans quelques minutes, vous allez débarquer sur cette terre de Sérimanie où il fait si bon vivre.

CHAPITRE III

Quand Louise de Marcanlobert et le prince Ali avaient quitté le paquebot, plusieurs policiers s'étaient avancés et avaient écarté les curieux.

Sur le quai, deux voitures automobiles attendaient, et leurs chauffeurs semblaient figés dans une immobilité respectueuse.

Avant de monter dans celle de ces autos qui lui était destinée, le prince avait conduit la jeune fille à celle qu'il avait commandée à son intention.

Puis il avait expliqué:

— Ma chère amie, cette voiture sera désormais à votre disposition. Vous pourrez en disposer à votre guise. Elle va vous conduire à la villa qui sera ici votre résidence et où, je veux l'espérer, vous aurez tout le confort que vous pouvez souhaiter . . . Excusez-moi maintenant de prendre congé de vous, mais j'aurai bientôt le plaisir de vous revoir . . . Ah! j'oubliais de vous dire que les instructions nécessaires ont été données pour vos bagages. Ne vous inquiétez donc pas . . .

La villa qui allait devenir la nouvelle demeure de Louise était située dans le faubourg résidentiel de la ville et elle s'élevait au centre d'un jardin où de jolis parterres fleuris se mêlaient à de verdoyants massifs. Au centre d'une pelouse, un bassin empli d'une eau limpide jetait une note de fraicheur.

En franchissant le seuil de la maison, la jeune fille se sentit soudain loin, très loin de la "Belle-Hollandaise". Là-bas, dans la vieille gentilhommière de Saint-Servan-sur-Mer, tout était vieux et les meubles, malgré tout le soin que l'on mettait à les entretenir, dissimulaient mal leur vétusté. Ici, au contraire, tout était neuf, et le mobilier, quoique copié sur l'ancien, était de fabrication récente. Les tapis qui recouvraient le sol présentaient les plus beaux spécimens d'une industrie locale et, en étouffant le bruit des pas, contribuaient à rendre plus intime et plus calme un cadre que l'on avait voulu plein de discrétion.

Le rez-de-chaussée et un seul étage se partageaient les dix pièces dont l'habitation était composée. Enfin, dominant le tout, une large terrasse ornée de plantes vertes invitait au repos et les rocking-chair qui la meublaient semblaient attendre ceux qui, après la chute du soleil, désireraient rechercher un peu de la douceur qu'apporte dans ce pays la température nocturne.

Tout dans ce décor émerveillait Louise de Marcanlobert, qui allait de surprise en surprise. Elle avait l'impression de vivre un véritable conte des "Mille et une nuits", et il fallait la présence à ses côtés de Françoise, encore plus éblouie qu'elle, pour lui faire comprendre qu'il est parfois possible de passer du rêve à la réalité sans éprouver de déceptions.

Elle eut aussi la satisfaction de constater que les domestiques qui avaient été mis à sa disposition, une cuisinière, une femme de chambre et le chauffeur, s'exprimaient tous très correctement en français.

Comme elle s'en étonnait, ce fut le chauffeur qui se permit de la renseigner.

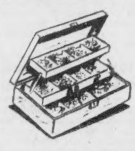
(à suivre)



Dans une envolée romanesque, D'Anjou de Montréal a froncé trente verges de brillant jersey d'Arnel-nylon pour créer "Crépuscule doré". Une petite cape bordée de satin et dentelle cache le corsage échancré en satin de l'étroit fourreau. Création de la collection du printemps de l'Association des Couturiers canadiens présentée à la presse le 13 février à Montréal.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette



Si vous voulez que vos bijoux brillent de tout leur éclat et vous rendent ainsi plus jolie, voici comment vous pouvez les nettoyer: Frottez les pierres précieuses avec un linge fin imbibé d'alcool à 90 pour cent ou d'eau de Cologne très alcoolisée. Polissez ensuite avec un chiffon sec et doux. Pour le corail, une savonnée d'eau tiède suffit. Frottez doucement avec un chiffon de toile fine, rincez, séchez et polissez avec une chamoisette. Vos perles fines reprendront leur lustre si vous les nettoyez de la façon suivante: Mettez-les dans un sachet de toile fine, saupoudrez-les de sel, fermez le sachet et remuez-le dans l'eau tiède, en va-et-vient, jusqu'à ce que le sel soit fondu et mélangé à l'eau. Laissez vos perles sécher à l'air libre, dans une température d'environ 50° F. Les bijoux en or doivent être mis à tremper dans de l'eau tiède savonneuse, pendant quelque temps. Ensuite, rincez et égouttez sur un linge et polissez avec une chamoisette. Quant aux diamants, faites-les tremper dans de l'alcool pendant deux heures, puis brossez-les doucement afin de ne pas ébranler le sertissage et la monture. Séchez soigneusement à la peau de chamois.

✦ ✦ ✦

Un monsieur: "Croyez-vous, il a eu l'audace de m'appeler parfait imbecile . . ."

L'autre: "Il a eu tort; personne n'est parfait en ce monde!

✦ ✦ ✦

Un peu de mie de pain ajoutée dans la casserole où cuisent des tomates, leur enlèvera toute acidité.

✦ ✦ ✦

Pour fixer solidement à une table un taille-crayon ou autre instrument semblable, placez une pièce de papier de verre sous la table, avant de visser l'instrument. La surface sablée doit toucher la table.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Salle à diner.
Ce qu'on doit dire: Salle à manger.

✦ ✦ ✦

Elle: "Si je venais à mourir, tu ne pourrais jamais avoir une femme comme moi!"

Lui: "Et qu'est-ce qui te fait croire que je voudrais en avoir une autre comme toi?"

✦ ✦ ✦

Pour un breuvage rafraichissant, mêlez à part égale du jus de raisins ou d'orange à du ginger ale ou de l'eau gazeuse. Servez dans des grands verres avec beaucoup de glace.

✦ ✦ ✦

En repassant une nappe, n'utilisez le fer que sur le pli du milieu. Les autres plis doivent être faits à la main. Un pli fait au fer ne se reposera pas à plat sur la table.

✦ ✦ ✦

Les poils d'un pinceau, quand ils se détachent, donneront un fini inégal à la surface que vous peinturez. Ayez soin, dans un tel cas, de débarrasser le pinceau de ces soies à l'aide d'un vieux peigne.

Le secret de sa longévité

LOWESTOFT, Angleterre — Une Anglaise, qui célébrait récemment son 104e anniversaire de naissance, dit à quoi elle attribue sa longévité.

"Si mon existence s'est prolongée aussi longtemps, c'est que j'ai vécu d'une façon méthodique et aussi parce que je bois beaucoup de lait", a expliqué Mme Ada Rowe, de Lowestoft.

Durant plus de 50 ans, elle a dirigé sa propre entreprise, se rendant tous les jours à sa laiterie. Jusqu'à l'âge de 75 ans, Mme Rowe livrait elle-même le lait à domicile, dans une voiture à bras.

A présent, sa fille, Gertrude, qui a 68 ans, fait la ronde à son four, mais se sert d'une camionnette.

Un chef commando de la dernière guerre raconte dans une soirée les exploits de son contingent.

Une dame: "Est-ce que vos hommes se faisaient tuer souvent, à ce poste périlleux?"

Le chef: "Une seule fois, madame."

665

by Laura Wheeler

Numéro du patron: 665
Prix: 35c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.



Pain à la citrouille et au raisin

2 tasses de farine tout-usage tamisée
1½ c. à thé de poudre à pâte
¾ de c. à thé de soda à pâte
¾ de c. à thé de sel
½ c. à thé de cannelle
¼ de c. à thé de clou de girofle moulu
¼ de c. à thé de muscade
⅓ tasse de sucre
1 oeuf
⅔ de tasse de lait
½ tasse de citrouille en conserve ou cuite, écrasée
¼ de tasse de beurre fondu
½ tasse de raisin épépiné
caxonade

Beurrer un moule de 4½" x 8½". Préchauffer le four à 325° F. Tamiser la farine avec la poudre à pâte, le soda à pâte, le sel, la cannelle, le clou, la muscade et le sucre. Bien battre l'oeuf, y incorporer le lait, la citrouille et le beurre fondu. Faire un puits au centre des ingrédients secs et leur ajouter le liquide tout à la fois. Remuer légèrement pour mêler. Incorporer le raisin. Verser dans le moule préparé. Saupoudrer généreusement de cassonade. Cuire à four préchauffé environ une heure. Refroidir dans le moule sur un treillis 10 minutes. Retirer du moule et refroidir complètement.

Organisation et méthode

Certaines gens naissent méthodiques, avec un sens de l'ordre qui émerveille les personnes qui en manquent. Cela se constate chez les hommes mais encore plus chez les femmes, les maitresses de maison particulièrement.

Beaucoup d'enfants sont rebelles à toute méthode et laissent tout trainer derrière eux. Par contre, on voit des tout-petits qui rangent leurs joujoux et qui ne peuvent se trouver heureux au milieu du désordre.

Comment inculquer l'ordre et la méthode à ceux qui en manquent naturellement? Je n'ai pas encore trouvé ce précieux secret. Sans cela, je vous le communiquerais à l'instant.

Par contre, on voit parfois des femmes pousser la passion de l'ordre et de la propreté jusqu'à la manie. Du matin au soir, elles frottent. Elles guettent les fumeurs pour rincer le cendrier dès qu'ils ont éteint leur mégot.

Sans chercher aussi loin et sans vouloir exiger de toutes les femmes qu'elles fassent régner autour d'elles une propreté méticuleuse, il est évident que toute jeune fille doit apprendre de sa mère les rudiments de ce que j'appellerais l'organisation.

Ce n'est pas tant un ordre parfait, une méthode sans faille, comme une façon d'organiser son existence afin que chaque objet trouve sa place et que les diverses besognes ne s'enchevêtrent pas les unes dans les autres. Cela se produit quand la maitresse de maison cherche à faire trop de choses à la fois et qu'elle ne prend pas le temps de terminer ce qu'elle a commencé avant d'entreprendre autre chose.

Je crois aussi que toutes les fillettes devraient apprendre très tôt à ranger leur chambre, à faire leur lit et à prendre soin de leurs vêtements. Il est possible à la mère d'arranger l'horaire de la journée de façon à ménager au moins un quart d'heure le matin pour cela. Et, dans toutes les familles, aucun enfant ne devrait quitter la salle de bains sans avoir essuyé l'évier et les gouttelettes faites sur le miroir. Et rien n'est plus facile que d'étendre proprement sa serviette plutôt que de la jeter en tas.

MAMIE.

Ne gênons pas les autres

C'est dans la rue et dans nos rapports continuels avec les gens que nous avons la meilleure occasion d'établir de bonnes relations publiques. Pour trouver au juste comment il est possible d'améliorer nos rapports journaliers avec les gens, on a demandé à une centaine d'hommes et de femmes de nommer les fautes les plus communes contre les bonnes manières. En voici un sommaire:

Dans les magasins: les commis ne sont pas attentifs; les clients se bousculent; les commis refusent de servir les gens près de l'heure de fermeture; les clients font perdre du temps aux commis parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils veulent.

Dans les autobus: les gens poussent ; prennent plus de la moitié du siège; manquent de courtoisie; encombrent les marches et l'entrée.

Dans les ascenseurs: fumer et refuser de bouger pour laisser sortir les autres.

Au téléphone: parler trop bas ou bafouiller; parler avec la pipe ou la cigarette à la bouche; être impatient; ne pas répondre dès qu'on entend la sonnette.

Au bureau: des employés font du bruit sans nécessité; dictent en fumant; empruntent sans rembourser; attendent la fin de la journée pour finir leur travail.

Au théâtre: parler haut, craquer des pistaches; porter de hauts chapeaux; remuer les pieds; s'accouder aux deux bras du fauteuil; se faufiler au commencement ou au milieu d'une queue.

Au restaurant: s'attarder à une table quand d'autres attendent; fumer et peigner ses cheveux, se mettre du rouge.

Les piétons n'attendent pas la lumière verte; ils sont imprudents; ils marchent à plus de deux sur le trottoirs, en zigzag, trop lentement ou trop vite, en révassant ou en s'arrêtant en groupes pour causer.

Les automobilistes observent mal les signaux; éclaboussent les gens, ignorent les piétons; s'arrêtent en avant de la ligne blanche; essaient de passer les autres voitures.



Q. — C'est toujours avec un vif intérêt que je lis votre courrier de chaque semaine. Je trouve que vos reponses font preuve de bon sens et d'à-propos. Je voudrais, aujourd'hui, vous demander votre opinion sur les "lettres anonymes". Je connais quelqu'un qui en a reçues et qui a eprouvé beaucoup de peine à cause d'elles. Je vous remercie de votre bienveillante attention.

LECTRICE.

R. — Les personnes qui s'abaissent à écrire des lettres anonymes sont des êtres lâches et digne de mépris. Leurs tristes oeuvres méchantes ne méritent que le panier. Leurs victimes souffrent généralement beaucoup si elles ne peuvent se mettre au-dessus d'un tel genre de persécution. Je ne trouve pas de mots pour exprimer le dedain que je ressens envers ces gens à la plume empoisonnée. Je suppose qu'ils sont vraiment à plaindre. Certains ont certainement l'esprit malade, d'autres sont tout simplement méchants.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire où je pourrais me procurer des cartes de souhaits variés françaises? Tous mes remerciements. — UNE QUI AIME VOTRE COURRIER.

R. — Je ne saurais vous dire où vous procurer ces cartes dans votre province, chère Madame, mais je crois que si vous écriviez à la Librairie Fides, 133, avenue Provencher, St-Boniface 6, Man., on se ferait un plaisir de vous renseigner, ou même de vous en faire parvenir.

* * *

Q. — Mon ami, qui me courtisait sérieusement depuis plus d'un an, a beaucoup change depuis Noël. Quand nous allons en soirée chez des amis, il ne se soucie pas de moi et se montre aimable envers toutes les autres personnes présentes, hommes ou femmes. Je ne comprends pas son attitude. Lors de notre dernière sortie, il est allé reconduire une autre jeune fille et m'a laissée me débrouiller seule. J'ai été tellement humiliée que j'ai pleuré en retournant avec mon hôte et mon hôtesse qui ont eu la gentillesse de me ramener chez moi. Il n'a pas tenu des rendez-vous que nous avions pris pour diverses sorties et ne s'est même pas excusé. Croyez-vous que je devrais cesser de le voir? — JE L'AIME MALGRE TOUT.

R. — J'ai bien peur que les sentiments de votre ami ne se soient complètement refroidis et que vous n'ayez plus qu'à faire bonne figure en présence de vos amis et surtout quand vous le rencontrerez. Si vous cherchez le bonheur, vous feriez mieux de le trouver avec un autre. Tout en admettant que les sentiments de chacun puissent changer, cela ne donne pas le droit d'agir avec méchanceté et grossièreté. Votre ami était peut-être trop sûr de vous et en est venu à prendre votre amour et votre fidélité pour acquis, alors, il s'est lassé. Malheureusement, cela n'arrive que trop souvent. Montrez un peu de fierté et plus d'indépendance. Donnez à votre coeur un peu de temps pour guérir, puis acceptez les invitations qu'on ne manquera pas de vous adresser et vous verrez que vous trouverez un homme digne de vous. Ce garçon qui vous traite avec tant de désinvolture ne vous aime pas. Il n'aime que lui-même et ne saurait rendre une femme heureuse.

* * *

Q. — Je dois m'acheter un nouveau manteau de printemps en lainage blanc crème (off white). J'ai vingt ans et je rêve depuis des années d'avoir un tel manteau. Maintenant que j'en atteins la réalisation, je suis un peu inquiète, car je ne sais trop quels accessoires conviendraient le mieux. J'ai les yeux bleus et les cheveux châtains clair. Veuillez m'aider un peu. Vos conseils m'ont beaucoup aidée dans le passé et je vous remercie.

VINGT ANS.

R. — Il me semble que des accessoires très foncés seraient jolis avec ce manteau. Evidemment, les goûts ne se discutent pas. Vous pourriez aussi les choisir très voyants: rouge, gros bleu, vert irlandais, etc., quoique je préfère les premiers. Le bleu marine ou le vert sombre vous iraient aussi très bien. J'apprécie beaucoup vos remarques obligeantes.

* * *

R. à **MADELEINE.** — Vous comprendrez facilement que je ne puis faire dans ce courrier des demandes qui relèvent de la section des "petites annonces" du journal. Je sais que plusieurs dames ont obtenu d'excellents résultats en y faisant insérer leurs demandes pour travail à domicile ou ailleurs. Quant aux réponses personnelles, je dois exiger une rémunération de cinquante cents, comme je l'ai dit dans un récent courrier, car les frais de poste et mon temps doivent être payés.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Une grande voix s'en prend à notre suralimentation

par le Dr Adrien Plouffe

"Nous sommes un peuple de suralimentés, alors qu'autour de nous 60 pour cent de l'humanité a moins que le nécessaire."

Qui parle ainsi? Un homme d'Etat? Un homme de science? Non, c'est Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, en conséquence les gardiens de la santé publique ont bien raison de dire, de redire et de répéter encore et encore que le Canadien moyen, "the man in the street", mange deux fois, trois fois, quatre fois trop. Et quand un lecteur me demande avec une insolence arrogante, pourquoi je m'attaque si souvent à notre gourmangeaille, je peux lui répondre que je m'en prends à un défaut presque national. Et je peux dire ensuite à ce monsieur d'aller présenter ses doléances au grand homme d'Eglise qu'est le cardinal Léger!

Oui, c'est un fait indéniable, plus de la moitié des habitants de la machine ronde est loin d'avoir une alimentation suffisante. Il y a des millions d'adultes, d'adolescents et de petits enfants qui souffrent de la famine

C'est un fait divers, une nouvelle qui n'a rien de nouveau, mais sur laquelle un homme de coeur vient d'attirer notre attention. Nous mangeons infiniment trop et là-bas, surtout en Asie et en Afrique et même en Amérique du Sud, une multitude d'êtres humains souffrent toujours, toujours de la faim.

Est-ce juste? Ne nous interrogeons pas sur les desseins de Dieu. Demandons-nous simplement si nous ne pourrions pas manger un peu moins et consentir gentiment à envoyer le reste aux Indiens, aux Chinois, bref à tous les affamés qui feraient leurs beaux dimanches de nos petits sacrifices.

Ce n'est pas tout d'aller à la messe, de faire maigre le vendredi et de communier une fois l'an, il faut penser qu'il y a la justice et surtout la charité, première des veruts chrétiennes. Et songez à ceux qui ont faim au bout du monde, cela vous servirait, puisque votre propre santé profiterait de votre sobriété raisonnée. Se porter mieux, n'est-ce pas un atout important qui nous aide à gagner un peu plus de bonheur!

"Nous sommes un peuple de suralimentés" en face des peuples sous-alimentés! Nous mangeons beaucoup de viande tandis que ces peuples en mangent une ou deux fois par année. Que faire alors? Comprendre que nos hommes d'Etat — tout politique mise à part — font un geste de charité et de justice en consacrant des millions de dollars aux peuples qui meurent de faim. Et ce geste officiel n'a rien de désintéressé, car il contribue grandement à barrer la route aux communistes. Les gens affamés ne font pas la sourde oreille à la voix des révolutionnaires!

Agissons de façon que le cardinal Léger n'ait plus à faire allusion à notre suralimentation.

Personnellement, je crains bien que je devrai souvent revenir à charge sur notre goinfrerie, car la confrérie des honorables amateurs des délices de la table n'est pas sur le point de mourir, à moins qu'elle ne soit emportée par une attaque de gastrite aiguë!

Vif succès de la soirée de musique et de film de l'Alliance Française

L'Alliance Française de Winnipeg a présenté, vendredi dernier, à l'Institut Collégial St-Joseph, sous la présidence de Mme Meredith Jones et de M. et Mme Damien Giordani, une soirée musicale et cinématographique d'un vif succès. L'orchestre à cordes de Mme Pomer-Jones ouvrait et terminait le concert. La sérénade pour cordes de Tchaïkowsky (premier et troisième mouvements) et "The music for strings" d'Arthur Bliss étaient un choix heureux. L'exécution donnée a su recueillir de nombreux applaudissements. Ce fut un plaisir particulier d'entendre M. l'abbé Clayton Barclay, dans un groupe de sonates de Scarlatti et, avec la participation de Mlle Theresa Timmins, de MM. Michel M. Scott et Marcien Ferland, dans la Sonate no 1 de J. B. Loeillet. La sensibilité du jeu de M. l'abbé Barclay nous a restitué le charme délicat d'une musique de l'avenir trop peu connue. Un solo de violon de Mlle Marilyn Slipetz fit apprécier son autorité dans le Nigun de Belsham d'Ernest Bloch.

Le film qui suivait, d'André Ayotte, "Le passage du Rhin", évocateur de temps de guerre, s'impose par la nervosité de son rythme, la force d'enchainement des images, la sobriété dure de l'événement. L'inextricable enchevêtrement des valeurs et des circonstances témoigne du bouleversement absolu de la guerre. Insolence éclatante de la jeunesse se levant, soudain, dans la servitude. Destins contraires, un moment seulement, se rencontrant. La liberté jaillit souveraine, défiant tout jugement et porteuse de tendresse secrète et farouche. Cynisme, violence recèlent un romanesque, une passion irréductible. Le visage de Georges Rivière ne s'oublie pas.

211 saints et 1,162 bienheureux proclamés par l'Eglise depuis 1588

ROME — Depuis 1588, c'est-à-dire depuis l'institution de la congrégation des rites, le nombre des saints et des bienheureux proclamés par l'Eglise s'élève respectivement à 211 et à 1,162. La liste de ceux-ci est contenue dans la nouvelle édition du volume "Index et état des causes de béatification des Serviteurs de Dieu et de canonisation des bienheureux", publié ces jours-ci, en langue latine, par la congrégation des rites.

Le Pape honore Son Em. le cardinal S. Wyszynski

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII, dans un geste extraordinaire en l'honneur du cardinal Stefan Wyszynski, est apparu en compagnie du primat catholique de la Pologne à la fenêtre de son appartement privé afin de bénir la foule rassemblée sur la Place St-Pierre.

La propagande athée en Tchécoslovaquie

PRAGUE — La "Tvorba", hebdomadaire politique, culturel et économique du parti communiste tchécoslovaque, critique, dans son dernier numéro, les lacunes de la propagande athée qui "semble oublier que la religion et la propagande religieuse ont le don de s'adapter à toutes les situations".

Distinction pontificale à un journaliste

ROME — Le pape Jean XXIII a conféré la plaque de l'Ordre de St-Sylvestre à M. Max Bergerre, représentant de l'Agence France-Presse près le Vatican. Cette distinction correspond à la dignité de grand officier et elle est très rarement accordée par le Saint-Siège. M. Bergerre était déjà commandeur de l'Ordre depuis 1953.

540 millions de baptisés dans l'Eglise catholique

Les dernières statistiques nous apprennent que l'Eglise catholique compte actuellement 540 millions de baptisés. La population mondiale étant estimée à trois milliards d'habitants, le nombre des catholiques représente 18 pour cent de la population du globe.

De ces 540 millions, 248 se trouvent en Europe, 228 en Amérique, 35 en Asie, 26 en Afrique et 3 en Océanie.

La France fait don de huit vitraux à l'Abbaye de St-Benoit-du-Lac

OTTAWA — Le gouvernement français vient de faire savoir aux "Amis de St-Benoit-du-Lac", par l'intermédiaire de Son Exc. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada, qu'il avait décidé de participer à l'achèvement de cette Abbaye bénédictine qui contribue grandement au rayonnement spirituel et culturel de la France en terre canadienne.

Lors de sa visite officielle au Canada, en avril 1960, le général de Gaulle avait été saisi, à Bois de Coulonge, résidence officielle du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, d'une pétition présentée par les "Amis de St-Benoit-du-Lac".

De retour en France, le président de la République avait chargé M. le ministre des Affaires étrangères d'étudier la suite qui pourrait être donnée à ce voeu.

Le gouvernement français a décidé d'offrir huit vitraux de l'église abbatiale et d'en confier l'exécution au maitre-verrier français, Max Ingrand.

Ce don de la France matérialisera et perpétuera spirituellement son attachement à ce monastère, issu de l'Abbaye de St-Wandrille fondée en 649 et toujours demeuré fidèle à la filiation française.

Nouvelle tactique dans la lutte antireligieuse

BUDAPEST — La persécution antireligieuse vient d'adopter une nouvelle tactique en Hongrie. La section politique du ministère de l'Intérieur a communiqué à plusieurs prêtres, qui se trouvaient sous le coup d'une enquête judiciaire, que les poursuites à leur égard étaient suspendues du fait que les preuves de leurs activités contre l'Etat étaient insuffisantes.

On s'efforce donc de susciter, auprès des membres du clergé, l'impression que les enquêtes se déroulent d'une manière objective, bien que les autorités judiciaires ne craignent pas de faire usage de preuves sans fondement.

Mais, tout en suspendant les poursuites judiciaires, l'Office des cultes s'adresse aux évêques leur demandant de suspendre, pour une durée de trois ans, les ecclésistiques en question et de leur interdire toute activité pastorale pendant cette période, sans quoi ils seraient incarcérés par l'Etat.

Au Sacré-Coeur

Décès

MME M.-A. COLLETTE

A l'hôpital général de Winnipeg, le 24 février, est décédée Mme Marie-A. Collette, de 558, avenue Bannatyne. Elle était âgée de 77 ans.

Le service funèbre fut chanté le mercredi 28 février en l'église du Sacré-Coeur par le R. P. H. Carrière, O.M.I., neveu de la défunte. L'inhumation se fit au cimetière Chapel Lawn.

Mme Collette demeurait à Winnipeg depuis sept ans; elle était membre du Tiers-Ordre de St-François, Dame de Ste-Anne et Adoratrice du St-Sacrement. Son mari la précéda dans la tombe en 1959.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils, Joseph, Antoine et Daniel, de Winnipeg, Oscar, de Middleboro, et Alexandre, de New Falls, Ont.; une fille, Léonne (Mme Ralph Bernard), d'Inwood, et 16 petits-enfants.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 44

TISANE CIBBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CIBBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher St-Boniface Par la poste $1.00 franco 132-T.F

CHANCE EXCEPTIONNELLE de se créer carrière dans vente. 250 produits garantis pour la maison et la ferme. Nos détaillants réalisent plus de $75 par semaine. Bons territoires libres. FAMILEX, Dépt. J.N., 1600, rue DeLorimier, Montréal.

MADAME PELLETIER, téléphone CEdar 3-5618, désire annoncer qu'elle est à la disposition de ses clients pour couture et retouches. 44-653-47C.

ON DEMANDE COMPAGNE dans la cinquantaine, bonne éducation, pour partager logis à St-Boniface. Signaler: EDison 4-1388. 46-683-46C.

PAIERA RECOMPENSE

Mesdames! Faites le grand ménage du grenier dès maintenant! Vieilles enveloppes affranchies vous rapporteront récompense proportionnée à leur âge. Pour renseignements, écrire à Boite 643, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 43-643-46C.

GAINES ET SOUTIENS-GORGE SPENCER ET SPIRELLA. Faits sur mesure. Soutiens-gorge avec ou sans bretelles. Tissus de nylon très fins. Corsetière d'expérience. Appeler Mme Tumber à TUrner 8-5806. 46-697-47C.

ECOLE PAROISSIALE DU PRECIEUX-SANG à St-Boniface aimerait recevoir don d'encyclopédie française. Personne pouvant faire tel acte de générosité voudra bien signaler CHapel 7-8017. 46-681-47C.

ST-BONIFACE TELEVISION — Réparation de télévision, radio et transistor. Nous vérifions les lampes à domicile. Service de 24 heures. Tout travail garanti. Service: $2.50. Signaler: ALpine 3-4402. 44-647-47C.

ON DEMANDE MECANICIEN QUALIFIE ou avec plusieurs années d'expérience de réparation de moteurs et de transmissions automatiques. Canadien français marié de préférence. Salaire selon capacités et pourcentage supplémentaire. Village canadien-français. S'adresser à Ste-Rose Garage & Body Works, Ste-Rose-du-Lac, Man. 44-651-47C.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson

Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages Bouquets de corsage et autres Couronnes mortuaires

233, avenue Notre-Dame Winnipeg

Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288

Transit Service Station

567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)

Gabriel Tétrault propriétaire

Entretenons automobiles de toutes les marques

Lubrification - Réparation de pneus

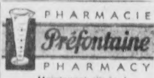
La "Norwood Jewellers"

320½, avenue Taché NORWOOD

Téléphone: CHapel 7-2790

Inspecteur officiel des montres du Canadien National

Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: CHapel 7-3533

Nous livrons à domicile

Cartes de souhaits en français et en anglais

POUR FAIRE REMPLIR FORMULES D'IMPOT. Signaler: CHapel 7-4082. 46-684-T.F.

EN VACANCES POUR DEUX SEMAINES — Si quelqu'un désire chauffeur pour se rendre dans l'Est ou aux Etats-Unis, qu'il signale: CHapel 7-9690. 46-686-46C.

ON DEMANDE — Machine à refaire les soupapes de moteur (valve grinder). Devra avoir mandrin capable de prendre tige de ⅜". Mentionner condition, âge, genre et prix. Georges Haudegand, Vonda, Saskatchewan. 46-687-47P.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée pour jeune homme ou jeune fille qui travaille. $20. Signaler: CEdar 3-6737. 45-673-46C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. 3e étage. Réfrigérateur et petit poêle. Nouvellement décoré. Possession: 1er mars. Signaler: CHapel 7-3705. 45-671-46C.

A LOUER — St-Boniface. 473, rue Langevin. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Libre. 46-686-46C.

A LOUER — St-Boniface, rue D'Eschambault. Logis moderne: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Libre: 1er avril. Signaler: CEdar 3-1047. 46-682-47C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Non meublé. Libre immédiatement. Aussi, chambre meublée. Avec ou sans pension. Libre: 23 mars. Garage. Signaler: CEdar 3-5268. 46-680-48C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital et autobus, 2 chambres pour jeunes filles. Signaler: CEdar 3-2617. 45-666-46C.

A LOUER — St-Boniface, 322, rue La Vérendrye. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Poêle et réfrigérateur. Stationnement si désiré. 45-675-46C.

A LOUER — St-Boniface, 162, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Pour renseignements, s'adressera 190, rue Goulet. 43-635-46C.

A LOUER — St-Boniface, 365, Place Cabana. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. $60. Signaler: CHapel 7-3397. 46-689-46C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

A VENDRE — Vêtements pour fillettes de 2 à 10 ans. Aussi, 2 complets pour homme, grandeur 38. S'adresser à 580, avenue Elgin, Winnipeg 2. Signaler: SPruce 4-8549. 44-652-T.F.

A VENDRE — Entrepôt frigorifique (locker plant); bureau de poste, magasin. Logis: 5 pièces avec salle de bain. Garage. Chiffre d'affaires en 1961: $96,000. Prendrait maison en échange. Termes faciles. Signaler: CHapel 7-6288. 45-676-46C.

A VENDRE — Caisse enregistreuse "McCaskey". Etat neuf. Balance électrique pour magasin. Capacité: 30 livres. Balance avec poids, "Union". Capacité: 240 livres. Refroidisseur électrique à eau pour liqueurs. Mme Hubert Payette, St-Lupicin, Man. Téléphone: Somerset 306-4. 45-670-46P.

A VENDRE — Norwood, Maison: 10 pièces, $5,000 comptant. Balance assumée par propriétaire. Signaler: CHapel 7-7453. 44-665-46C.

FOIN A VENDRE — Environ 9,200 balles. Qualité variée, foin naturel et cultivé. Prix: $5,000. Ecrire à Boite 664, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 44-664-T.F.

A VENDRE — St-Norbert, Man. $22,000. Grande maison: 10 pièces, 6 chambres à coucher, grande cuisine. Gaz et eau chaude, 3 plomberies. Située sur terrain: 2 acres. 150' en bordure de rivière. Près église et école catholiques bilingues. Revenu possible. Signaler: GRover 4-2682. 45-667-46C.

Canadiens français et catholiques

Garçons et filles qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage. Adressez-vous au Centre de Correspondance, Boite 437, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 30-437-6M.

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.

Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante. JUstice 9-2671. 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau. CEdar 3-5016.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.

Communiquez avec notre représentant français M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes

Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES

— Gros et détail —

Accessoires pour peintres

1135, rue St James, Winnipeg

Téléphone: SUnset 3-7258

A VENDRE — Norwood. Maison: 5 pièces. 1½ étage. Chauffage: huile. Pas d'agents. Signaler: CEdar 3-6734. 45-668-48C.

A VENDRE — Winnipeg: Fort Rouge. Duplex. $14,500. Près école et autobus. Paiement comptant raisonnable. Vente privée. Signaler: CHapel 7-1001 avant 5 h. 46-678-50C.

A VENDRE — St-Boniface. Lot: 30' x 125'. Près écoles et église. Pas d'agent. Pas de curieux. Signaler: CEdar 3-5287. 35-528-T.F

A VENDRE — St-Norbert. Des lots dans nouveau développement près église et école catholiques. Signaler: CEdar 3-4797. 90-438-T.F

A VENDRE — Terre: 260 acres. Toute en culture. Bons bâtiments. 1 mille du village de St-Malo, Manitoba. 1 mille de route 59. Vendrait avec machines aratoires et tous bestiaux. S'adresser à Jos. Gauthier, St-Malo, Man., ou téléphoner St-Pierre 315-15. 46-688-46P.

A VENDRE

Norwood — Près écoles. Maison: 6 grandes pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. $11,500 à termes faciles. Appeler Paul Gagnon, CHapel 7-7603. 46-691-46C.

A VENDRE — Dans village prospère canadien-français, une des plus grosses paroisses au nord de Winnipeg. Garage et établissement de débossage, agence d'automobiles et de tracteurs Ford. Eau chaude et eau froide. Salle de bain moderne. Ventes annuelles d'automobiles, moyenne des soixante-quinze. Grandeur d'immeuble: 70' x 80'. Places pour 25 automobiles. Outillage complet et moderne: remorque moderne. Ventes annuelles de pneus, moyenne de $12,000. Propriétaires se retirent d'affaires. Pour information, s'adresser à Boite 604, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 46-604-47C

Maisons à vendre

PARC WINDSOR — Six nouvelles maisons. Prix s'échelonnant de $13,900 à $16,974. Résidences de trois et quatre chambres à coucher. La plupart ont une pelouse ornementale avec entrée pavée. Situées à une rue d'une nouvelle église catholique française et de l'école projetée de même idéologie. A proximité d'un centre d'achat. Autobus au sortir de la baie. Terrains de jeux spacieux pour enfants et grandes piscines. Ces maisons peuvent être achetées avec paiement minimum de $800 ou sur échanges. Pour plus de renseignements, appelez Matt Peters n'importe quand à LEnox 3-1717 ou George Knight à ALpine 3-4837.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Toutes de bonne grandeur. 1 chambre supplémentaire au soubassement. Salle de bain, 3 morceaux. Chauffage: huile. Garage. $11,500. A termes.

Norwood — Maison: 1½ étage. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Près école française. Prix: $10,900. $800 comptant.

St-Vital — Chemin Fraser. 5 acres. $5,500. $500 comptant. $40 par mois.

On parle français

S'adresser à

Mme Walberg, Loban Realty

Téléphone: CHapel 7-6049

46-693-46C.

MARION REALTY

66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

NORWOOD

Semi-duplex: 4 et 4. Prix: $12,500. $2,500 comptant. Balance à termes faciles.

NORWOOD

Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Chauffage: huile. Beaux grands lot et garage. $13,600. $4,000 comptant.

ST-CHARLES

Maison: 5 pièces. Près église et école. Soubassement complet. Chauffage: huile. Prix: $9,400. $500 comptant. Balance: $75 par mois.

Pour plus d'informations, appeler

Raymond THERIAULT

CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017

46-696-46C.

TOUGAS REALTY

190, avenue Provencher St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Restaurant. Ameublement complet, 28 places. Logis attenant: 6 pièces. Meilleure offre.

St-Boniface centre — Maison ultra moderne: 6 pièces, 2 salles de bain. Poêle et réfrigérateur inclus. En plus, logis moderne: 2 pièces et salle de bain au soubassement. $21,900.

St-Boniface — Maison: 4 pièces. Age: 15 ans. $8,950.

St-Norbert — Bungalow neuf: 6 pièces. Près église et école. Grand lot. Soubassement complètement fini. $20,000.

Grande Pointe — Maison neuve: 5 pièces. Grand lot. Eau courante. Près école. Prix réduit: $8,250.

St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $26,000. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.

A.-J. BOULANGER

TELEPHONES:

Bureau, CHapel 7-8178

Résidence, WHitehall 3-2134

46-692-46C.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre

Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près école Provencher. $17,000. Maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Belle cuisine. Salle à manger. Salon avec tapis mur à mur. Chauffage: gaz. Titre clair. Comptant requis: approximativement $8,000.

St-Boniface — Près hôpital. Prix: $8,900. Duplex: 4 et 4. Revenu annuel: $1,560. Entrées privées. Plomberie double. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près école Provencher. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. $2,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Triplex. Belle location. Revenu annuel: $2,640. Chauffage: huile. Grand lot. Comptant requis: $8,000. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près basilique. Duplex: 4 et 4. Double plomberie. Titre clair. Possession immédiate. Considérerait offre raisonnable.

Nous avons quelques bonnes fermes de 340-600 acres ou plus, avec ou sans contrats de lait et machines aratoires.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027

Jos. Carrière, 133, rue Taché GLobe 3-1427

46-677-46C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour rachat avec $300 comptant, ou plus appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F

POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS EN FAIT DE VENTE OU D'ACHAT de propriétés de ville ou de campagne, ou placement d'hypothèques, appeler PAUL GAGNON, CHapel 7-7603. 33-482-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Centre. Triplex. Garage Grand lot. Comptant requis: $7,500.

Norwood — Rue Carrière. Maison: 1½ étage. Stuc. 5 pièces, 3 chambres à coucher: une finie au soubassement. Grand lot. Garage. Comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Duplex: 4 et 4. Stuc. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000.

St-Norbert — Rue de l'Eglise. Bungalow: 3 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot. Taxe: $270. Comptant requis: $3,000 ou plus.

Magasin général — Près de la ville. Echangerait pour maison ou duplex. Bons termes.

Pour tous renseignements

S'adresser à A.-C. Desaulniers,

MIDTOWN REALTY

GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874

46-690-46C.

A VENDRE

St-Boniface — Blvd Dollard. Bungalow. 3 chambres à coucher. Chauffage moderne: huile. Lot: 40' x 120'. Garage. $12,300. Montant substantiel comptant.

St-Boniface — Rue Langevin. Près basilique et école. Maison moderne, 1½ étage, pour famille ou revenu. 2 salles de bain. Montant minimum comptant: $3,000. Balance portée par vendeur.

St-Boniface — Avenue Provencher. Immeuble-appartement: 6 logis, 3 pièces; 2 de 2. Tous meublés. Entrées privées. Chauffage: gaz. Taxe: $380. 1 garage. Dépenses annuelles environ $1,200. Revenu mensuel: $415. $10,000 comptant. Balance assumée par propriétaire.

St-Norbert — Bungalow: 1 an. Très moderne. 7 pièces, 4 chambres à coucher. Lot: 75' x 126'. Taxe: $312. Chauffage: gaz. $20,000. $8,000 comptant.

Norwood — Rue Kitson. Maison: 9 pièces. Pour revenu ou famille. Taxe: $217. $4,000 comptant. Balance à termes.

S'adresser à A. AYOTTE

191, blvd Dollard, St-Boniface

Téléphone: CEdar 3-5845

46-685-46C.

A VENDRE

Rue Kitson — Près église et école Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Réduite à $12,500. $1,500 comptant. Propriétaire assumerait balance.

Norwood — 15 ans. Maison: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Grand lot. $8,800. $2,900 comptant. Propriétaire assumerait balance.

Norwood — $3,000 au-dessous du prix coûtant. 4 chambres à coucher. Bungalow: style ranch. Salle de récréation. Garage attenant. Près de toutes commodités. $6,000 comptant. Propriétaire assumerait balance.

St-Boniface — Près basilique. Duplex: 8 pièces, 4 et 4. Double plomberie. Possession immédiate. $11,300. $2,300 comptant.

Ile-de-Chênes — Village. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.

Village Lorette — Maison: 4 pièces. Grand lot. Bonne eau de puits. $2,000.

J.-R. Poirier REALTY,

202, ave Harvard, Winnipeg 9

Téléphone: GRover 5-1876

ou

M. Jos. Trudeau,

70, De Bourmont Bay

Téléphone: ALpine 3-1555

46-694-46C.

LA TOUTE NOUVELLE

FORNEY C-5

est la machine à souder la plus complète

Entièrement équipée

Forney Arc Welders, Ltd.

1052, rue Main, Winnipeg 4, Man.

Téléphone: JU 2-3276

M. Geo Champagne, gérant

A VENDRE

Formules de reçus bilingues

Livrets de 25 reçus 15c

Livrets de 50 reçus 25c

(Ajouter 5 sous pour frais de poste)

Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus

S'adresser à: La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages

Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL

309, rue Donald, Winnipeg, Man.

Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

La Société d'Habitations Ltée

Maison moderne à vendre: 3 chambres à coucher, à St-Norbert, possession immédiate, angle des rues St-Pierre et Ste-Thérèse. Paiement requis: $1,800

Maison moderne à vendre: 3 chambres à coucher, à St-Norbert, rue Lagrave, possession le 1er juin

Plusieurs lots disponibles à St-Norbert, Ile-de-Chênes, St-Vital

Adressez-vous à

M. Henri DAUDET, gérant

Bureau: 700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1, Man.

Téléphone: WHitehall 3-4021

NIAKWA INVESTMENTS LTD.

Prêts hypothécaires

Premières et deuxièmes hypothèques

Achat de portefeuilles d'hypothèques

700 Great Western Bldg., 356, rue Main, Winnipeg

Téléphone: WH 2-0038

jcb interiors ltd.

834, avenue Corydon, Winnipeg 9, Manitoba

Signalez: GRover 4-1135

Résidentiel et Commercial

Consultations du décor intérieur, mobiliers, tapis, draperies et accessoires.

Nous garantissons le plus grand choix aux prix les plus économiques.

ABLE JOBBERS CO.

158, avenue Provencher — Téléphone: CHapel 7-3996

La première maison d'épiceries vendant à escompte

24/15 oz. Blé d'Inde de choix (moins de 12½c par boîte) $2.95

24/15 oz. Pois de fantaisie, la douz. $1.75

24/15 oz. Betteraves tranchées, la douz. $1.20

SPECIAL

24/15 oz. Poires Bartlett, la douz. $2.50

24/15 oz. Pêches, la douz. $2.25

24/15 oz. Fraises, la douz. $2.75

24/20 oz. Ananas écrasés, la douz. $2.95

24/20 oz. Soupe aux tomates, la caisse $3.75

la douz. $2.00

48/10 oz. Soupe aux tomates, la caisse $3.95

5 livres Bonbons gélatineux, prix rég., 1 livre 59c

5 livres $1.00

Ouvert jusqu'à 5 h. tous les jours et 1 h. p.m. le samedi

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés

PHOTOS DE GROUPE

NAPOLEON MILEJSZO

(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)

253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.

Téléphone: LEnox 3-1383



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba

CHapel 7-1105

PAUL PAQUIN

Assurances générales

989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE

Boite 68, St-Boniface, Man.

Téléphone: ALpine 3-9805

AVIS

THE CANADIAN INDEMNITY COMPANY

THE CANADIAN FIRE INSURANCE COMPANY

AVIS est par les présentes donné que The Canadian Indemnity Company et The Canadian Fire Insurance Company s'adresseront conjointement au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, ou à la session subséquente, afin d'obtenir l'adoption d'une loi

1. Approuvant et ratifiant un projet d'amalgamation des compagnies susdites, daté du 26 juillet 1961, et auquel il est stipulé, entre autre,

(a) que The Canadian Indemnity Company et The Canadian Fire Insurance Company consentent à se fusionner en une corporation portant le nom anglais de "The Canadian Indemnity Company" et le nom français de "L'Indemnité Compagnie Canadienne" et

(b) que le capital social de ladite corporation ainsi constituée sera de $6,000,000 divisés en 500,000 actions de la valeur au pair de $10 chacune.

2. Indiquant les diverses catégories de risques auxquelles la susdite corporation pourra souscrire.

Daté de Winnipeg, dans la province du Manitoba, ce 6e jour de février 1962.

Les Procureurs des requérantes,

FILLMORE, RILEY & COMPAGNIE.

208, avenue Portage, Winnipeg 1, Manitoba.



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention "SOUMISSION POUR FOURNITURE DE SERVIETTES DE PAPIER — PAPIER HYGIENIQUE — CIRE LIQUIDE A PARQUET", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MARDI 20 MARS 1962.

On peut se procurer les cahiers des charges et des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements, pièce C-459, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa; chef exécutif, case postale 4000, St-Jean (T.-N.); du préposé aux achats et aux approvisionnements, 225, rue Jarvis, Toronto; chef exécutif 1631, rue Delorimier, Montréal; l'architecte régional, case postale 875, Halifax; l'architecte régional, 75, boul. des Capucins, Québec; directeur régional, case postale 488, Edmonton; l'architecte régional, 269, rue Main, Winnipeg; l'architecte, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver; l'architecte régional, case postale 1350, St-Jean (N.-B.).

Les soumissions doivent être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,

Directeur des services administratifs et secrétaire.

DPW-FS-62-7

TOUT NOUVEAU POUR '62

Tout un nouveau monde de vie aisée vous attend dans les résidences de l'année offertes par

Home Development Co. Ltd.

Si nouvelle . . .

Si différentes . . .

A l'intérieur et à l'extérieur

Jetez un coup d'oeil sur ce qu'il y a de nouveau pour '62 en fait de maisons "HOME DEVELOPMENT"!

Dans la cuisine rêvée:

- Décors professionnels Armoires en érable véritable

ou

Votre choix d'une

- Cuisine métallique "Youngstown" du fabuleux style "provincial" ou en cerisier, si populaire en ce moment

et

- Four et éléments de surface "Youngstown" encastrés, Four disponible en une variété de teintes pastel

Dans la salle de bain . . .

- Equipement de couleurs séduisantes de teintes pastel dernier cri, par American Standard
- Murs de la baignoire à la hauteur de la douche revêtus de tuiles de céramique véritable
- Cabine incassable pour la douche "Wisco Glide-O-Life"
- Fenêtres d'aluminium auto-entreposables "Wisco Glide-O-Life"

Aussi, commodités supplémentaires nombreuses et à la page pour '62

Le tout compris dans le prix d'achat

PLUS

Pour la première fois dans l'Ouest canadien

. . . un choix de styles extérieurs

- COLONIAL
- CONTEMPORAIN
- CINDERELLA
- AMERICAN RANCHES

Et autres

Vérifiez et comparez

Voyez par vous-mêmes

Pourquoi

Les maisons HOME DEVELOPMENT "les maisons de l'année" rendent toutes les autres maisons nouvelles "vieux jeu"

Pour toute information, contactez nos agents de vente à

- Kern Park — Transcona
- Pulberry — St-Vital
- Windsor Park

Appelez

PARK REALTY

105, édifice Christie WH 2-0243

Après les heures de bureau et le soir: Bert Minuk, JUstice 9-2236; Mme Howard, JUstice 9-2701

A

- Westwood
- Crestview Park
- Downs Heights

Appelez

CAMPBELL & HALIBURTON

2005, avenue Portage VE 2-1351

Après les heures de bureau et le soir: R. Lane, VErnon 2-6024; S. Slezak, TUrner 8-1091

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES

ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES

100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

VISITE LIBRE

les samedi et dimanche

de 1 h. p.m. à 5 h. 30 p.m.

les autres jours de la semaine

de 6 h. p.m. à 9 h. p.m.

ST-NORBERT 30, RUE LAGRAVE

GLobe 2-2487

Venez visiter notre magnifique résidence modèle.

Nous parlons français

Laidlaw Construction Co. Ltd.

340, rue Stafford GLobe 3-0741

Les plus belles résidences de Transcona

Niveaux variés: Bungalows "ranch" et maisons spéciales à 2 étages, de construction exceptionnelle

Possession immédiate de quelques-unes

Plâtre — ou fini "Dry Wall" décoré

Garnitures luxueuses en acajou

Paiements initiaux bas et faciles à partir de $700 sur UNE première hypothèque

Echanges possibles

Voyez notre maison modèle à 420, avenue Ralph, à Regent Park

Ouverte: 2 h. à 5 h. et 7 h. à 10 h. p.m.

EN TOUT TEMPS PAR RENDEZ-VOUS

"Les maisons Krahn vous offrent plus de joie de vivre pour votre dollar"

Pour des maisons à Regent Park, Kern Park et renseignements complets sur la situation des paroisses, écoles privées ou publiques, appelez

M. J. Delaney — CA 2-9657 — CA 2-4179

ERNST, LIDDLE & WOFLE LTD.,

100, édifice Paris Téléphone: WH 3-5408